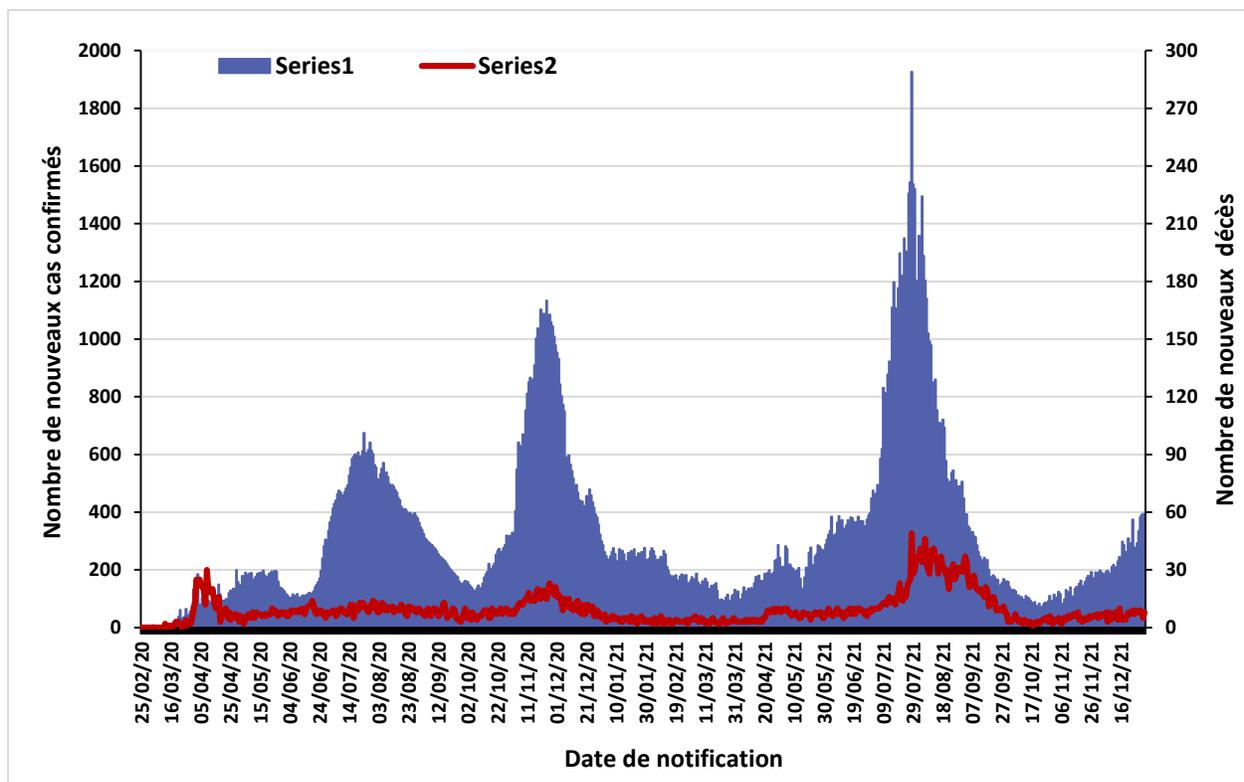


## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 642  
Date du rapport : 2 janvier 2022  
Date des Données : 1 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 01 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

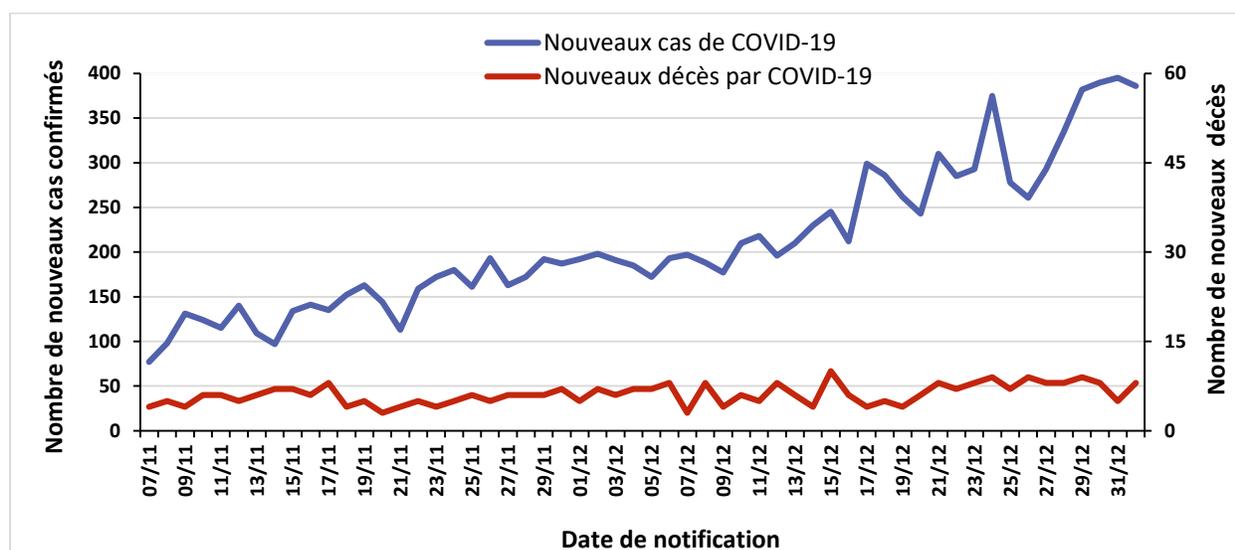
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

**Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 01 janvier 2022 en Algérie**

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>218 818</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		386
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	20
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	15
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	13
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>150 308</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		224
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		27
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 284</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		8
Taux de létalité		2,87%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 698 374</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 132 927
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 673 397
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		85 784

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 29 décembre 2021)

**Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 07 novembre 2021 au 01 janvier 2022)**



**+78%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+21%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 décembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 26 décembre 2021.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

Des dispositifs seront également mis en place pour intensifier les opérations de la vaccination des fonctionnaires et certains corps des administrations et institutions publiques ainsi que d'autres métiers des secteurs des services et du commerce devant être raisonnablement en première ligne en matière de vaccination et qui se trouvent plus exposés ou susceptibles d'être des vecteurs importants de contamination.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

Le Ministère de l'Education nationale ayant enregistré 20 cas confirmés de COVID-19 en milieu scolaire (élèves et personnels) à travers le territoire national, il a été décidé un réaménagement des vacances scolaires d'hiver du 9 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 30 décembre 2021 la détection et confirmation de douze nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : **au total 16 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

En ce qui concerne les douze nouveaux cas, il s'agit de "six (6) citoyens algériens ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment dans le pays, de deux (2) ressortissants algériens de retour de France et de quatre (4) étrangers, dont un (1) venu du Royaume-Uni et trois (3) autres de Mauritanie".

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

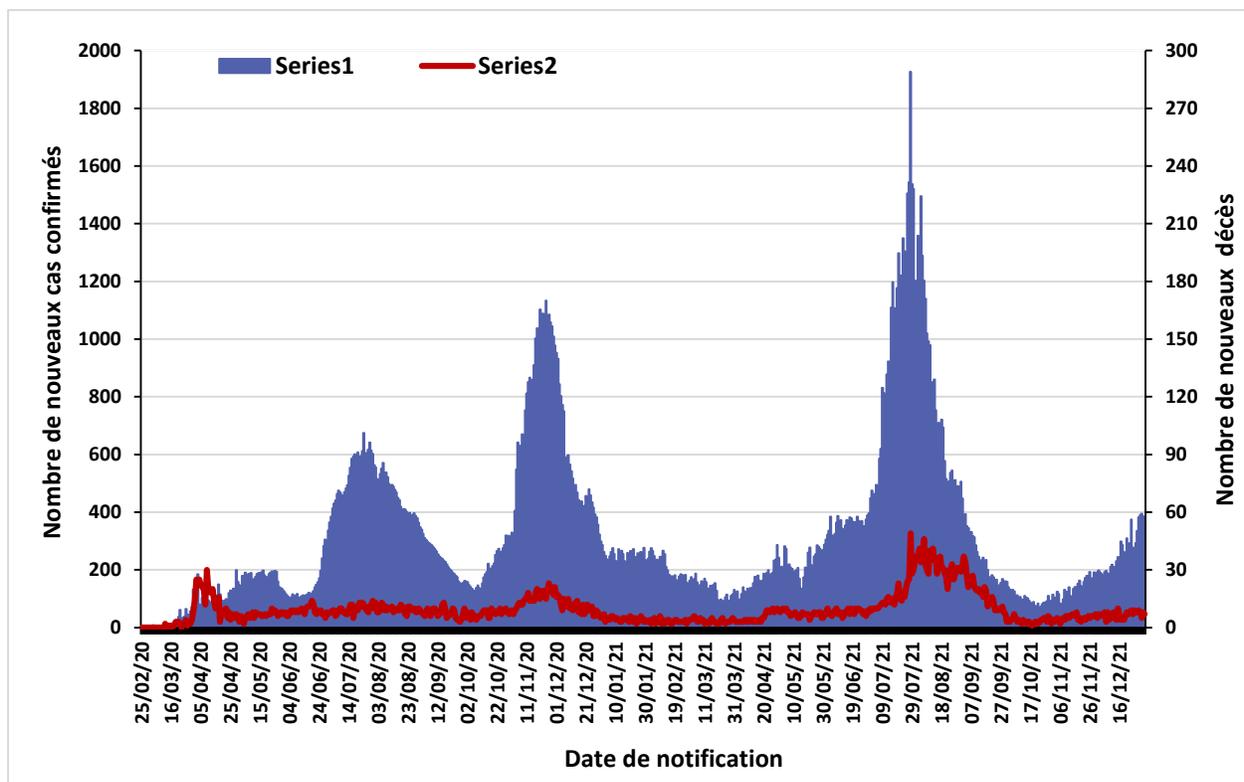
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 643  
 Date du rapport : 3 janvier 2022  
 Date des Données : 2 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 02 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

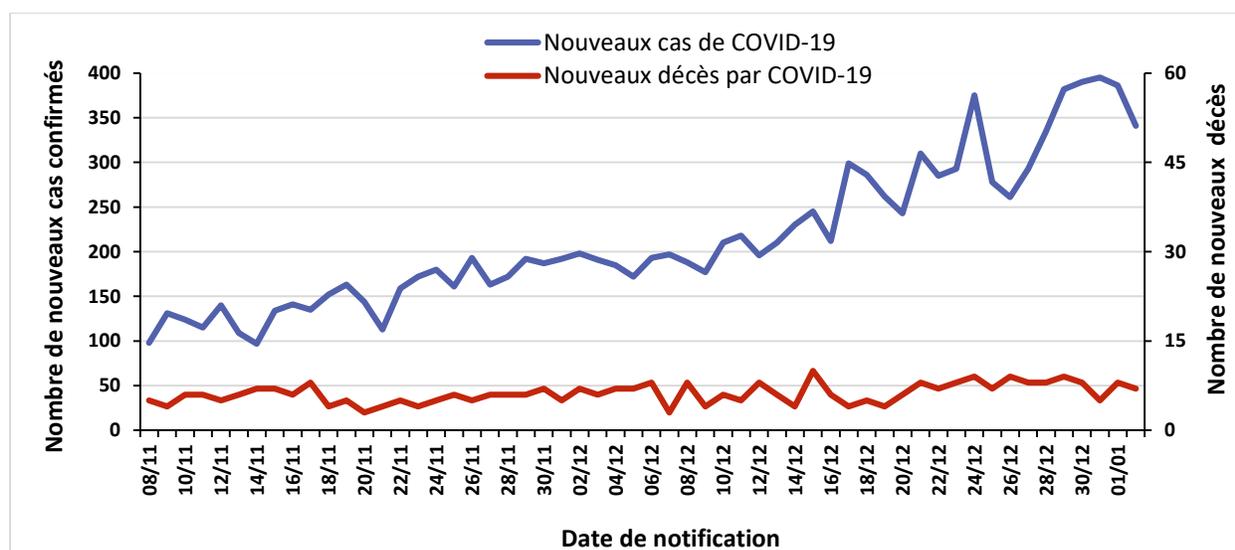
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 02 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>219 159</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		341
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	23
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	15
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	10
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>150 555</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		247
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		30
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 291</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		7
Taux de létalité		2,87%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 698 374</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 132 927
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 673 397
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		85 784

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 29 décembre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 08 novembre 2021 au 02 janvier 2022)



**+78%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+19%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 52/2021

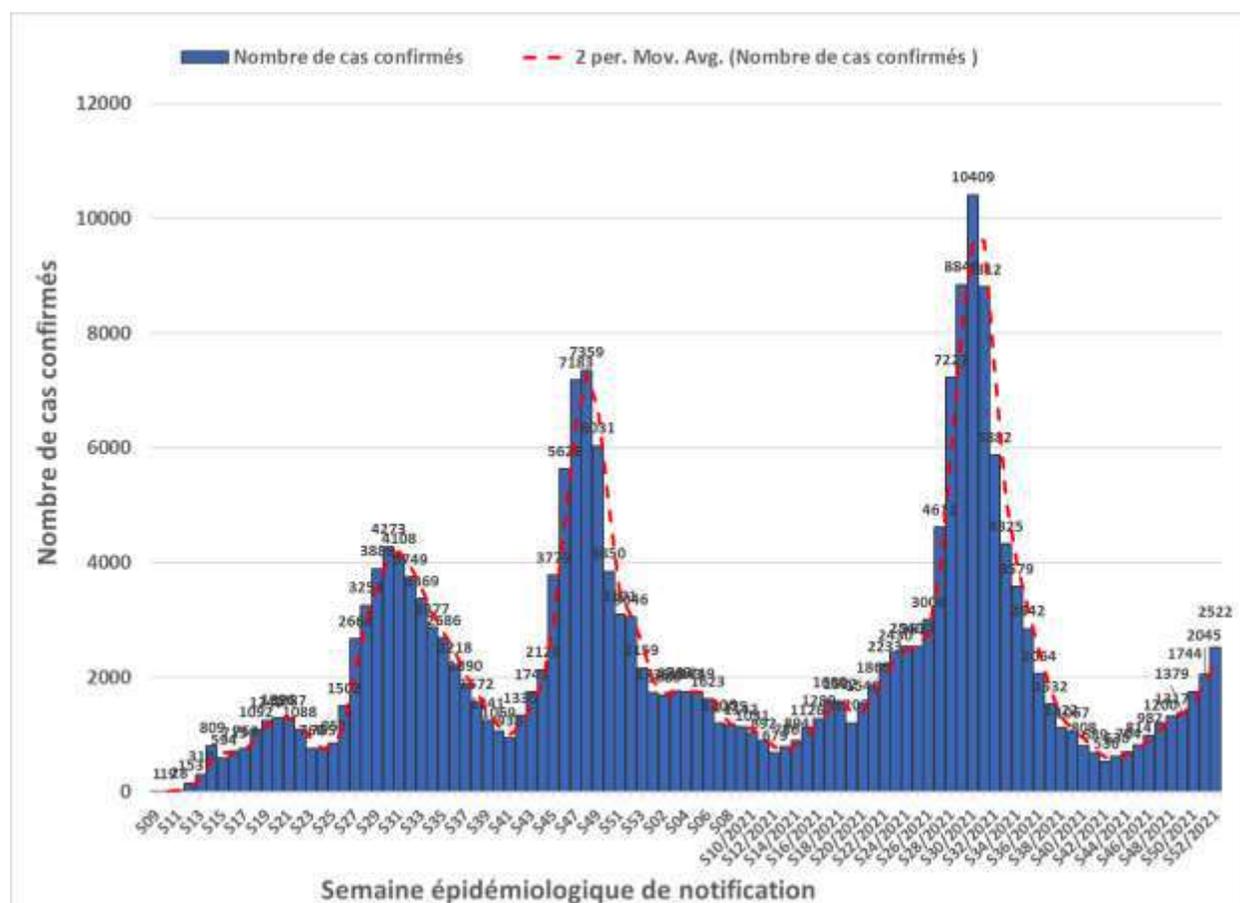
## ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

## ❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

**Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 52/2021 au 02 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3<sup>ème</sup> pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 52/2021

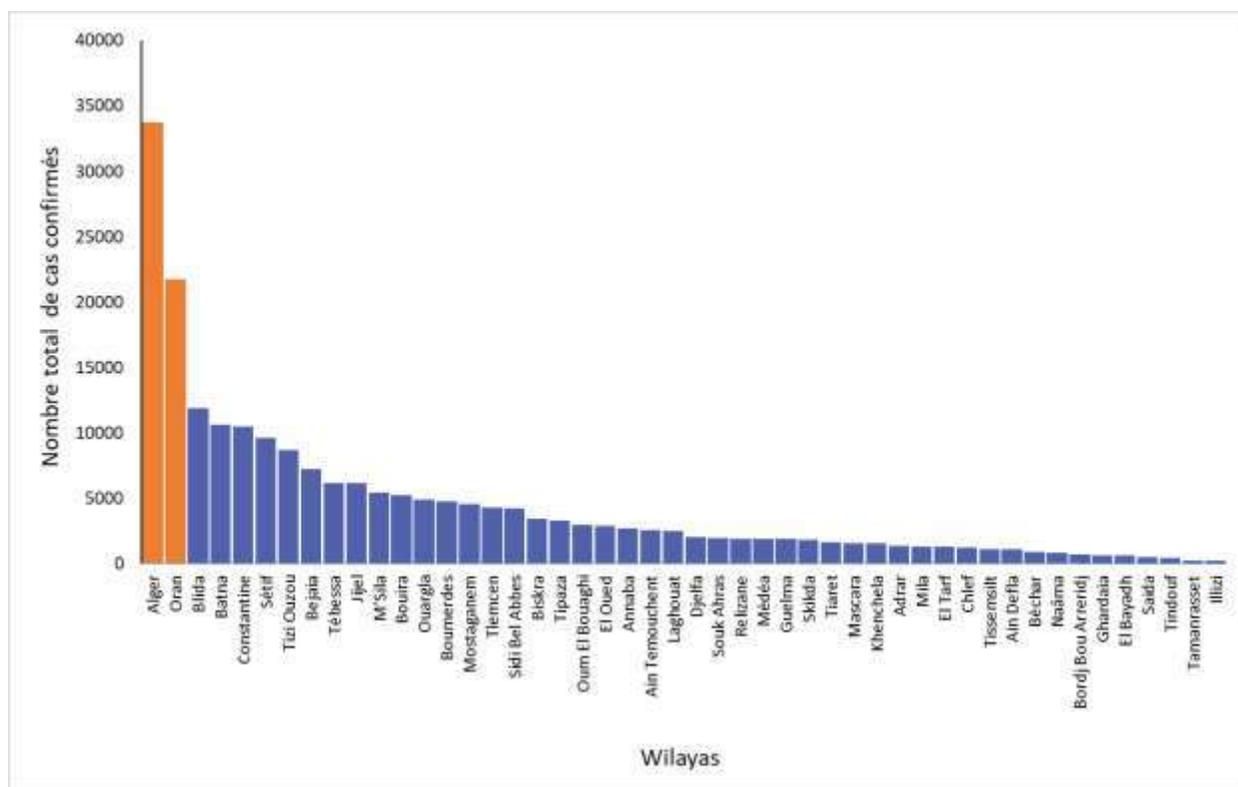
Après une baisse significative pendant douze semaines jusqu'à atteindre 536 cas en semaine S42/2021 (18-24 octobre 2021), le nombre hebdomadaire de nouveaux cas confirmés est reparti à la hausse sur les dix dernières semaines (évolutions hebdomadaires entre +4,7% et +26,5%) pour atteindre 2 522 cas. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est similaire à la semaine précédente et s'élève à 53 décès.

**Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie**

Item	S52/2021	S51/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	2522	2045	+23,3%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	360,3	292,1	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	5,74	4,66	
Nombre de nouveaux décès pax COVID-19	53	54	-1,9%

## ❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 26 novembre 2021

**Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 26 novembre 2021.**



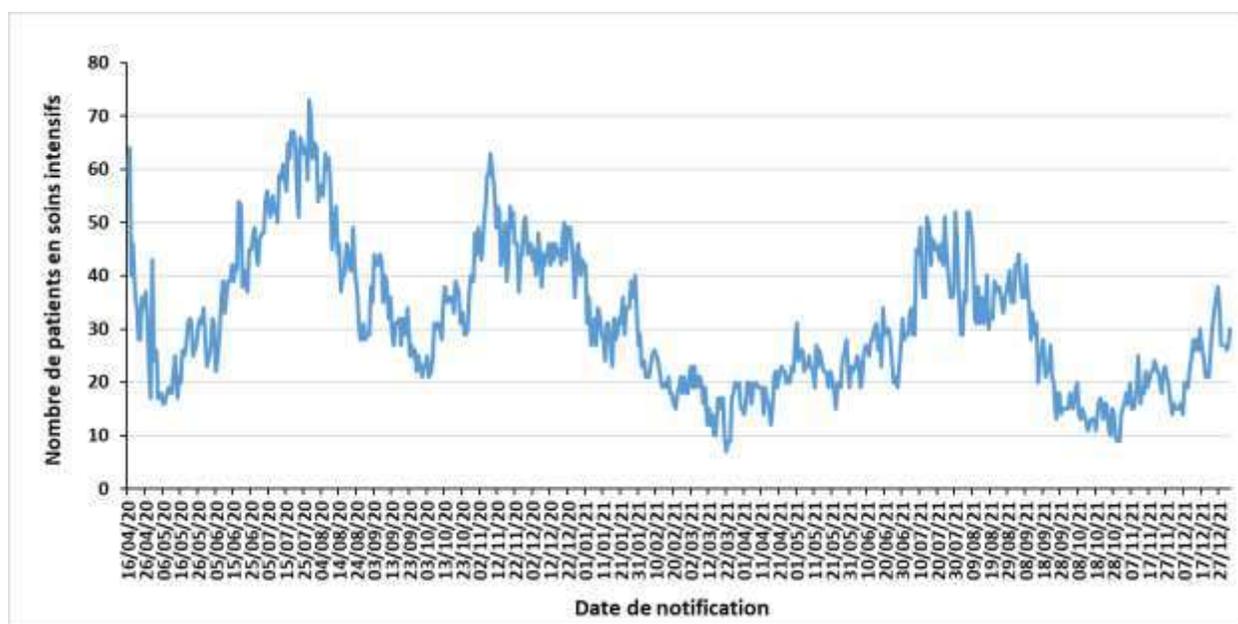
## POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 52/2021

En date du 26 novembre 2021, les wilayas d'Alger et Oran regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 33 79 et 21 756 cas respectivement (figure 4), soit 26% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces wilayas restent toujours les 02 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Constantine, Blida, Jijel, Batna et Tébessa (incidence supérieure à 750 cas pour 100 000 habitants dans ces 07 wilayas).

Sur 14 jours (13 au 26 novembre), quatre wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 2% : la wilaya de Jijel (3,9%), la wilaya de Béchar (2,7%), la wilaya de Mostaganem (2%) et la wilaya d'Oran (2%). Dix wilayas n'ont pas présenté de cas pendant ces 14 jours : les wilayas de Tindouf, Guelma, El Oued, Tissemsilt, Illizi, El Bayadh, Mascara, Ghardaïa, Djelfa et Ain Delfa.

### ❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

**Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril 2021 au 02 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué entre le 04 septembre et le 31 octobre 2021. Il est cependant reparti à la hausse depuis début novembre, il est resté supérieur à 20 sur les 24 derniers jours avec une moyenne de 26 patients.

*NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 décembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 26 décembre 2021.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

Des dispositifs seront également mis en place pour intensifier les opérations de la vaccination des fonctionnaires et certains corps des administrations et institutions publiques ainsi que d'autres métiers des secteurs des services et du commerce devant être raisonnablement en première ligne en matière de vaccination et qui se trouvent plus exposés ou susceptibles d'être des vecteurs importants de contamination.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

Le Ministère de l'Education nationale ayant enregistré 20 cas confirmés de COVID-19 en milieu scolaire (élèves et personnels) à travers le territoire national, il a été décidé un réaménagement des vacances scolaires d'hiver du 9 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 30 décembre 2021 la détection et confirmation de douze nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : **au total 16 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

## ❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

Le ministère de l'Education nationale a lancé, dimanche 02 janvier 2022, en coordination avec le ministère de la Santé, la troisième campagne de vaccination de son personnel contre la COVID-19, parallèlement à la fin des vacances de l'hiver. Dans le cadre de cette opération, 1433 unités de dépistage et de suivi ont été affectées au niveau des établissements scolaires ainsi que 41 services de médecine du travail et 16 centres médico-sociaux.

## ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

### ❖ Publications techniques :

- « Care, cleaning and disinfection of respiratory equipment in sterile services department », publication du 28 décembre 2021 :  
<https://www.who.int/publications/m/item/care-cleaning-and-disinfection-of-respiratory-equipment-in-sterile-services-department>
- « Checklists for care, cleaning, disinfection and sterilization of respiratory devices », publication du 28 décembre 2021 :  
<https://www.who.int/publications/m/item/checklists-for-care-cleaning-disinfection-and-sterilization-of-respiratory-devices>
- « Medical equipment related to oxygen therapy – Cleaning – task sequence », publication du 28 décembre 2021 :  
<https://www.who.int/publications/m/item/medical-equipment-related-to-oxygen-therapy--cleaning-task-sequence>

### ❖ Informations et communications :

- En date du 02 janvier 2022, la facilité COVAX a expédié 910 469 800 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

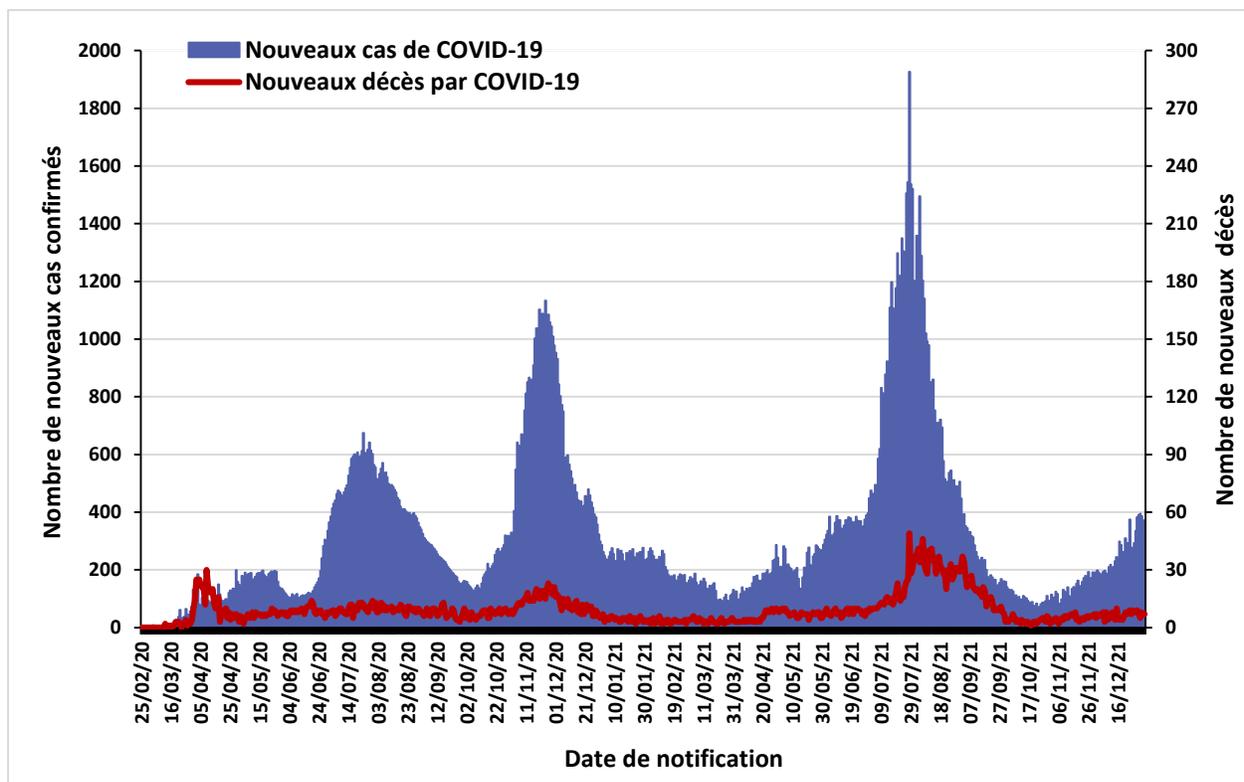
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 644  
Date du rapport : 4 janvier 2022  
Date des Données : 3 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 03 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

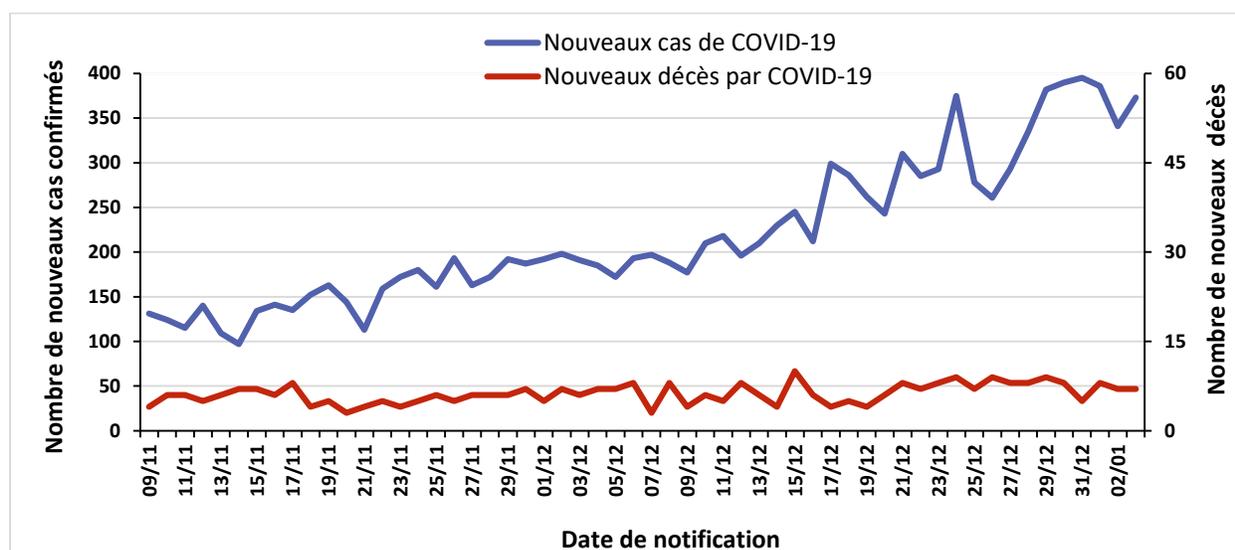
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 03 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>219 532</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		373
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	27
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	9
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	12
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>150 829</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		274
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		34
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 298</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		7
Taux de létalité		2,87%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 760 747</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 161 357
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 699 263
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		99 012

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 02 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 09 novembre 2021 au 03 janvier 2022)



- +79%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes
- +16%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 décembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 26 décembre 2021.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

Des dispositifs seront également mis en place pour intensifier les opérations de la vaccination des fonctionnaires et certains corps des administrations et institutions publiques ainsi que d'autres métiers des secteurs des services et du commerce devant être raisonnablement en première ligne en matière de vaccination et qui se trouvent plus exposés ou susceptibles d'être des vecteurs importants de contamination.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

Le Ministère de l'Education nationale ayant enregistré 20 cas confirmés de COVID-19 en milieu scolaire (élèves et personnels) à travers le territoire national, il a été décidé un réaménagement des vacances scolaires d'hiver du 9 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 30 décembre 2021 la détection et confirmation de douze nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : **au total 16 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

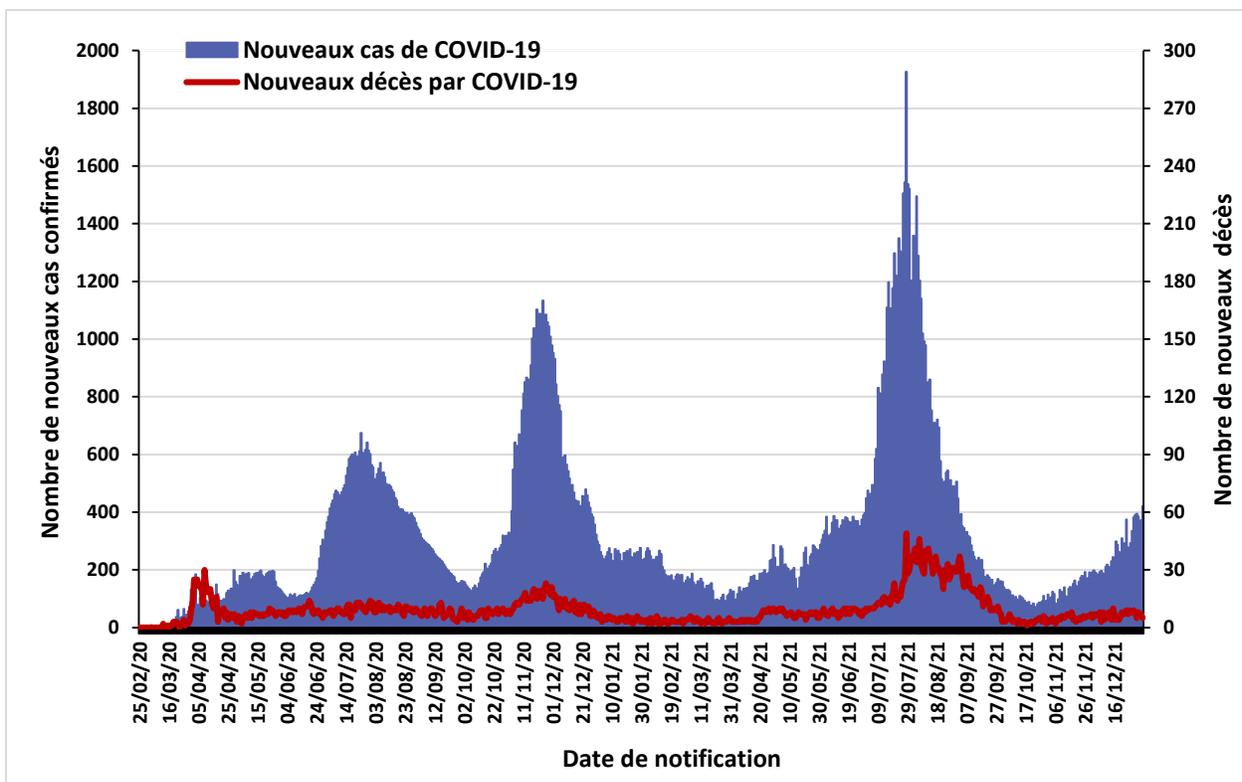
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** 645  
**Date du rapport :** 5 janvier 2022  
**Date des Données :** 4 janvier 2022



*Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 04 janvier 2022 en Algérie*



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

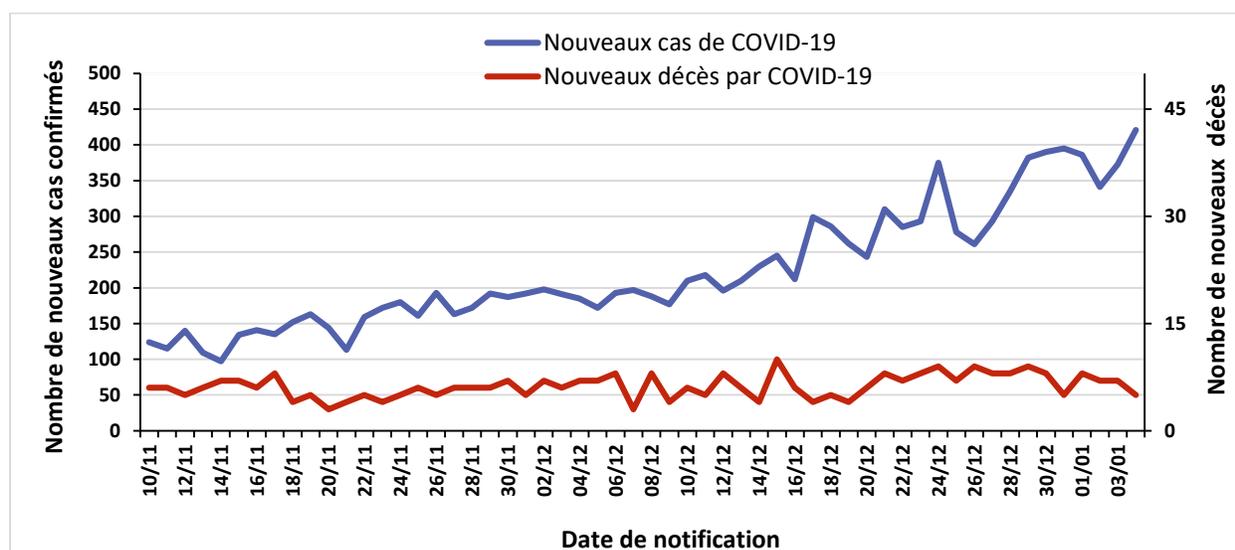
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 04 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>219 953</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		421
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	19
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	12
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>151 095</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		266
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		32
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 303</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		5
Taux de létalité		2,87%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 760 747</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 161 357
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 699 263
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		99 012

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 02 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 10 novembre 2021 au 04 janvier 2022)



**+81%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+18%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 décembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 26 décembre 2021.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

Des dispositifs seront également mis en place pour intensifier les opérations de la vaccination des fonctionnaires et certains corps des administrations et institutions publiques ainsi que d'autres métiers des secteurs des services et du commerce devant être raisonnablement en première ligne en matière de vaccination et qui se trouvent plus exposés ou susceptibles d'être des vecteurs importants de contamination.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

Le Ministère de l'Education nationale ayant enregistré 20 cas confirmés de COVID-19 en milieu scolaire (élèves et personnels) à travers le territoire national, il a été décidé un réaménagement des vacances scolaires d'hiver du 9 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 30 décembre 2021 la détection et confirmation de douze nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : **au total 16 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

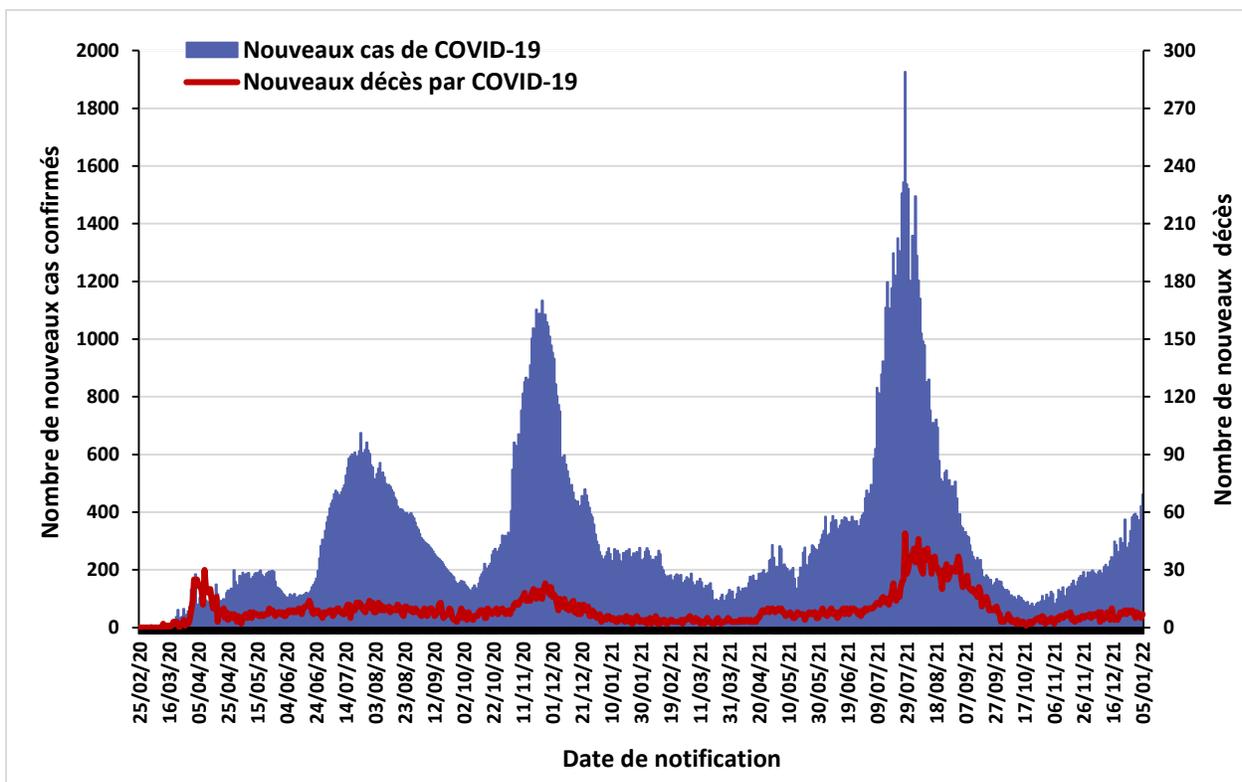
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 646  
Date du rapport : 6 janvier 2022  
Date des Données : 5 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 05 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

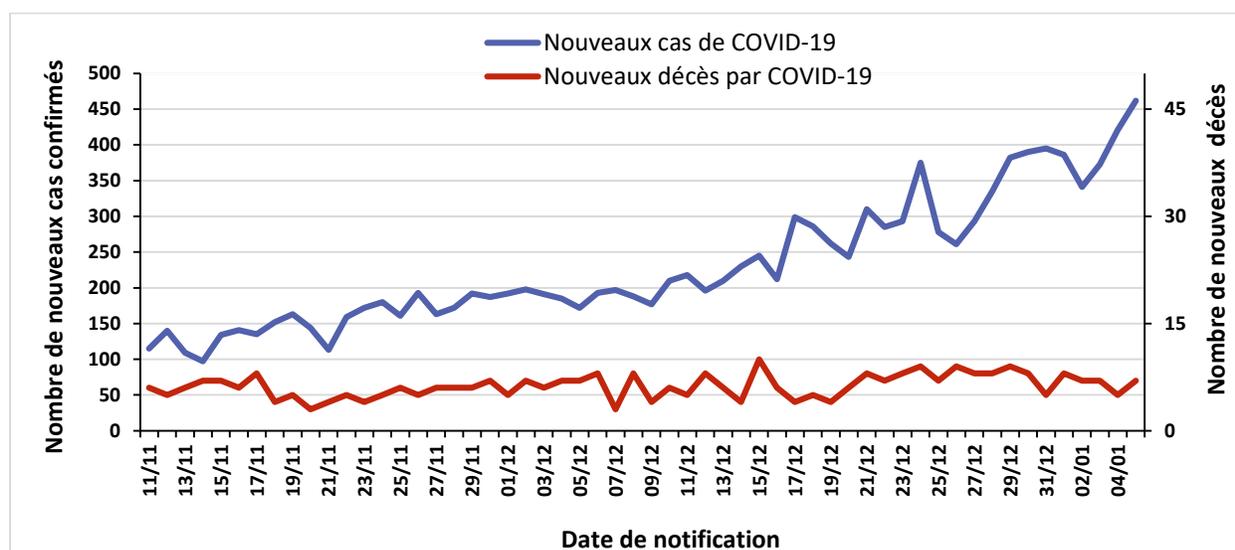
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 05 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>220 415</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		462
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	0
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	0
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	0
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>151 347</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		252
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		33
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 310</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		7
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 760 747</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 161 357
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 699 263
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		99 012

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 02 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 11 novembre 2021 au 05 janvier 2022)



**+84%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+16%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

Des dispositifs seront également mis en place pour intensifier les opérations de la vaccination des fonctionnaires et certains corps des administrations et institutions publiques ainsi que d'autres métiers des secteurs des services et du commerce devant être raisonnablement en première ligne en matière de vaccination et qui se trouvent plus exposés ou susceptibles d'être des vecteurs importants de contamination.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 30 décembre 2021 la détection et confirmation de douze nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : **au total 16 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

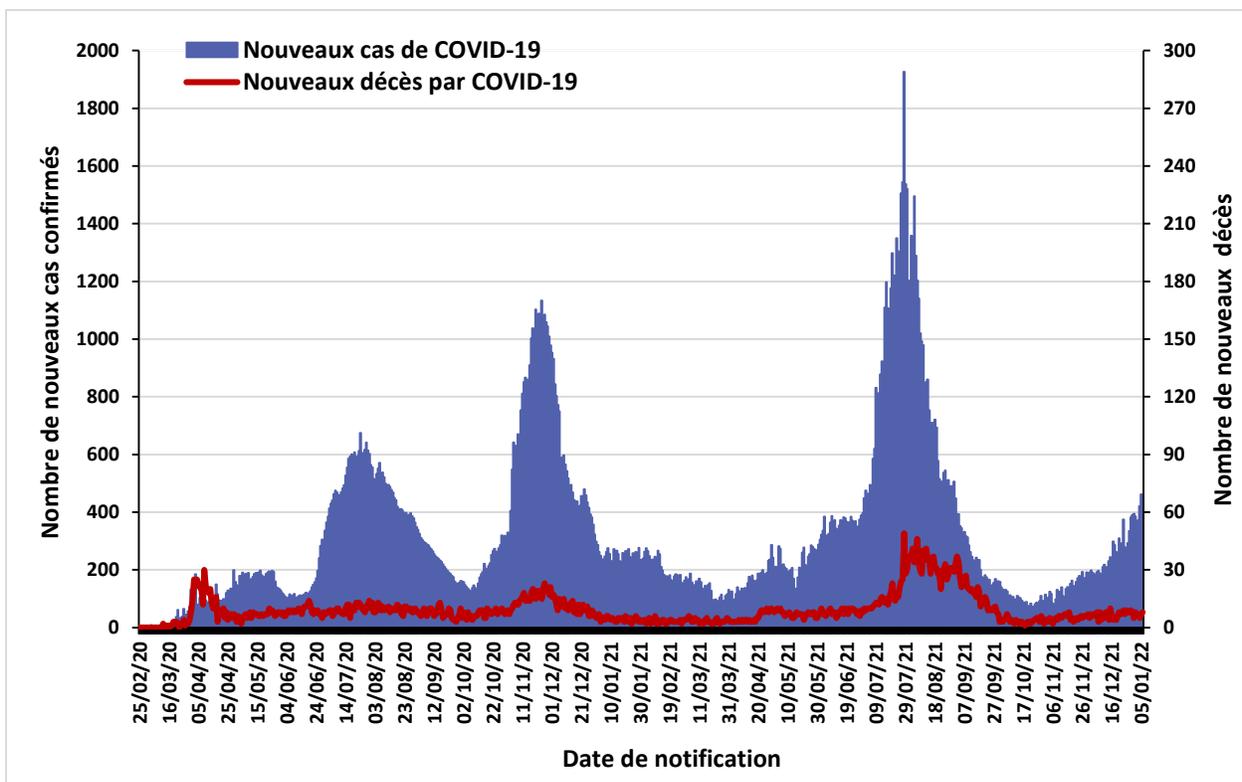
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 647  
Date du rapport : 7 janvier 2022  
Date des Données : 6 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 06 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

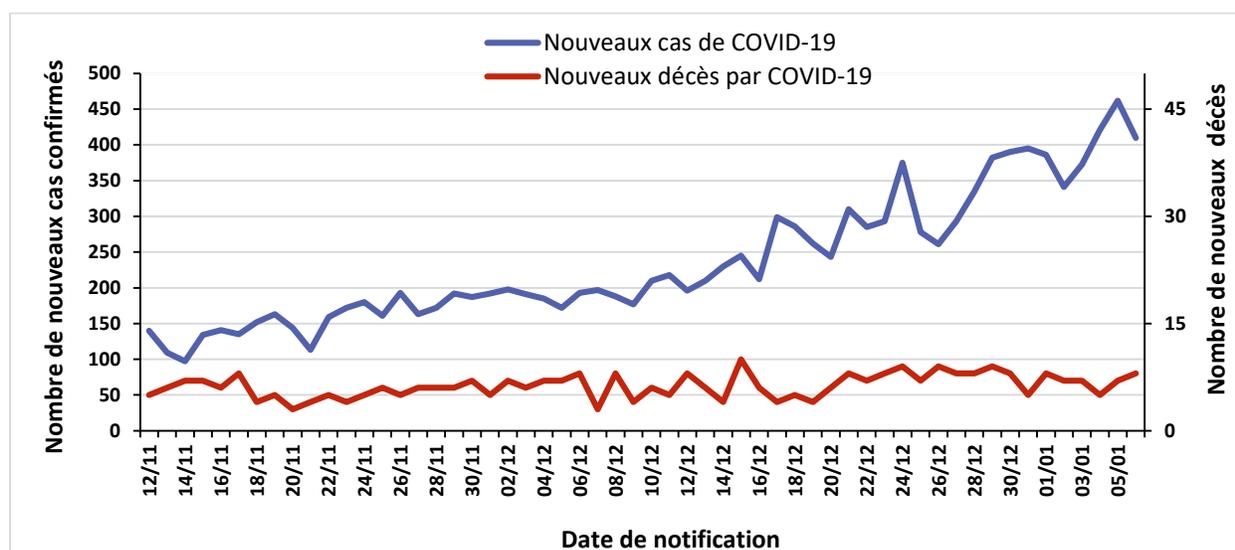
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 06 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>220 825</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		410
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	26
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	10
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	12
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>151 604</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		257
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		33
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 318</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		8
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 760 747</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 161 357
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 699 263
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		99 012

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 02 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 12 novembre 2021 au 06 janvier 2022)



- +87%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes
- +20%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

Des dispositifs seront également mis en place pour intensifier les opérations de la vaccination des fonctionnaires et certains corps des administrations et institutions publiques ainsi que d'autres métiers des secteurs des services et du commerce devant être raisonnablement en première ligne en matière de vaccination et qui se trouvent plus exposés ou susceptibles d'être des vecteurs importants de contamination.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 30 décembre 2021 la détection et confirmation de douze nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : **au total 16 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 648  
Date du rapport : 8 janvier 2022  
Date des Données : 7 janvier 2022

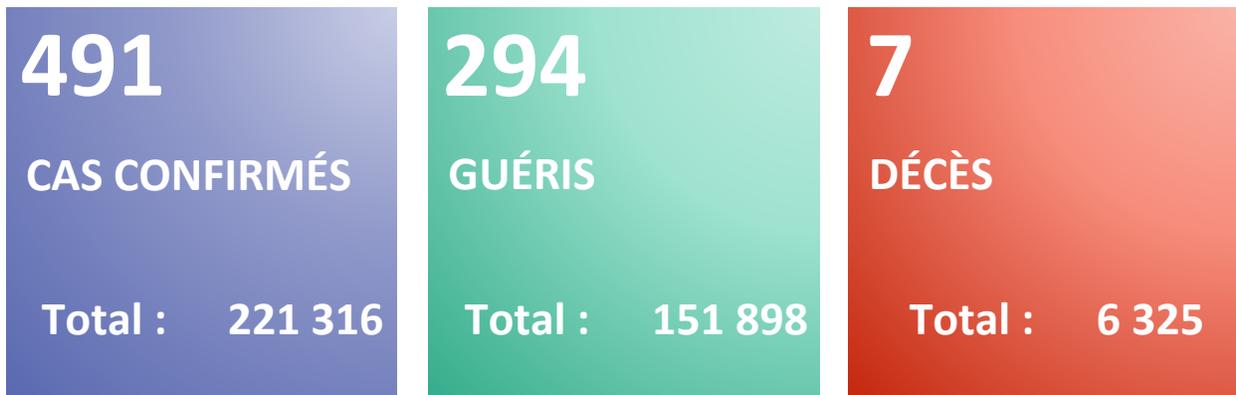
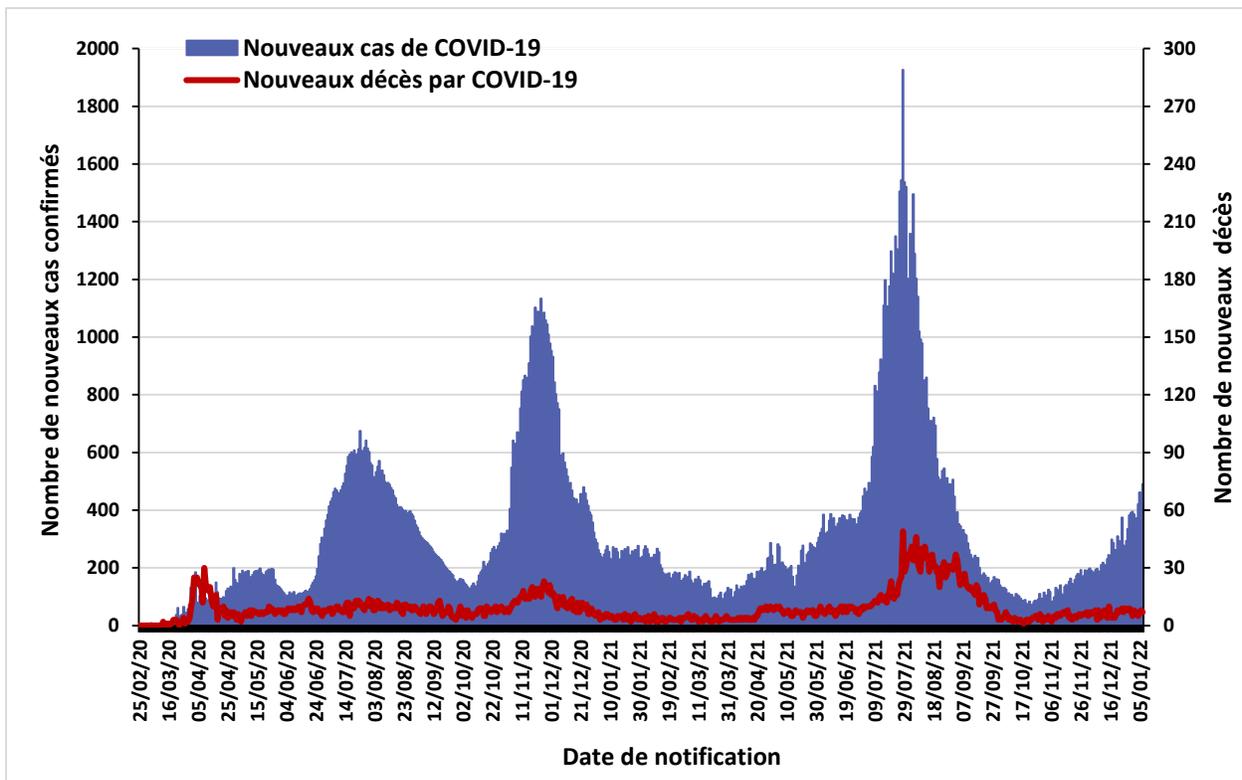


Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 07 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

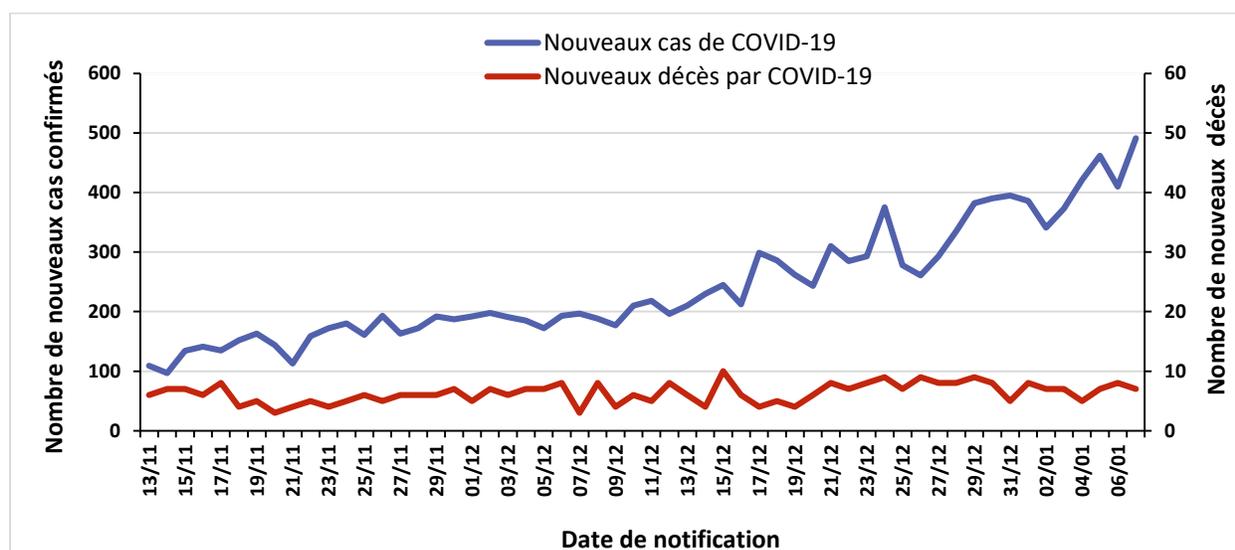
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 07 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>221 316</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		491
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	16
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	15
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>151 898</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		294
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		31
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 325</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		7
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 760 747</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 161 357
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 699 263
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		99 012

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 02 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 13 novembre 2021 au 07 janvier 2022)



**+90%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+20%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé vendredi 07 janvier 2022 la détection et confirmation de quarante-sept nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 29 cas de la wilaya d'Alger, 06 cas de la wilaya de Bejaïa, 01 cas de la wilaya de Bouira, représentant des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment et 11 cas de la wilaya de Constantine, représentant des retours de voyages de France, de Turquie et du Royaume Uni ». **Au total, 63 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

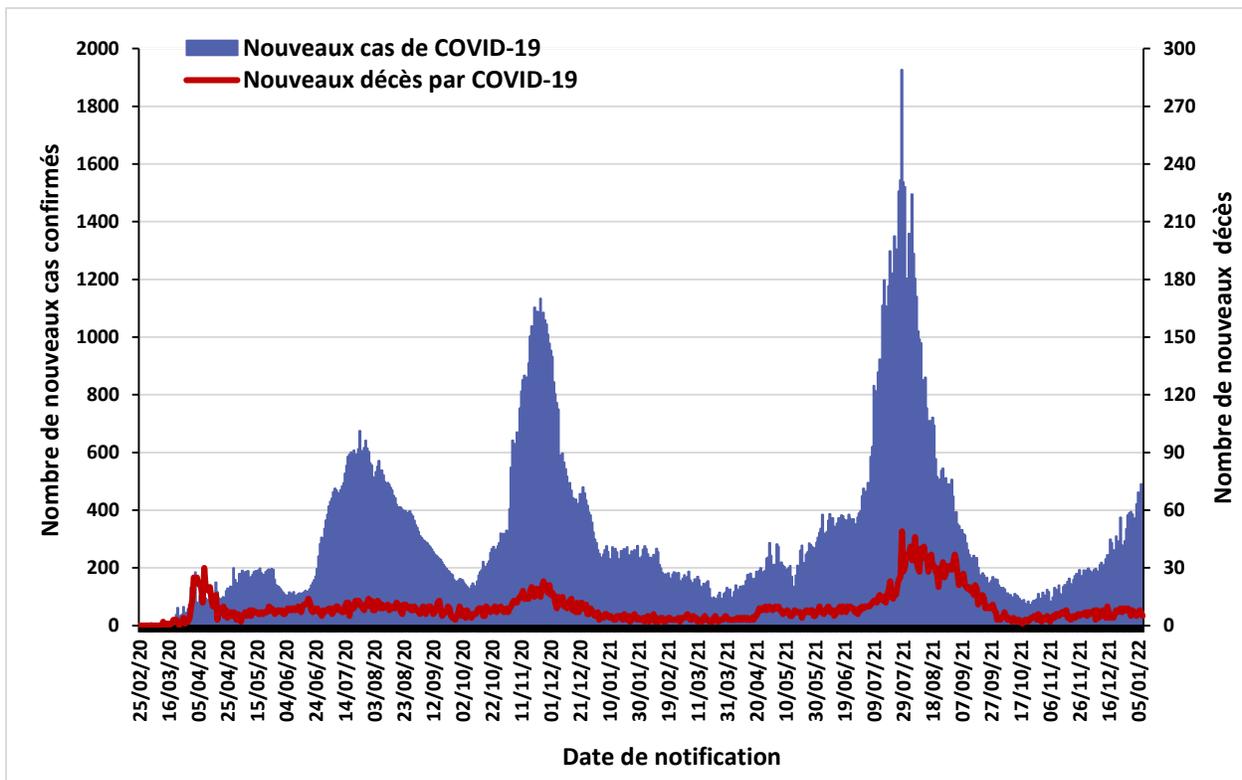
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 649  
Date du rapport : 9 janvier 2022  
Date des Données : 8 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 08 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

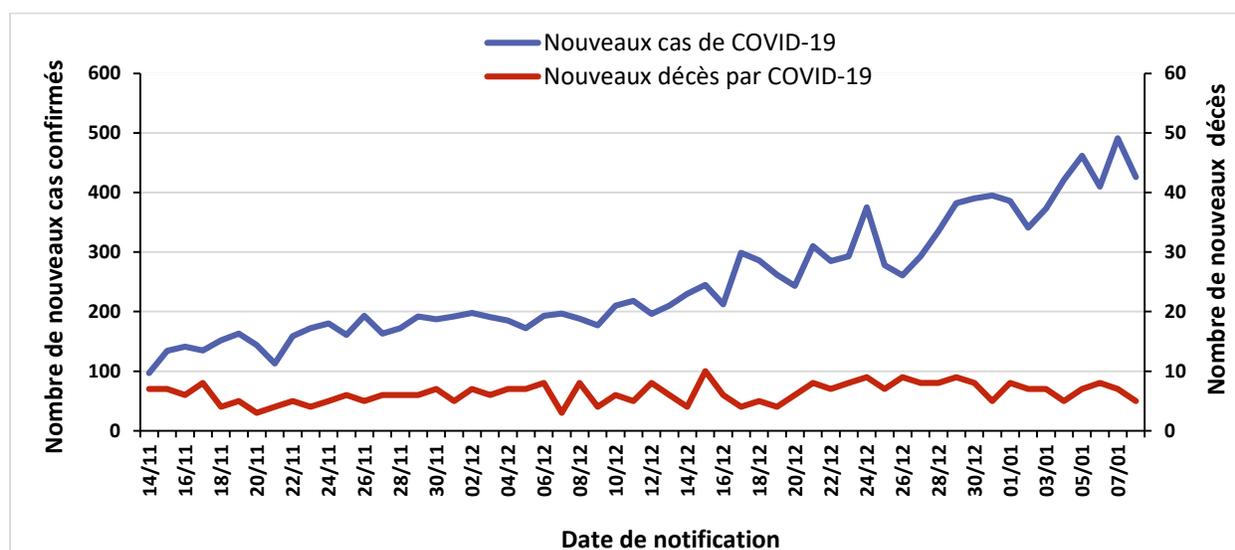
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

**Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 08 janvier 2022 en Algérie**

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>221 742</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		426
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	0
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	0
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	0
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>152 116</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		218
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		35
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 330</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		5
Taux de létalité		2,85%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 760 747</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 161 357
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 699 263
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		99 012

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 02 janvier 2022)

**Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 14 novembre 2021 au 08 janvier 2022)**



- +90%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes
- +21%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé vendredi 07 janvier 2022 la détection et confirmation de quarante-sept nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 29 cas de la wilaya d'Alger, 06 cas de la wilaya de Bejaïa, 01 cas de la wilaya de Bouira, représentant des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment et 11 cas de la wilaya de Constantine, représentant des retours de voyages de France, de Turquie et du Royaume Uni ». **Au total, 63 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

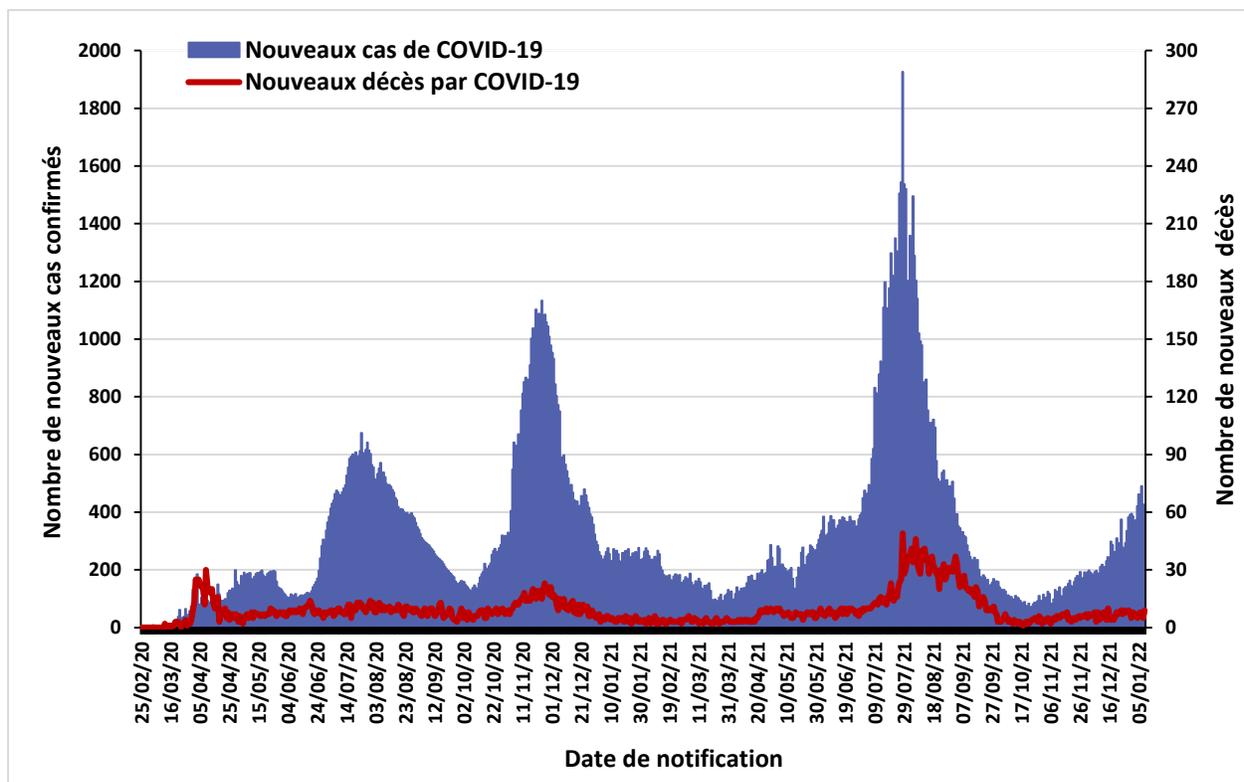
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 650  
Date du rapport : 10 janvier 2022  
Date des Données : 9 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 09 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

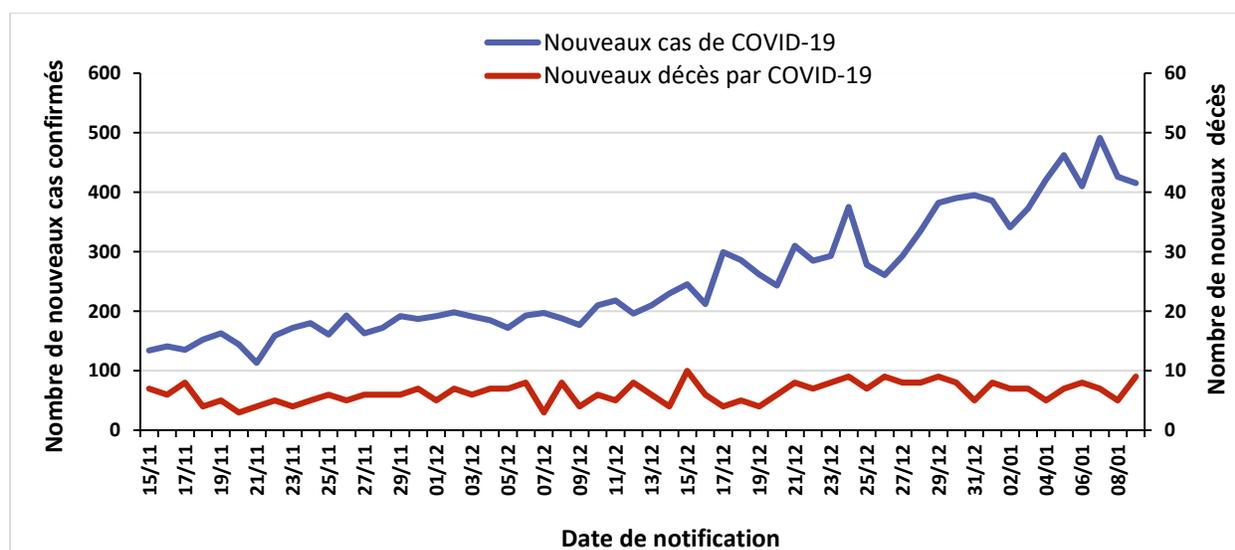
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 09 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>222 157</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		415
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	25
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	13
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	10
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>152 390</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		274
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		33
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 339</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		9
Taux de létalité		2,85%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 906 358</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 221 896
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 763 106
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		147 250

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 09 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 15 novembre 2021 au 09 janvier 2022)



**+91%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+20%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 01/2022

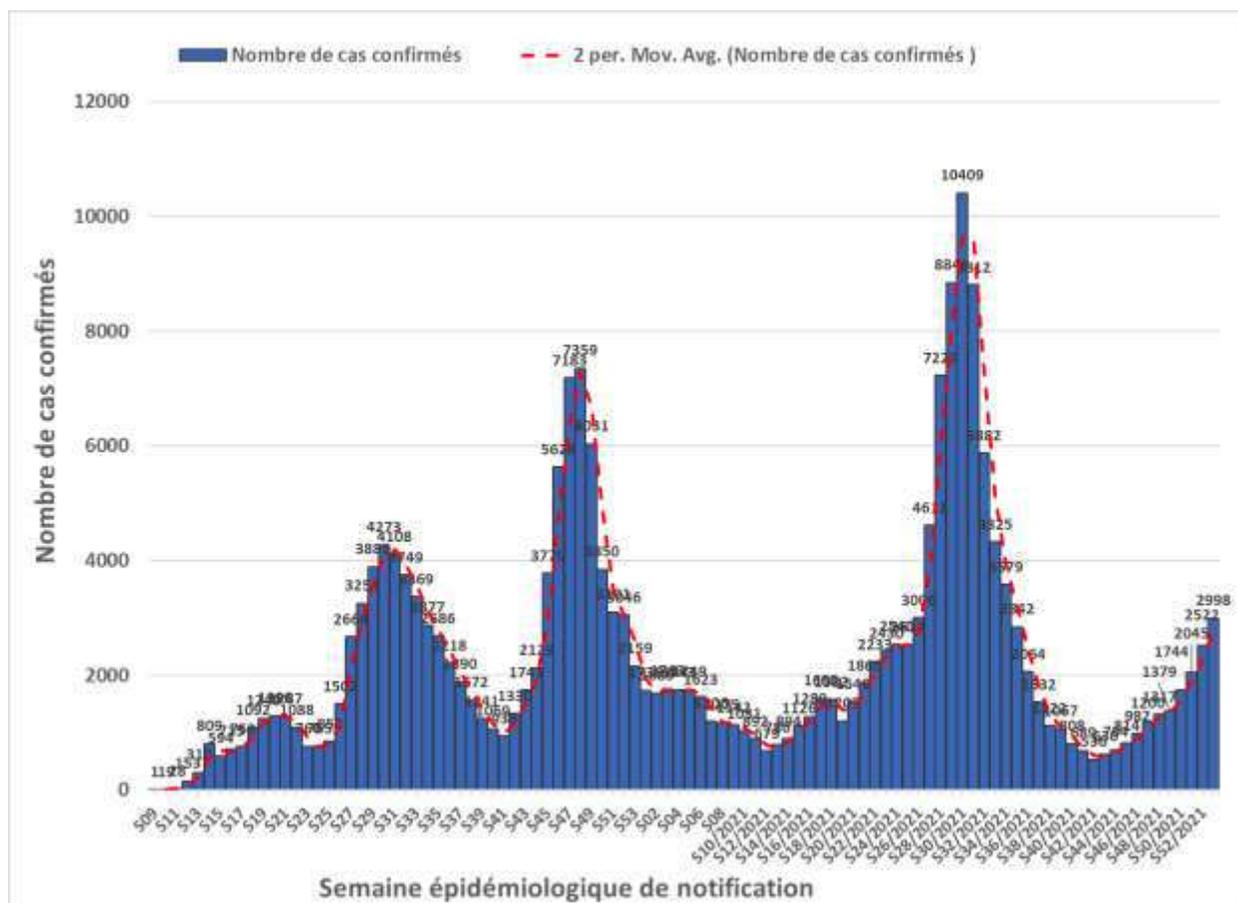
## ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

## ❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

**Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 01/2022 au 09 janvier 2022 en Algérie**



## POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 01/2022

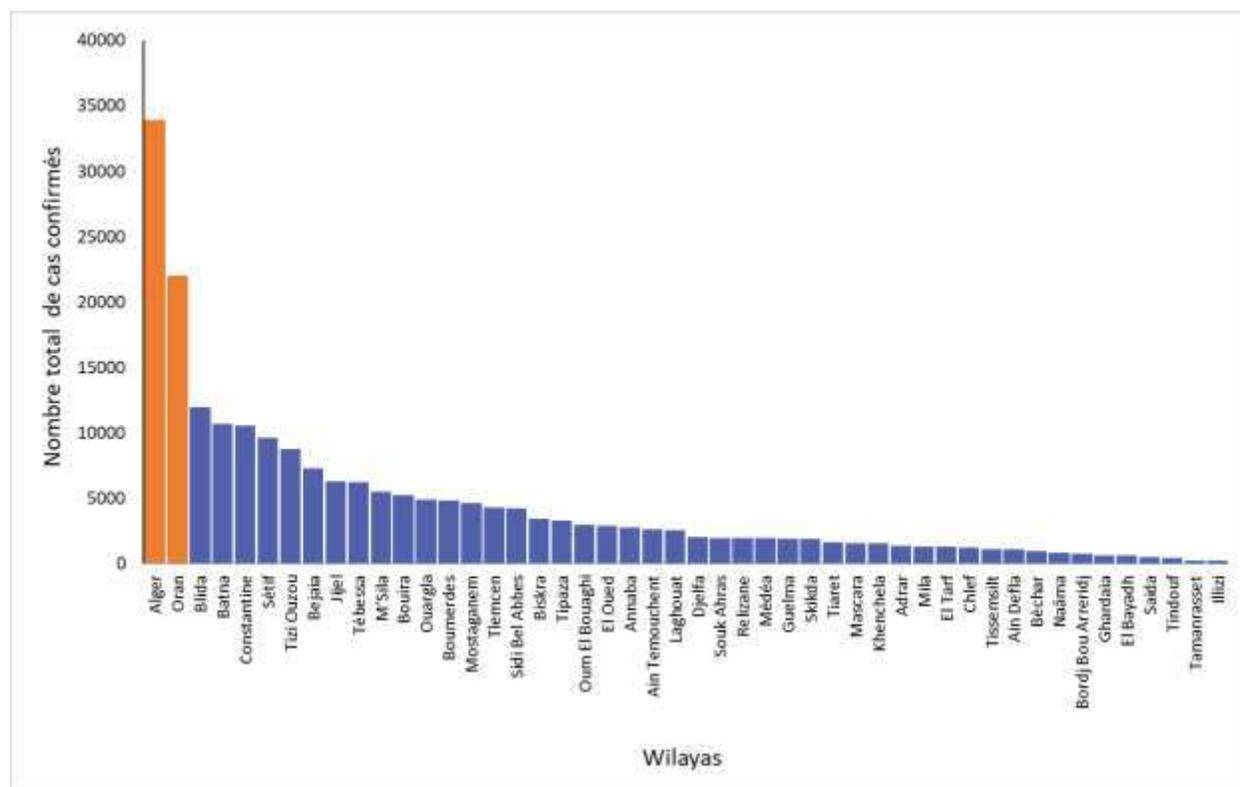
Après une baisse significative pendant douze semaines jusqu'à atteindre 536 cas en semaine S42/2021 (18-24 octobre 2021), le nombre hebdomadaire de nouveaux cas confirmés est reparti à la hausse sur les onze dernières semaines (évolutions hebdomadaires entre +4,7% et +26,5%) pour atteindre 2 998 cas. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est en baisse par rapport à la semaine précédente (-9,4%) et s'élève à 48 décès.

**Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie**

Item	S01/2022	S52/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	2998	2522	+18,9%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	428,3	360,3	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	6,83	5,74	
Nombre de nouveaux décès pax COVID-19	48	53	-9,4%

### ❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 03 décembre 2021

**Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 03 décembre 2021.**



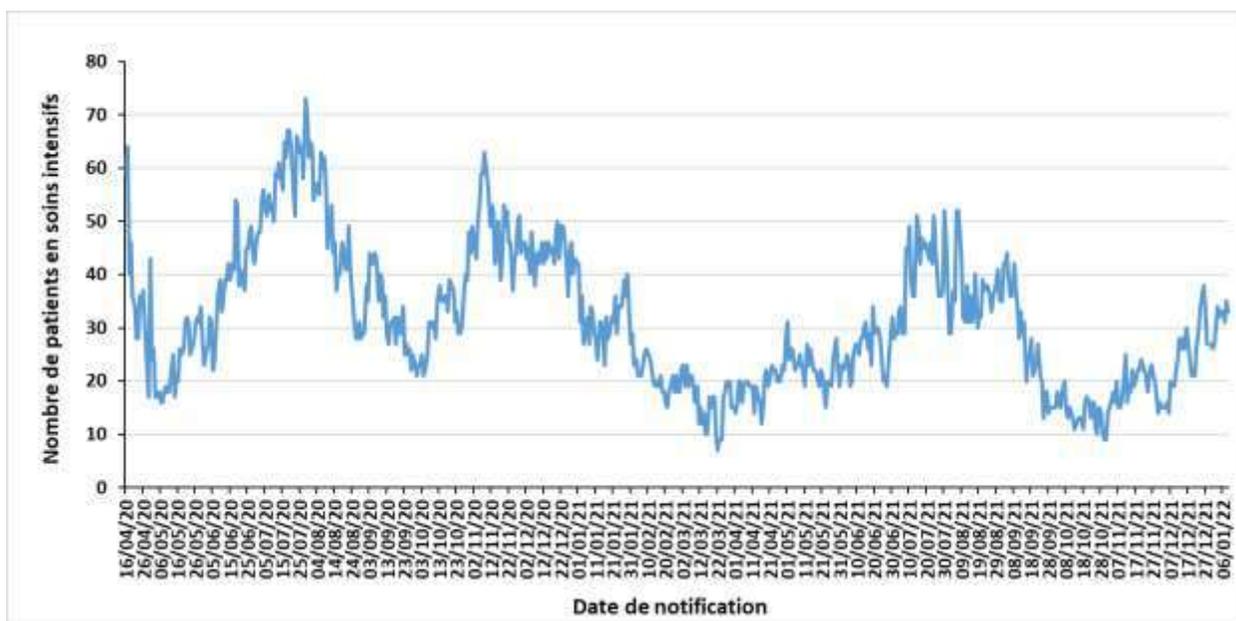
## POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 01/2022

En date du 03 décembre 2021, les wilayas d'Alger et Oran regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 33 942 et 22 003 cas respectivement (figure 4), soit 27% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces wilayas restent toujours les 02 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Constantine, Blida, Jijel, Batna et Tébessa (incidence supérieure à 750 cas pour 100 000 habitants dans ces 07 wilayas).

Sur 14 jours (20 novembre au 03 décembre), huit wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 2% : la wilaya de Jijel (4,4%), la wilaya de Béchar (3,5%), la wilaya de Mila (2,9%), la wilaya de Mostaganem (2,4%), la wilaya d'Oran (2,3%), la wilaya de Béjaïa (2,2%), la wilaya de Tindouf (2%) et la wilaya d'Ain Temouchent (2%). Sept wilayas n'ont pas présenté de cas pendant ces 14 jours : les wilayas de Tissemsilt, Illizi, El Bayadh, Tiaret, Ghardaïa, Djelfa et Ain Delfa.

### ❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

**Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril 2021 au 09 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué entre le 04 septembre et le 31 octobre 2021. Il est cependant reparti à la hausse depuis début novembre, il est resté supérieur à 20 sur les 30 derniers jours avec une moyenne de 29 patients.

*NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

# ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE ET INTERVENTIONS DE RIPOSTE

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le ministère de la Santé a organisé les 8 et 9 janvier 2022 un **séminaire national sur la modernisation du système de santé** au Centre International des Conférences (CIC). Huit ateliers se sont déroulés sur ces deux jours avec les thématiques suivantes : (1) Prévention, promotion et protection de la santé, (2) Gouvernance et gestion des établissements publics de santé, (3) Métiers et professionnels de la santé, (4) Formation et valorisation des ressources, (5) Financement des établissements publics de santé, (6) Médicaments et équipements de santé, (7) Organisation des soins, et (8) Numérisation.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé vendredi 07 janvier 2022 la détection et confirmation de quarante-sept nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 29 cas de la wilaya d'Alger, 06 cas de la wilaya de Bejaïa, 01 cas de la wilaya de Bouira, représentant des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment et 11 cas de la wilaya de Constantine, représentant des retours de voyages de France, de Turquie et du Royaume Uni ». **Au total, 63 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

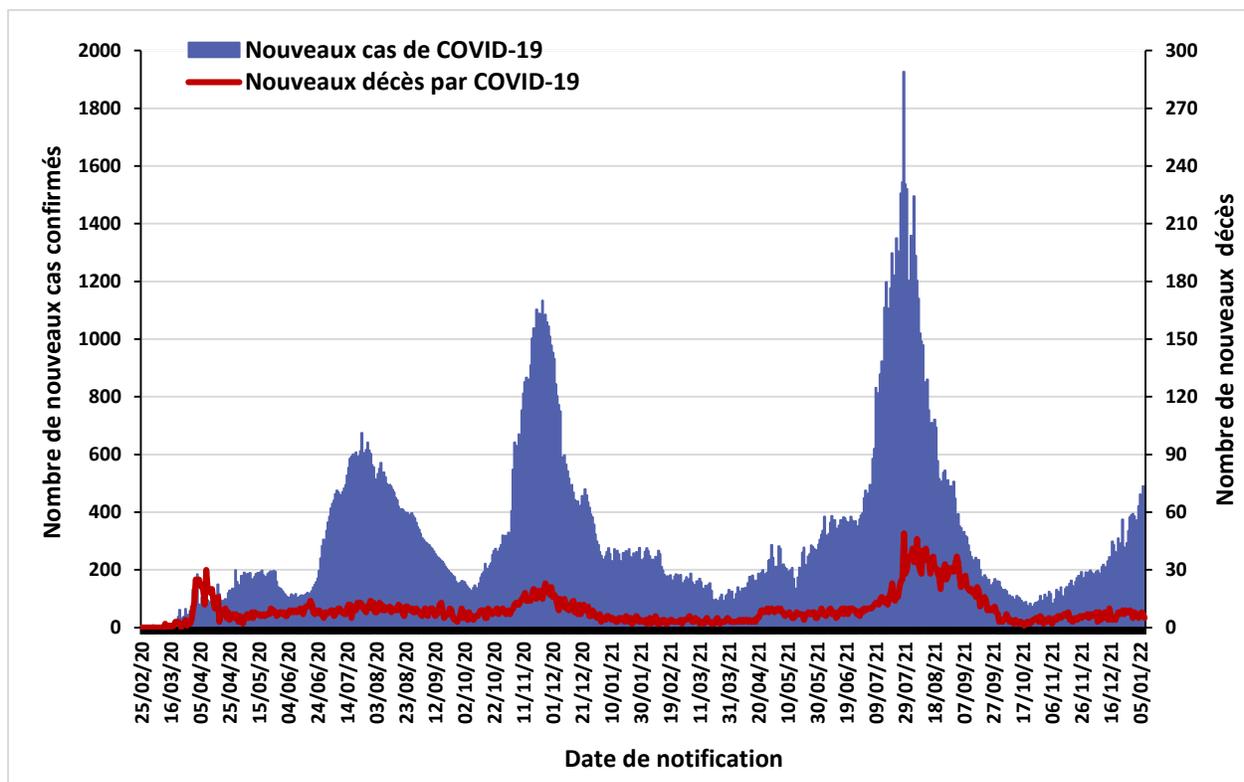
**NB :** Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 651  
Date du rapport : 11 janvier 2022  
Date des Données : 10 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 10 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

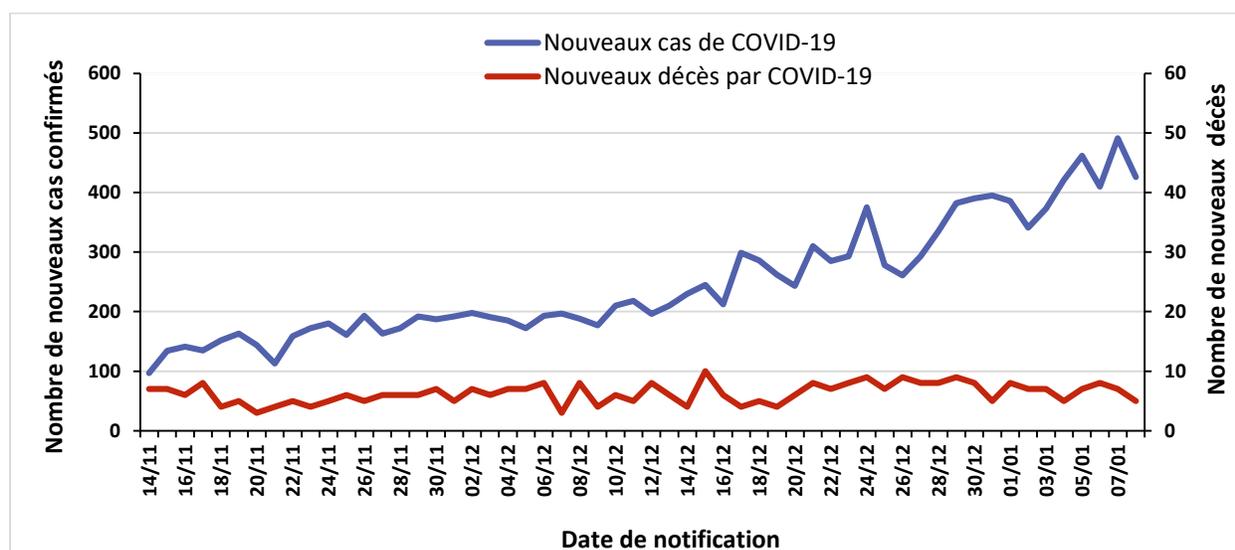
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 10 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>222 639</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		482
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	17
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	14
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>152 715</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		325
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		39
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 349</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		10
Taux de létalité		2,85%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 906 358</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 221 896
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 763 106
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		147 250

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 09 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 16 novembre 2021 au 10 janvier 2022)



- +93%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes
- +24%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le ministère de la Santé a organisé les 8 et 9 janvier 2022 un **séminaire national sur la modernisation du système de santé** au Centre International des Conférences (CIC). Huit ateliers se sont déroulés sur ces deux jours avec les thématiques suivantes : (1) Prévention, promotion et protection de la santé, (2) Gouvernance et gestion des établissements publics de santé, (3) Métiers et professionnels de la santé, (4) Formation et valorisation des ressources, (5) Financement des établissements publics de santé, (6) Médicaments et équipements de santé, (7) Organisation des soins, et (8) Numérisation.

## ❖ Prise en charge des cas :

Un communiqué du Ministère de l'Industrie pharmaceutique a indiqué lundi 10 janvier 2022 que les différents établissements de production d'oxygène sont réquisitionnés pour assurer l'approvisionnement continu de l'ensemble des établissements hospitaliers en oxygène médical, en riposte à la résurgence de la pandémie COVID-19.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé vendredi 07 janvier 2022 la détection et confirmation de quarante-sept nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 29 cas de la wilaya d'Alger, 06 cas de la wilaya de Bejaïa, 01 cas de la wilaya de Bouira, représentant des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment et 11 cas de la wilaya de Constantine, représentant des retours de voyages de France, de Turquie et du Royaume Uni ». **Au total, 63 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 652  
Date du rapport : 12 janvier 2022  
Date des Données : 11 janvier 2022

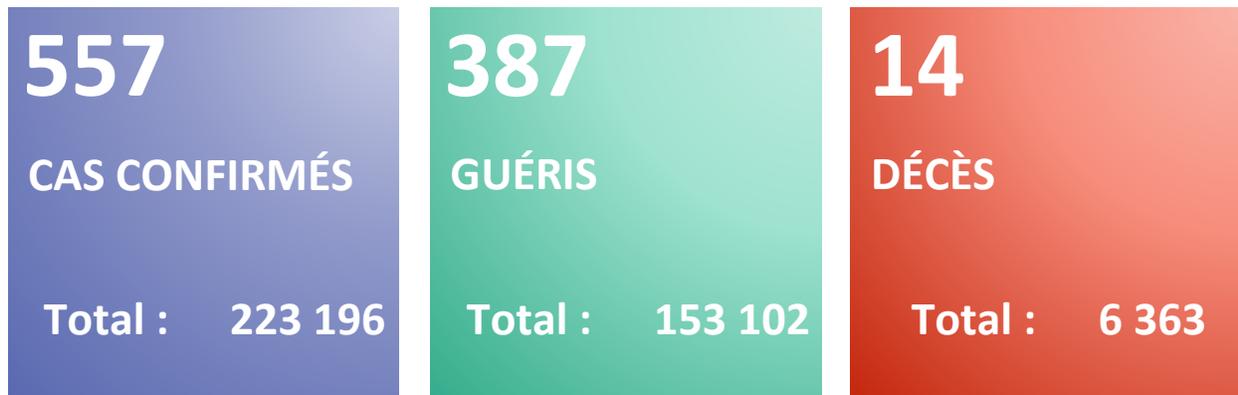
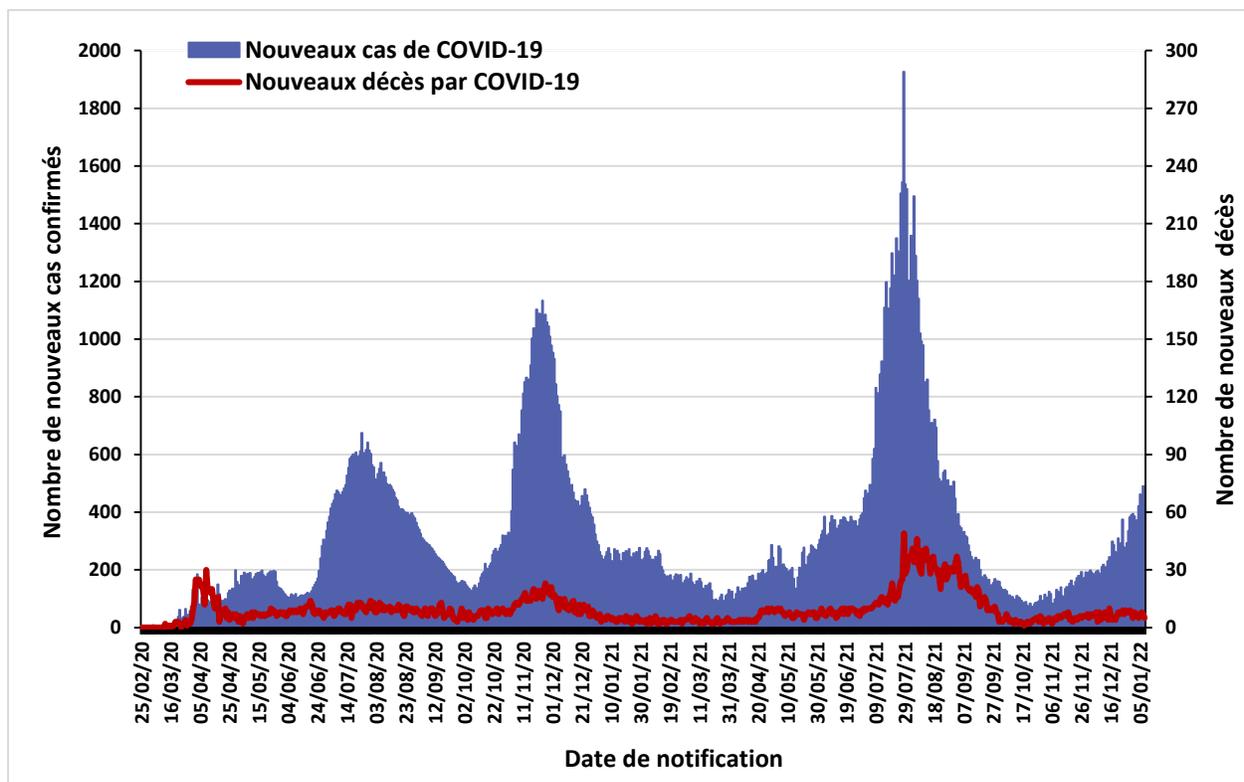


Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 11 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

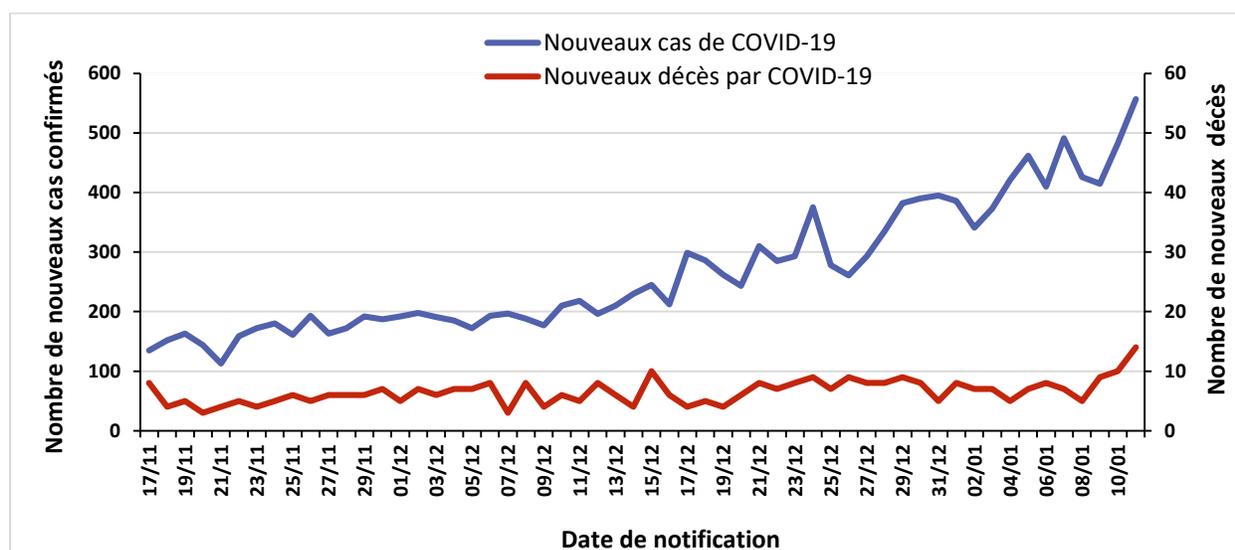
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 11 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>223 196</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		557
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	16
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	15
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	17
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>153 102</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		387
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		37
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 363</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		14
Taux de létalité		2,85%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 935 844</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 233 590
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 775 901
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		158 466

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 10 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 17 novembre 2021 au 11 janvier 2022)



**+96%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+32%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le ministère de la Santé a organisé les 8 et 9 janvier 2022 un **séminaire national sur la modernisation du système de santé** au Centre International des Conférences (CIC). Huit ateliers se sont déroulés sur ces deux jours avec les thématiques suivantes : (1) Prévention, promotion et protection de la santé, (2) Gouvernance et gestion des établissements publics de santé, (3) Métiers et professionnels de la santé, (4) Formation et valorisation des ressources, (5) Financement des établissements publics de santé, (6) Médicaments et équipements de santé, (7) Organisation des soins, et (8) Numérisation.

**+96%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE ET INTERVENTIONS DE RIPOSTE

### ❖ Prise en charge des cas :

Un communiqué du Ministère de l'Industrie pharmaceutique a indiqué lundi 10 janvier 2022 que les différents établissements de production d'oxygène sont réquisitionnés pour assurer l'approvisionnement continu de l'ensemble des établissements hospitaliers en oxygène médical, en riposte à la résurgence de la pandémie COVID-19.

### ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé vendredi 07 janvier 2022 la détection et confirmation de quarante-sept nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 29 cas de la wilaya d'Alger, 06 cas de la wilaya de Bejaïa, 01 cas de la wilaya de Bouira, représentant des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment et 11 cas de la wilaya de Constantine, représentant des retours de voyages de France, de Turquie et du Royaume Uni ». **Au total, 63 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

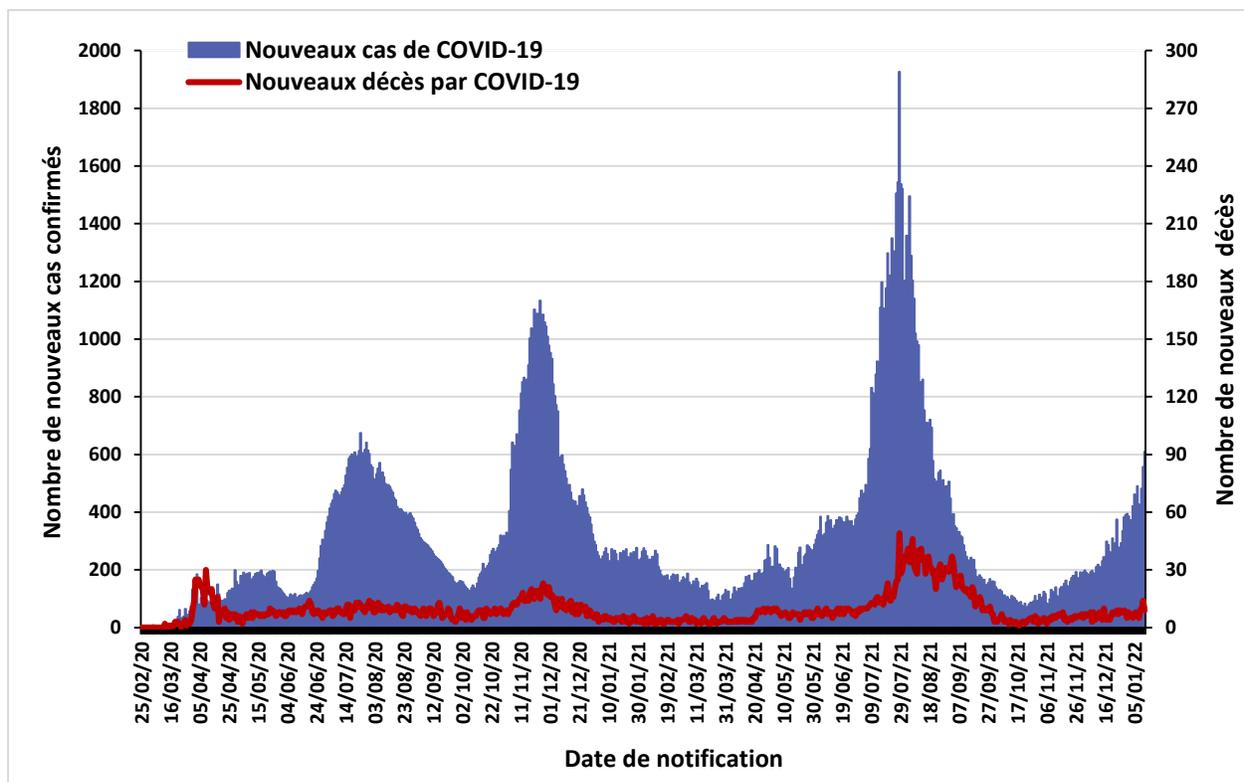
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 653  
Date du rapport : 13 janvier 2022  
Date des Données : 12 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 12 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

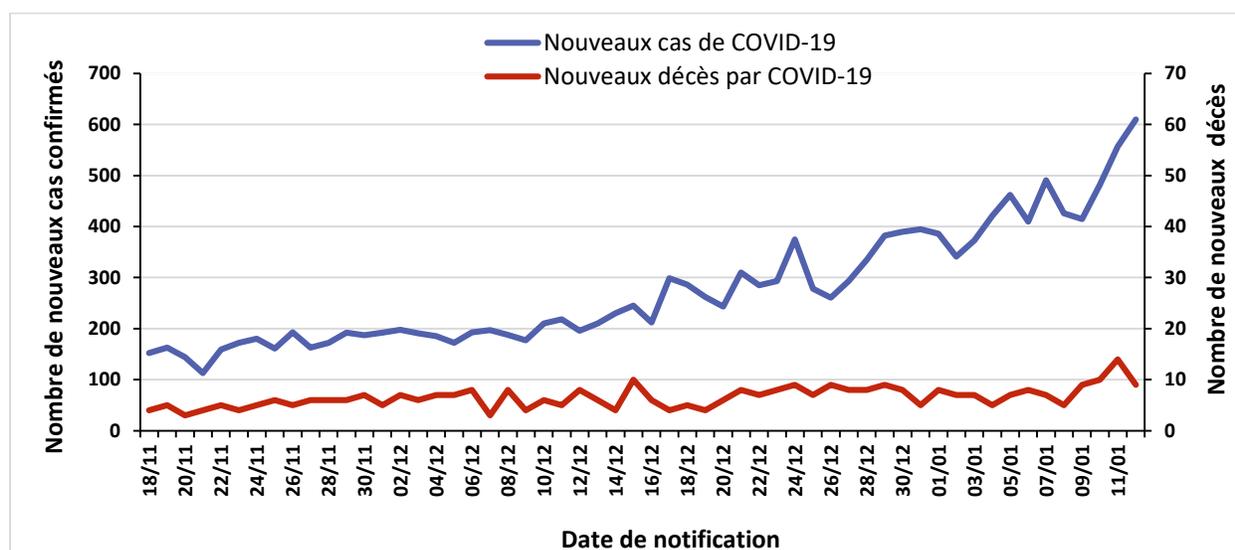
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

**Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 12 janvier 2022 en Algérie**

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>223 806</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		610
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	17
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	13
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>153 469</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		367
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		41
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 372</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		9
Taux de létalité		2,85%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 935 844</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 233 590
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 775 901
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		158 466

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 10 janvier 2022)

**Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 18 novembre 2021 au 12 janvier 2022)**



**+99%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+29%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé vendredi 07 janvier 2022 la détection et confirmation de quarante-sept nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 29 cas de la wilaya d'Alger, 06 cas de la wilaya de Bejaïa, 01 cas de la wilaya de Bouira, représentant des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés précédemment et 11 cas de la wilaya de Constantine, représentant des retours de voyages de France, de Turquie et du Royaume Uni ». **Au total, 63 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

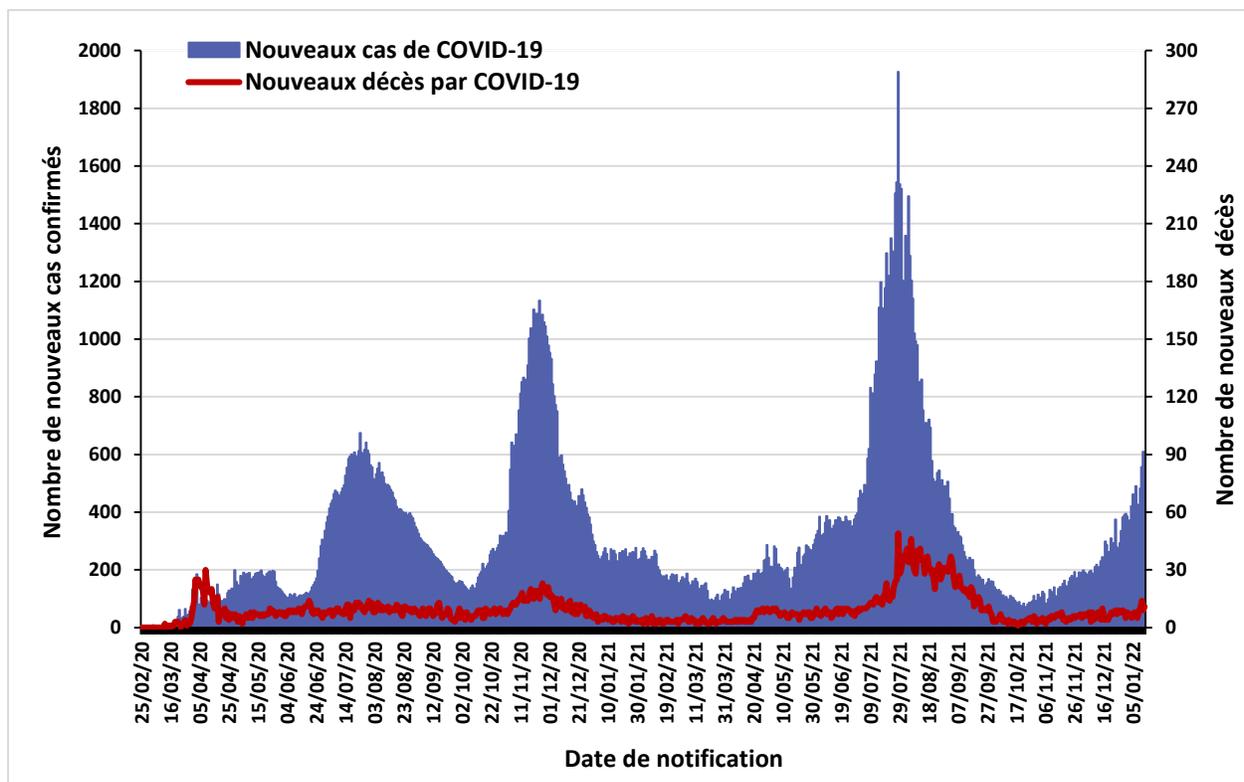
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** 654  
**Date du rapport :** 14 janvier 2022  
**Date des Données :** 13 janvier 2022



*Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 13 janvier 2022 en Algérie*



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

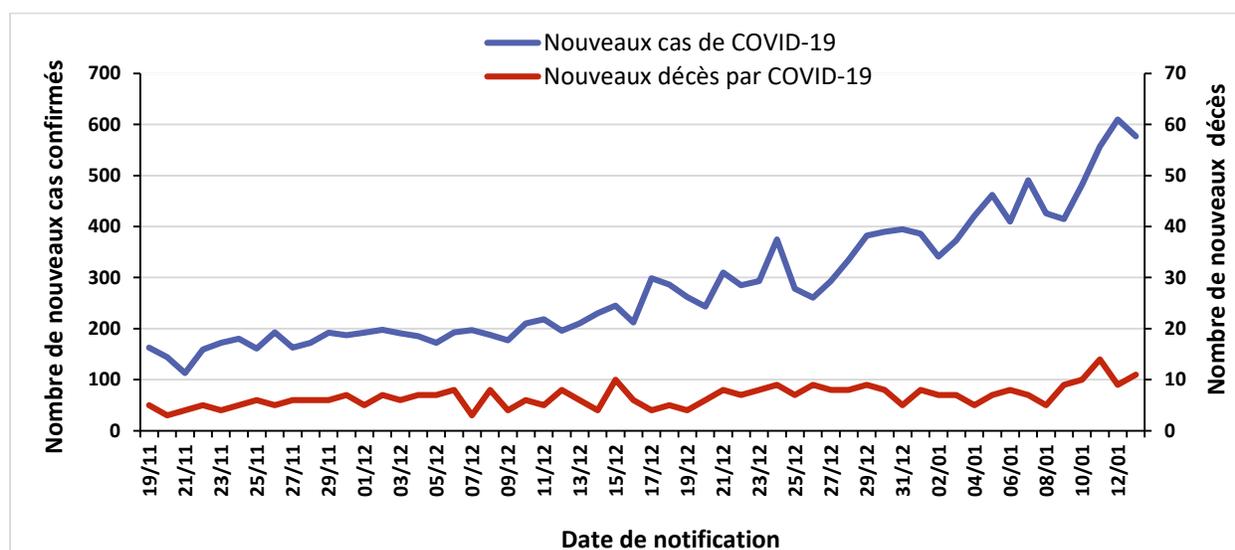
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 13 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>224 383</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		577
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	19
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	12
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	17
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>153 812</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		343
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		41
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 383</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		11
Taux de létalité		2,84%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 974 545</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 247 787
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 796 432
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		166 593

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 12 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 19 novembre 2021 au 13 janvier 2022)



**+104%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+31%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 13 janvier 2022 la détection et confirmation de quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 61 cas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat ». A ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants contre 33 % pour le variant Omicron, tandis qu'au 30 décembre dernier, Delta représentait 80%, et Omicron 10%. **Au total, 145 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

## ❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a réitéré, jeudi 13 janvier 2022 à Alger, son appel à adhérer à la campagne de vaccination contre le Coronavirus, assurant de la disponibilité des doses en nombre suffisant.

Un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique publié jeudi 13 janvier 2022 a indiqué que le secteur organisera lundi 17 janvier 2022 une campagne de vaccination contre la COVID-19 au profit des enseignants, des étudiants et de tous les personnels universitaires, ainsi que des actions de sensibilisation.

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé jeudi 13 janvier 2022 le début de la commercialisation du vaccin anti-COVID-19 CoronaVac produit par le groupe pharmaceutique Sidal en collaboration avec les laboratoires chinois Sinovac. La capacité de production est de 96 millions de vaccins par an.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR :** [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR :** [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

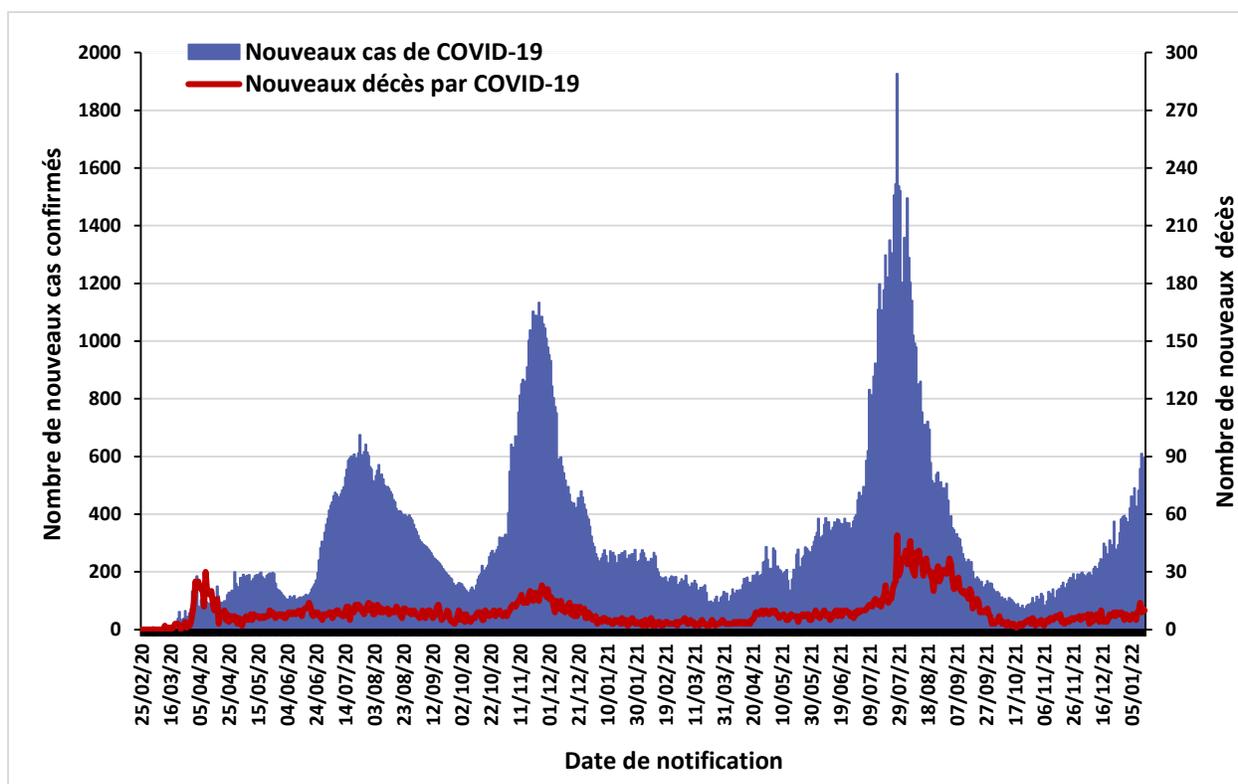
**NB :** Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 655  
Date du rapport : 15 janvier 2022  
Date des Données : 14 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 14 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

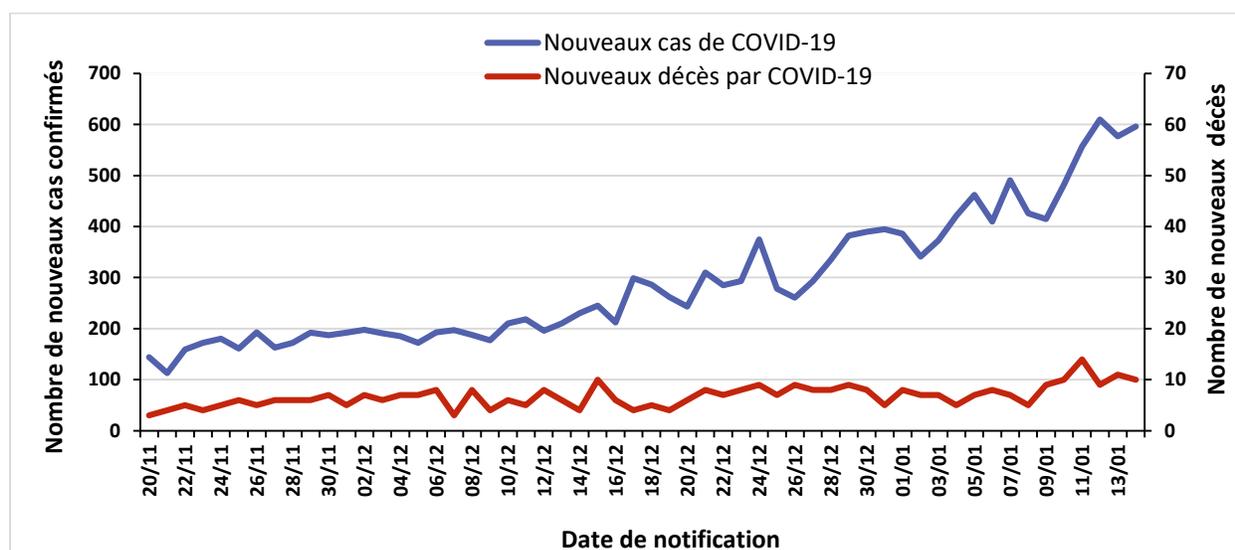
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 14 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>224 979</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		596
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	0
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	0
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	0
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>154 131</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		319
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		35
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 393</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		10
Taux de létalité		2,84%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 974 545</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 247 787
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 796 432
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		166 593

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 12 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 20 novembre 2021 au 14 janvier 2022)



**+104%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+35%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 05 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 05 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 13 janvier 2022 la détection et confirmation de quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 61 cas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat ». A ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants contre 33 % pour le variant Omicron, tandis qu'au 30 décembre dernier, Delta représentait 80%, et Omicron 10%. **Au total, 145 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

## ❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a réitéré, jeudi 13 janvier 2022 à Alger, son appel à adhérer à la campagne de vaccination contre le Coronavirus, assurant de la disponibilité des doses en nombre suffisant.

Un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique publié jeudi 13 janvier 2022 a indiqué que le secteur organisera lundi 17 janvier 2022 une campagne de vaccination contre la COVID-19 au profit des enseignants, des étudiants et de tous les personnels universitaires, ainsi que des actions de sensibilisation.

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé jeudi 13 janvier 2022 le début de la commercialisation du vaccin anti-COVID-19 CoronaVac produit par le groupe pharmaceutique Sidal en collaboration avec les laboratoires chinois Sinovac. La capacité de production est de 96 millions de vaccins par an.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR :** [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR :** [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

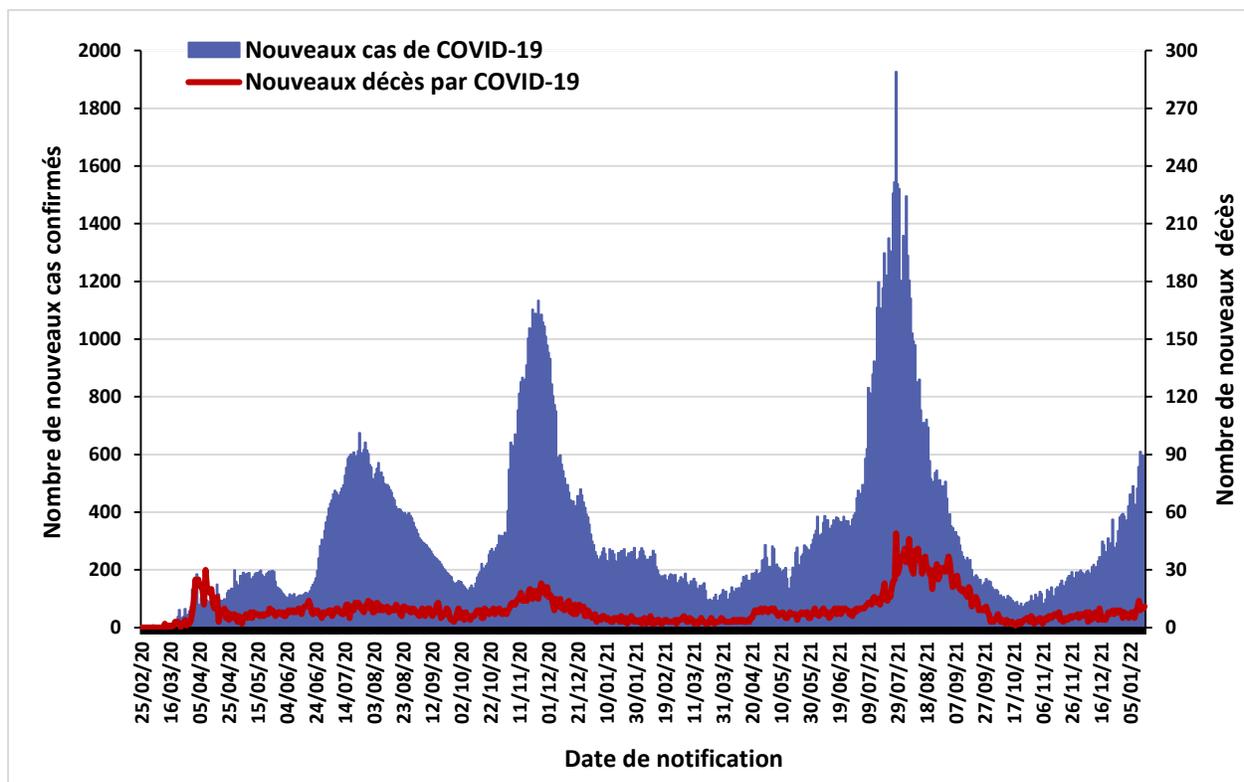
**NB :** Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 656  
Date du rapport : 16 janvier 2022  
Date des Données : 15 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 15 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

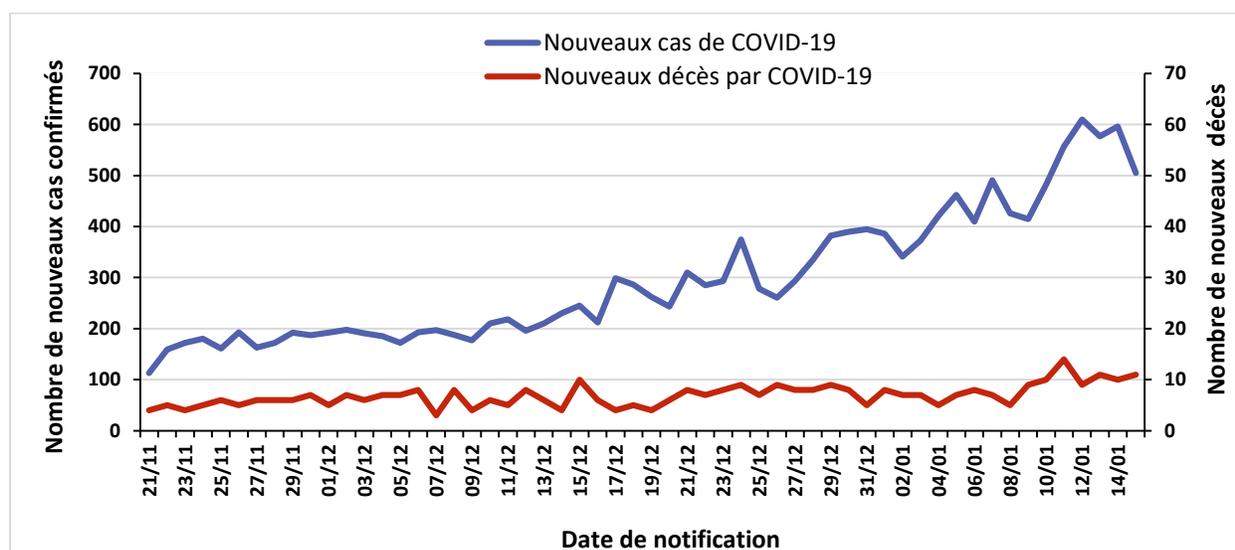
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 15 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>225 484</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		505
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	18
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	12
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	18
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>154 447</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		316
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		32
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 404</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		11
Taux de létalité		2,84%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>31 162 000</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>12 974 545</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 247 787
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 796 432
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		166 593

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 12 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 21 novembre 2021 au 15 janvier 2022)



**+103%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+37%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 13 janvier 2022 la détection et confirmation de quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 61 cas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat ». A ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants contre 33 % pour le variant Omicron, tandis qu'au 30 décembre dernier, Delta représentait 80%, et Omicron 10%. **Au total, 145 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

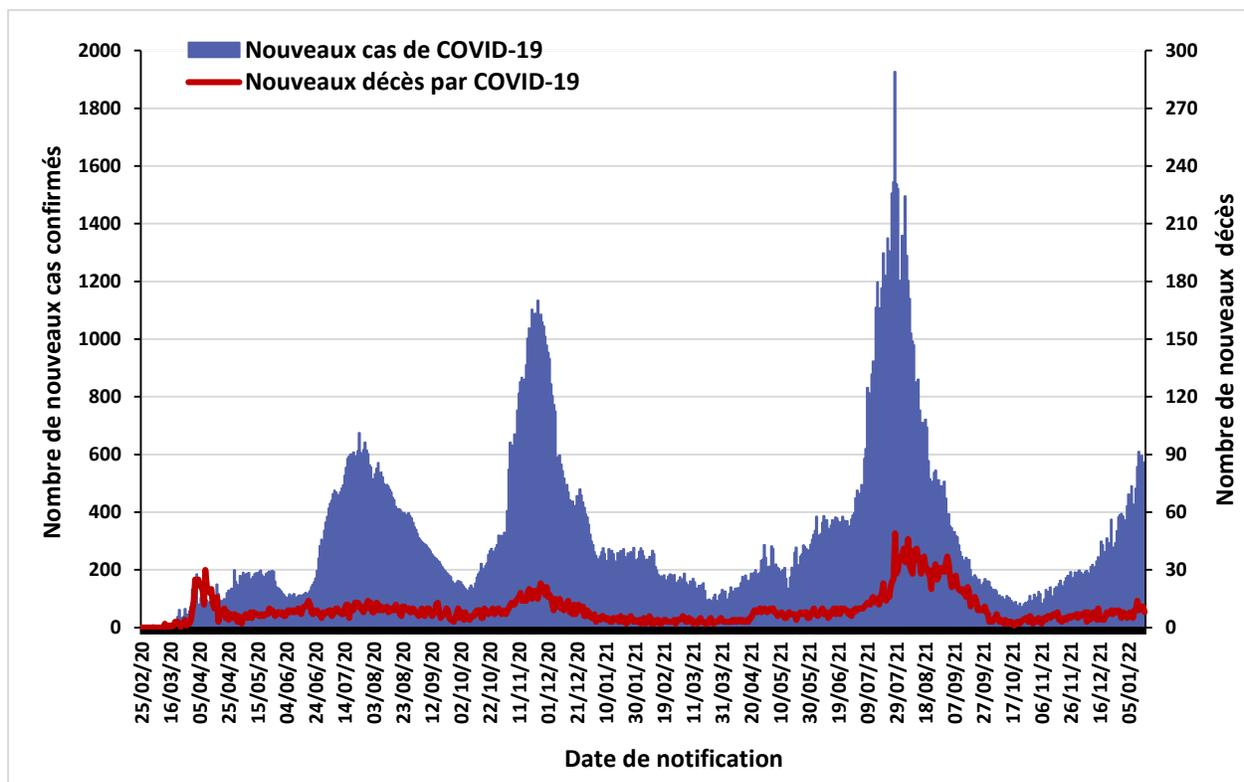
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 657  
Date du rapport : 17 janvier 2022  
Date des Données : 16 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 16 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

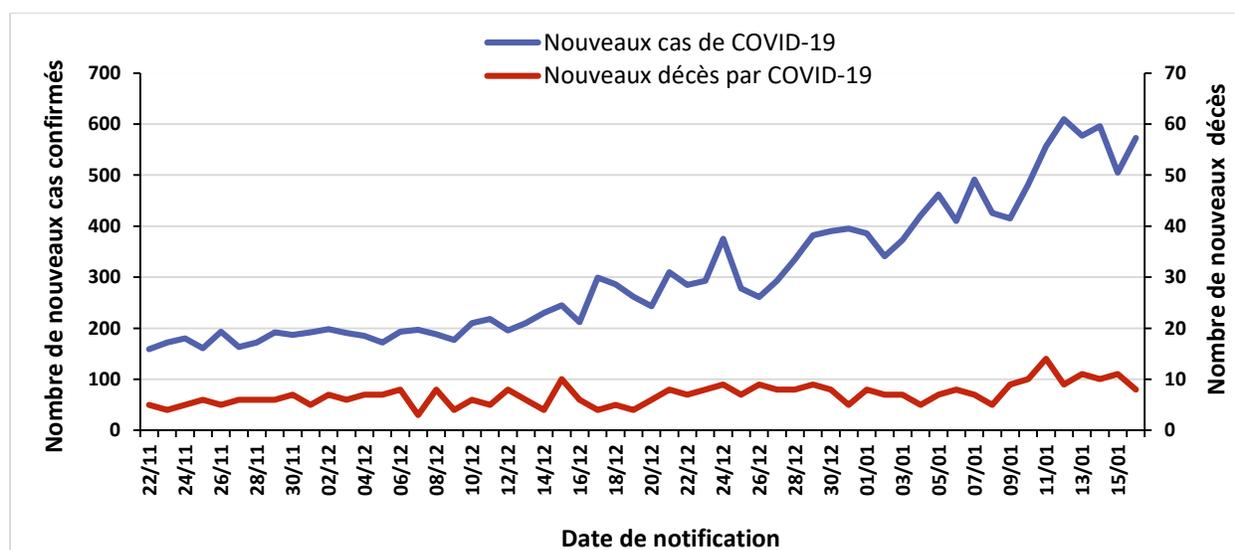
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 16 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>226 057</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		573
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	20
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	11
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	17
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>154 790</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		343
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		45
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 412</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		8
Taux de létalité		2,84%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 005 065</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 257 688
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 809 994
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		178 706

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 15 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 22 novembre 2021 au 16 janvier 2022)



**+103%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

**+40%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 02/2022

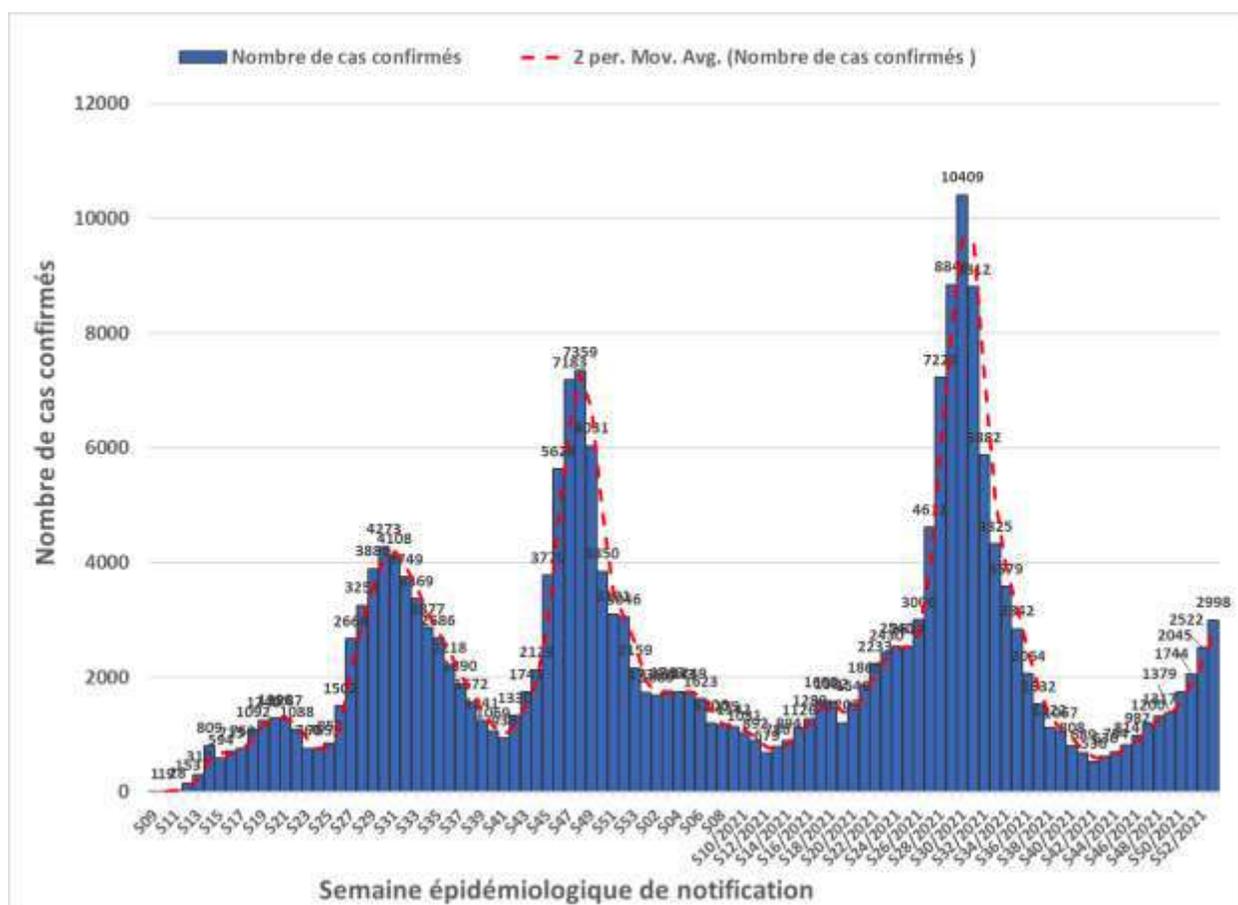
## ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

## ❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

**Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 021/2022 au 16 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3<sup>ème</sup> pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

## POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 02/2022

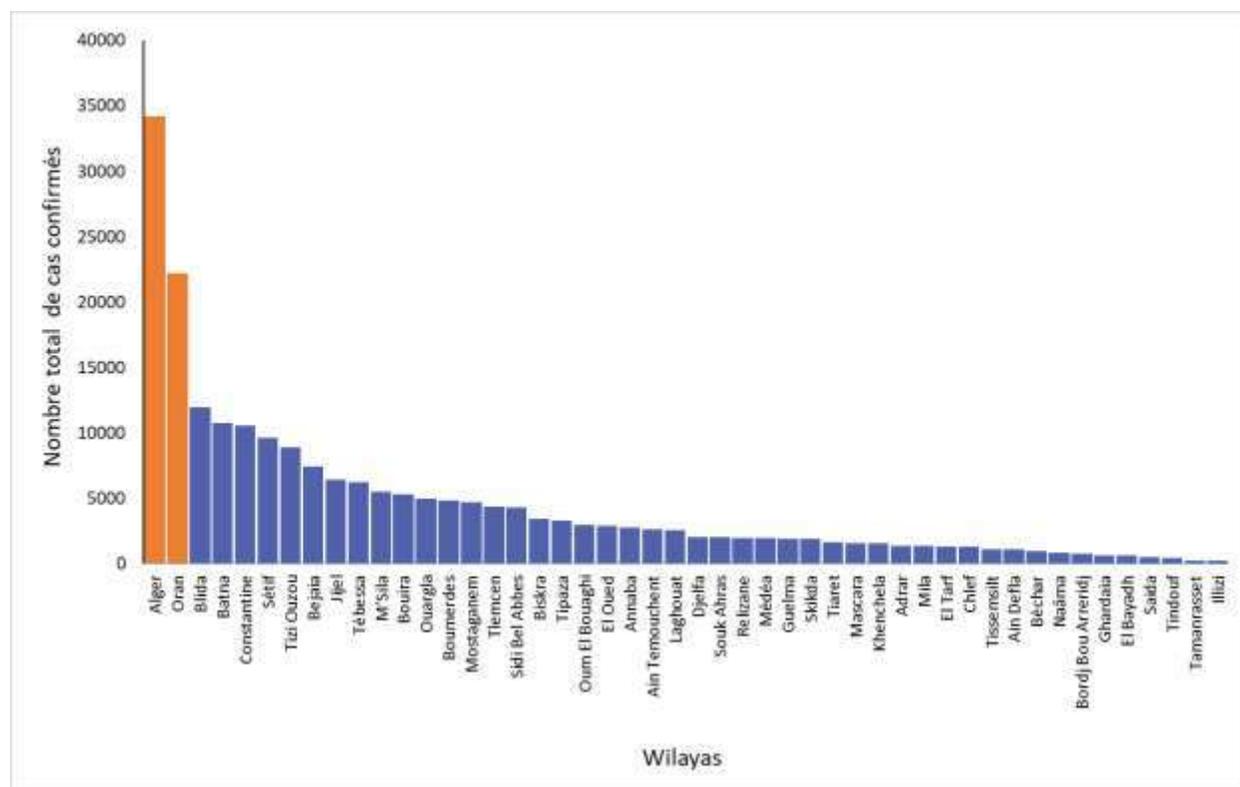
Après une baisse significative pendant douze semaines jusqu'à atteindre 536 cas en semaine S42/2021 (18-24 octobre 2021), le nombre hebdomadaire de nouveaux cas confirmés est reparti à la hausse sur les douze dernières semaines (évolutions hebdomadaires entre +4,7% et +30,1%) pour atteindre 3 900 cas. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès a connu une forte hausse par rapport à la semaine précédente (+51,1%) et s'élève à 73 décès.

**Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie**

Item	S02/2022	S01/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	3900	2998	+30,1%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	557,1	428,3	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	8,88	6,83	
Nombre de nouveaux décès pax COVID-19	73	48	+52,1%

### ❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 10 décembre 2021

**Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 10 décembre 2021.**



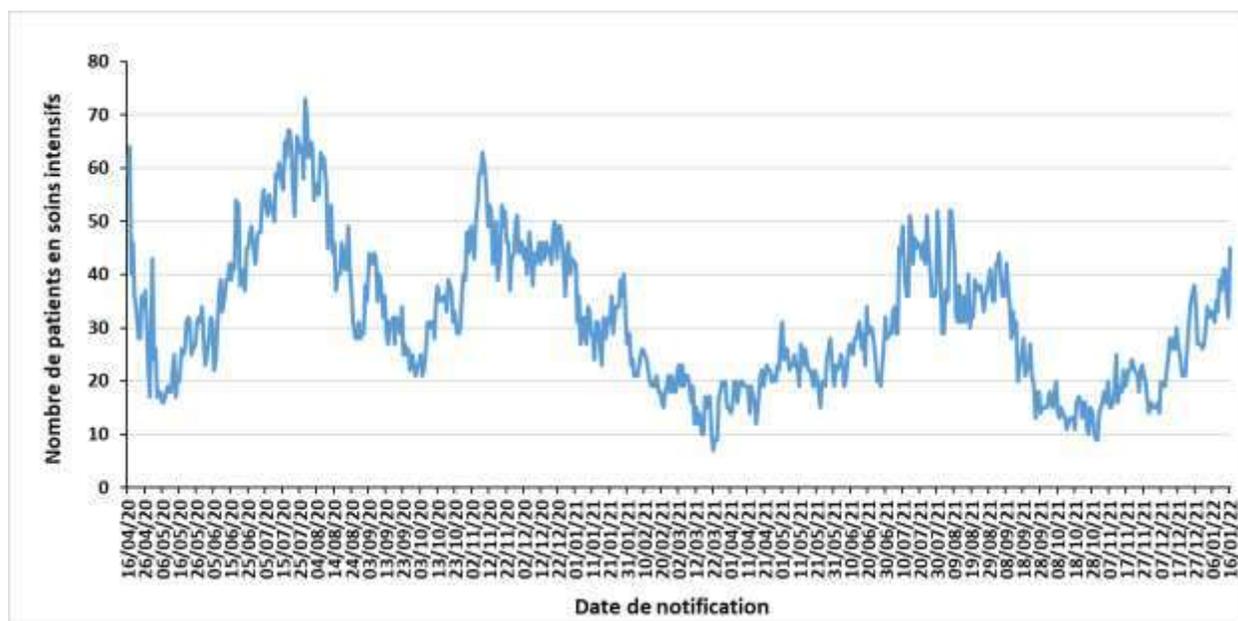
## POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 02/2022

En date du 10 décembre 2021, les wilayas d'Alger et Oran regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 34 188 et 22 188 cas respectivement (figure 4), soit 27% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces wilayas restent toujours les 02 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Constantine, Blida, Jijel, Batna et Tébessa (incidence supérieure à 750 cas pour 100 000 habitants dans ces 07 wilayas).

Sur 14 jours (27 novembre au 10 décembre), huit wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 2% : la wilaya d'Illizi (4,6%), la wilaya de Jijel (3,6%), la wilaya de Tindouf (3,4%), la wilaya de Mila (2,7%), la wilaya de Bejaïa (2,6%), la wilaya d'Ain Temouchent (2,4%), la wilaya de Mostaganem (2,3%) et la wilaya d'Oran (2%). Quatre wilayas n'ont pas présenté de cas pendant ces 14 jours : les wilayas de Biskra, Ghardaïa, Djelfa et Ain Delfa.

### ❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

**Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril 2021 au 16 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué entre le 04 septembre et le 31 octobre 2021. Il est cependant reparti à la hausse depuis début novembre, il est resté supérieur à 30 sur les 15 derniers jours avec une moyenne de 35 patients.

*NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 13 janvier 2022 la détection et confirmation de quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 61 cas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat ». A ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants contre 33 % pour le variant Omicron, tandis qu'au 30 décembre dernier, Delta représentait 80%, et Omicron 10%. **Au total, 145 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

# ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

## ❖ Publications techniques :

- « Therapeutics and COVID-19: living guideline », publication du 14 janvier 2022 : <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-therapeutics-2022.1>

## ❖ Informations et communications :

- Le 11 janvier 2022, le Groupe consultatif technique de l'OMS sur la composition des vaccins contre la COVID-19 (TAG-CO-VAC) a publié une **déclaration provisoire relative aux vaccins contre la COVID-19 dans le contexte de la circulation du variant Omicron du SARS-CoV-2.** Dans cette déclaration, le TAG-CO-VAC demande un accès plus large à l'échelle mondiale aux actuels vaccins contre la COVID-19, tant pour la primovaccination que pour les doses de rappel, dans l'espoir que cela atténue également l'apparition et l'impact de nouveaux variants préoccupants. Le TAG-CO-VAC examine actuellement les souches devant composer les vaccins contre la COVID-19 et encourage les fabricants de vaccins à recueillir des données à petite échelle sur l'ampleur et la puissance de la réponse immunitaire induite par des vaccins monovalents et multivalents contre les variants préoccupants. La déclaration est disponible sur le lien suivant : <https://www.who.int/fr/news/item/11-01-2022-interim-statement-on-covid-19-vaccines-in-the-context-of-the-circulation-of-the-omicron-sars-cov-2-variant-from-the-who-technical-advisory-group-on-covid-19-vaccine-composition>
- Le 14 janvier 2022, **l'OMS a recommandé deux nouveaux médicaments pour la COVID-19,** offrant ainsi de nouvelles options pour le traitement de la maladie. La mesure dans laquelle ces médicaments sauveront des vies dépend de leur disponibilité et de leur prix.
  - Le premier médicament, le *baricitinib*, est fortement recommandé pour les patients atteints de COVID-19 grave ou critique, en complément de corticostéroïdes. Il fait partie d'une classe de médicaments appelés inhibiteurs de Janus Kinases (JAK) qui suppriment la sur-stimulation du système immunitaire.
  - Le deuxième médicament, le *sotrovimab*, est un anticorps monoclonal recommandé pour le traitement de la COVID-19 légère ou modérée chez les patients présentant un risque élevé d'hospitalisation : patients âgés, immunodéprimés, présentant des pathologies sous-jacentes (diabète, hypertension, obésité), et non vaccinés. Le détail est disponible sur le lien suivant : <https://www.who.int/news/item/14-01-2022-who-recommends-two-new-drugs-to-treat-covid-19>
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a publié le 17 janvier 2022 une présentation sur le variant préoccupant Omicron du SRAS-CoV-2 : [https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/risk-comms-updates/update72\\_update-omicron-.pdf?sfvrsn=8d7cd61a\\_4](https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/risk-comms-updates/update72_update-omicron-.pdf?sfvrsn=8d7cd61a_4)

## ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

- En date du 16 janvier 2022, la facilité COVAX a expédié 1 010 726 940 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** : 658  
**Date du rapport** : 18 janvier 2022  
**Date des Données** : 17 janvier 2022

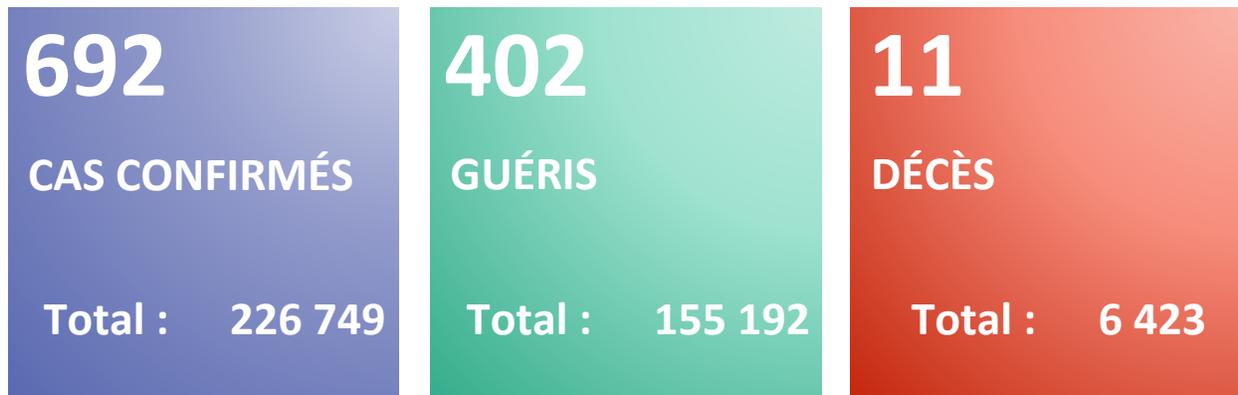
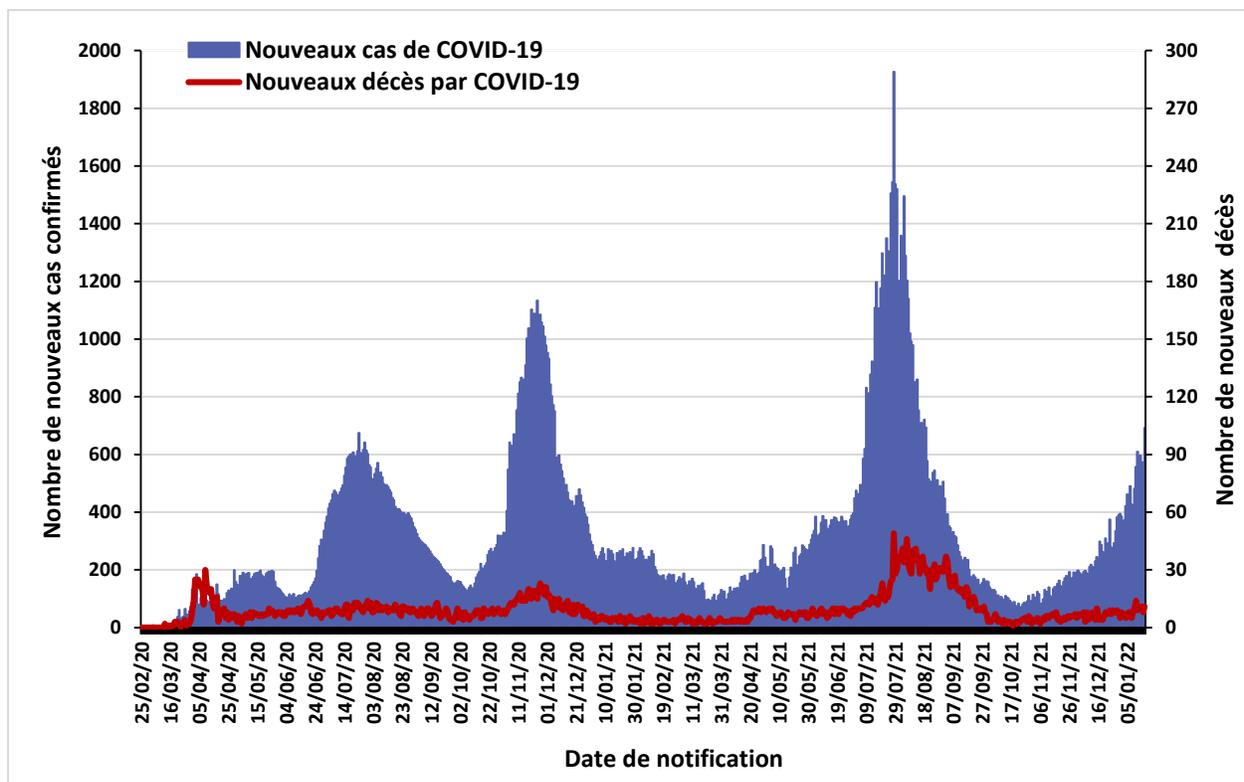


Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 17 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

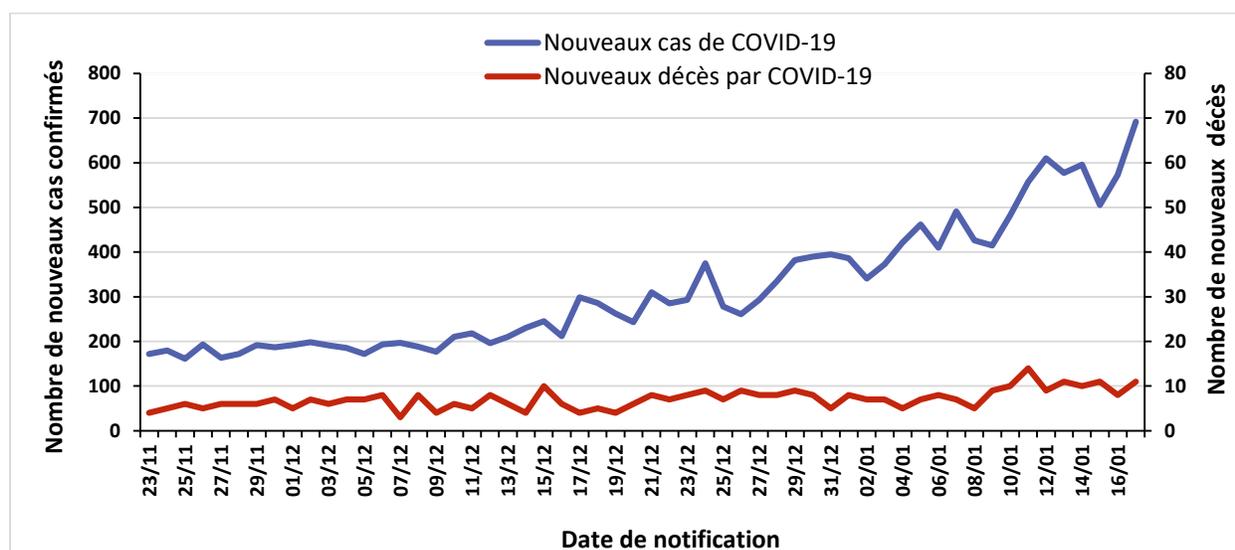
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 17 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>226 749</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		692
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	17
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	16
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	15
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>155 192</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		402
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		40
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 423</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		11
Taux de létalité		2,83%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 005 065</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 257 688
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 809 994
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		178 706

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 15 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 23 novembre 2021 au 17 janvier 2022)



**+108%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+42%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 13 janvier 2022 la détection et confirmation de quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 61 cas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat ». A ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants contre 33 % pour le variant Omicron, tandis qu'au 30 décembre dernier, Delta représentait 80%, et Omicron 10%. **Au total, 145 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

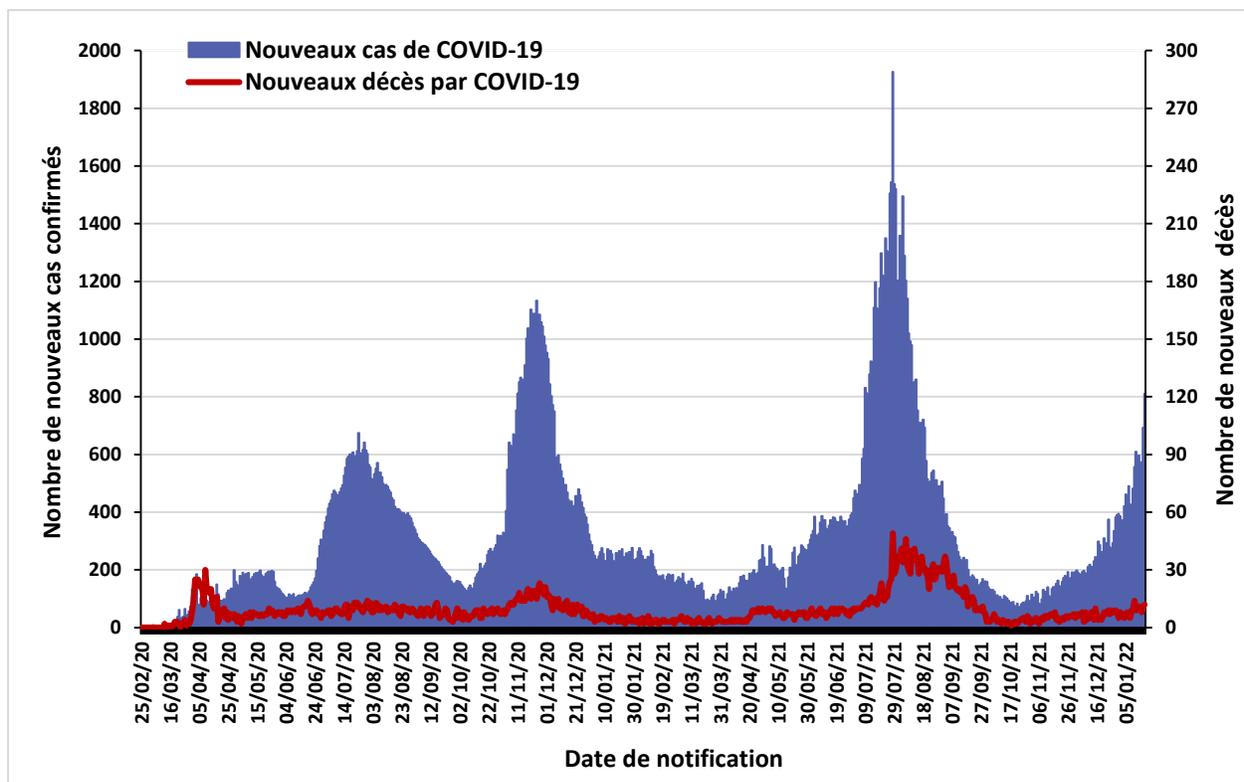
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 659  
Date du rapport : 19 janvier 2022  
Date des Données : 18 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 18 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

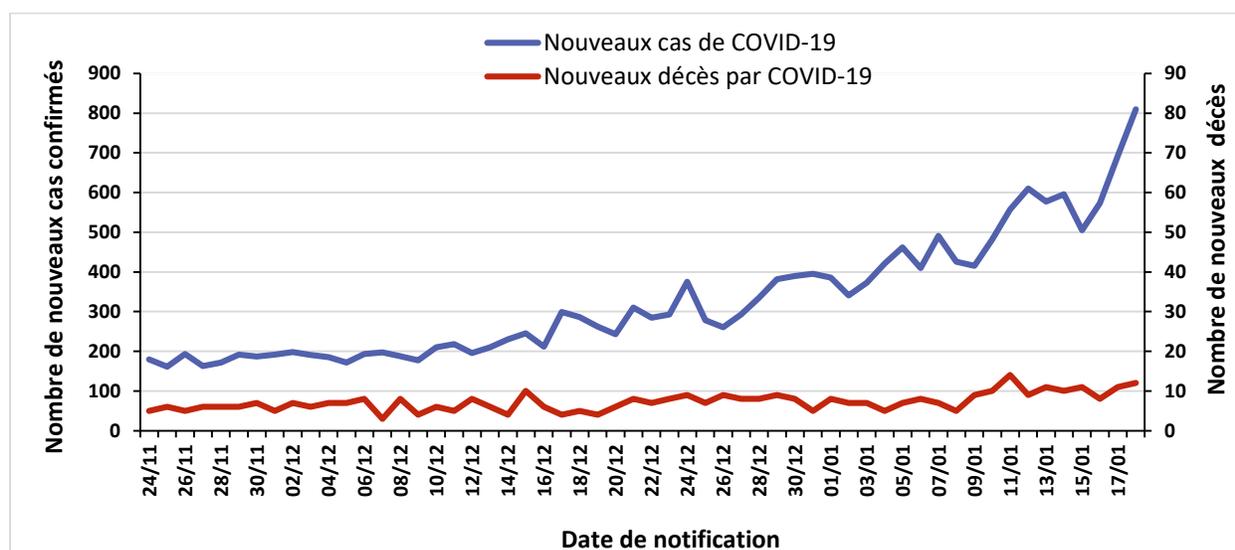
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 18 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>227 559</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		810
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	12
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	10
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	16
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>155 627</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		435
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		37
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 435</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		12
Taux de létalité		2,83%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 088 579</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 284 983
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 843 388
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		214 970

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 18 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 24 novembre 2021 au 18 janvier 2022)



**+112%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+41%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 13 janvier 2022 la détection et confirmation de quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 61 cas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat ». A ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants contre 33 % pour le variant Omicron, tandis qu'au 30 décembre dernier, Delta représentait 80%, et Omicron 10%. **Au total, 145 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

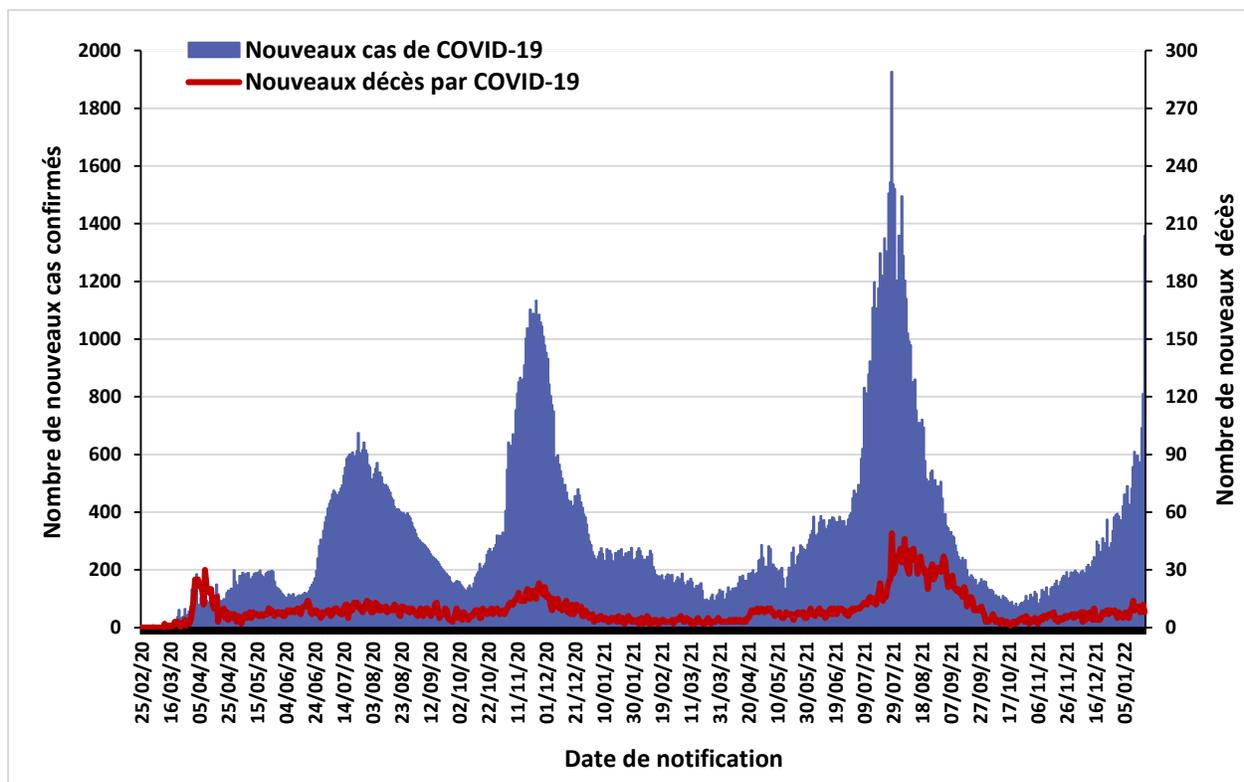
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 660  
 Date du rapport : 20 janvier 2022  
 Date des Données : 19 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 19 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

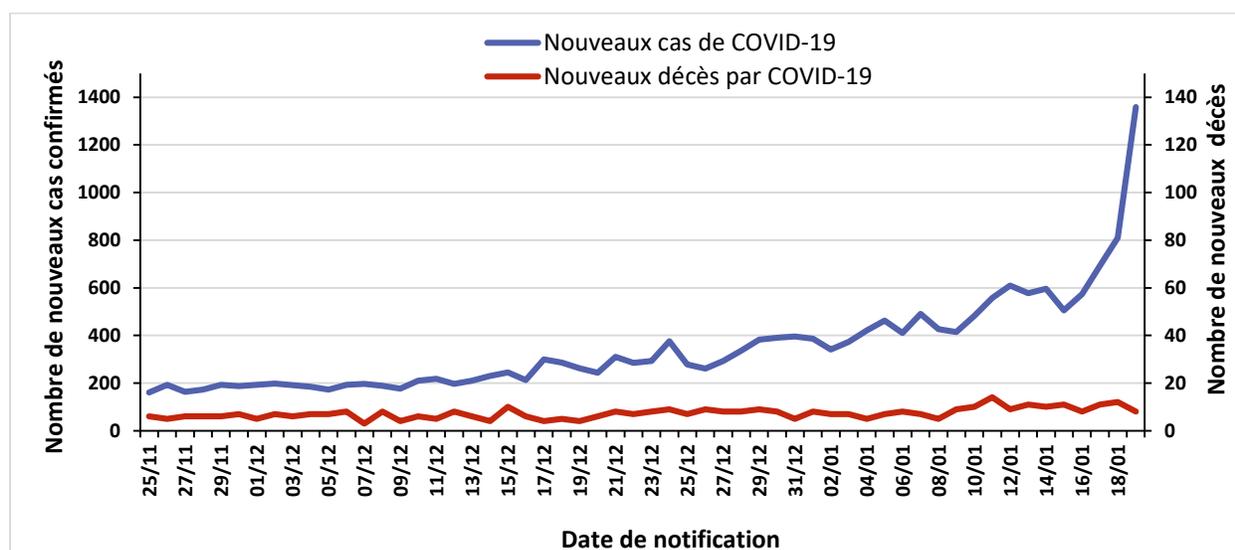
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 19 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>228 918</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		1 359
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	18
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	9
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	21
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>156 203</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		576
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		39
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 443</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		8
Taux de létalité		2,81%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 088 579</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 284 983
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 843 388
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		214 970

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 18 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 25 novembre 2021 au 19 janvier 2022)



**+126%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+40%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 13 janvier 2022 la détection et confirmation de quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie : « 61 cas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Ain Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat ». A ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants contre 33 % pour le variant Omicron, tandis qu'au 30 décembre dernier, Delta représentait 80%, et Omicron 10%. **Au total, 145 cas de ce variant ont donc été confirmés en Algérie à ce jour.**

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

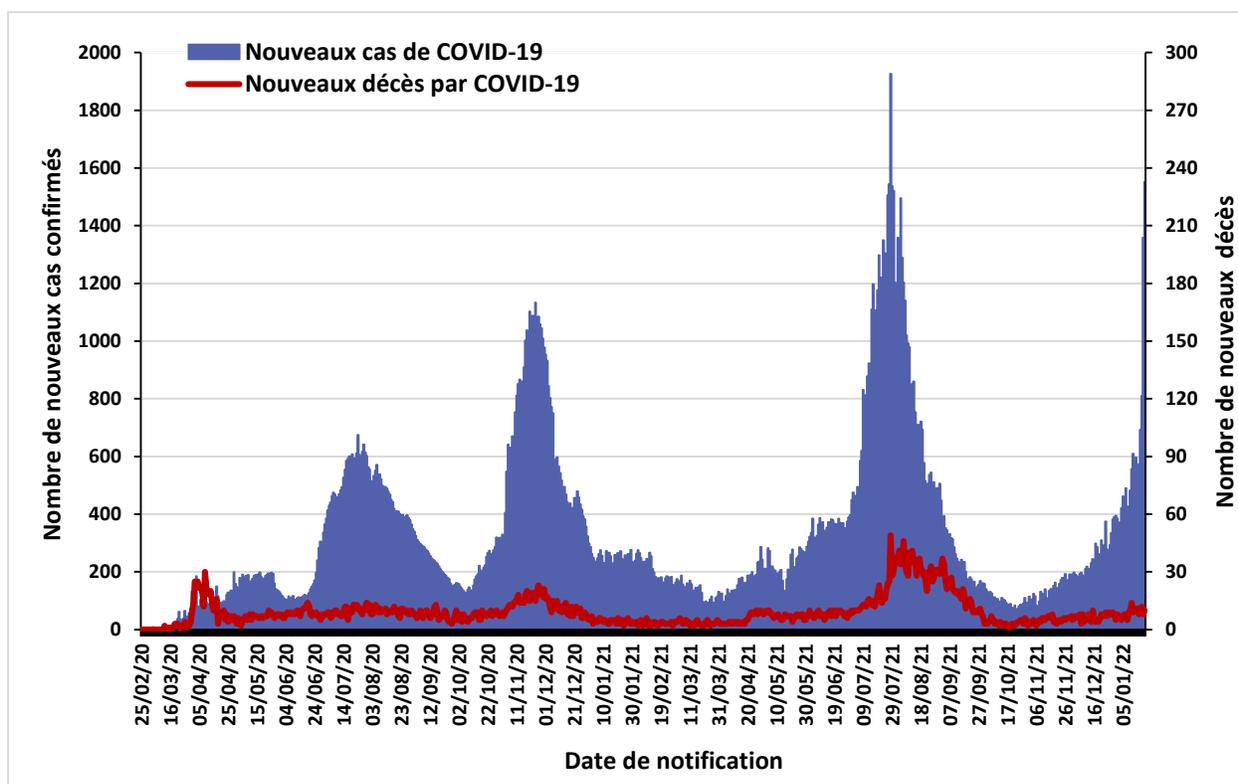
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 661  
Date du rapport : 21 janvier 2022  
Date des Données : 20 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 20 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

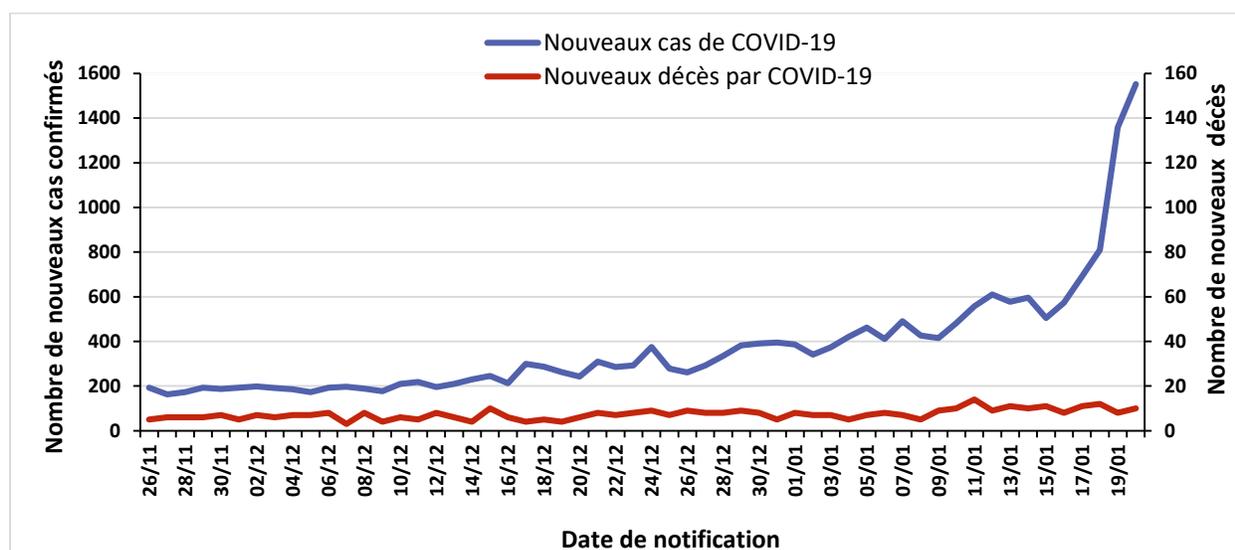
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 20 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>230 470</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		1 552
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	10
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	14
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	24
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>156 859</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		656
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		49
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 453</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		10
Taux de létalité		2,80%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 088 579</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 284 983
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 843 388
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		214 970

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 18 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 26 novembre 2021 au 20 janvier 2022)



**+142%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+40%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi 19 janvier 2022 une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du COVID-19, durant laquelle il été décidé à titre préventif la suspension des cours pour dix (10) jours dans les trois cycles d'enseignement à compter de jeudi 20 janvier 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

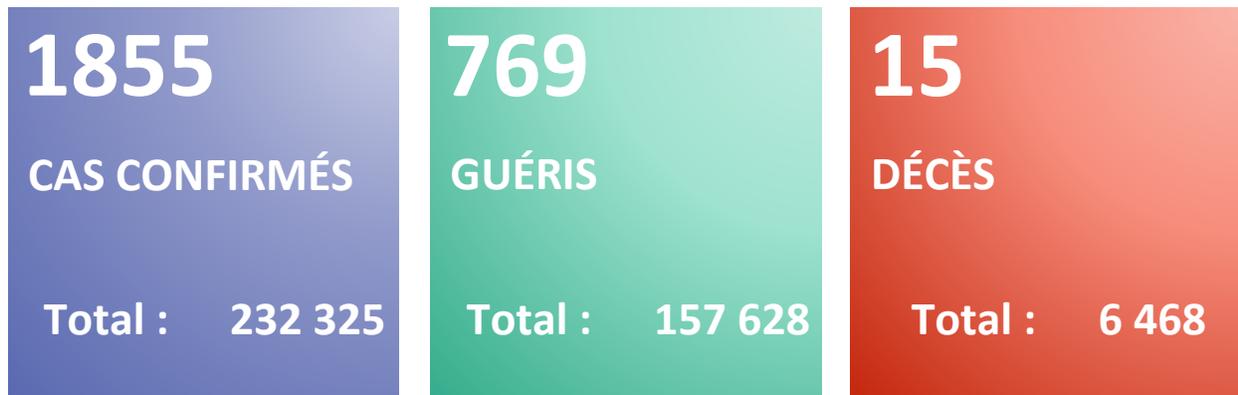
Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

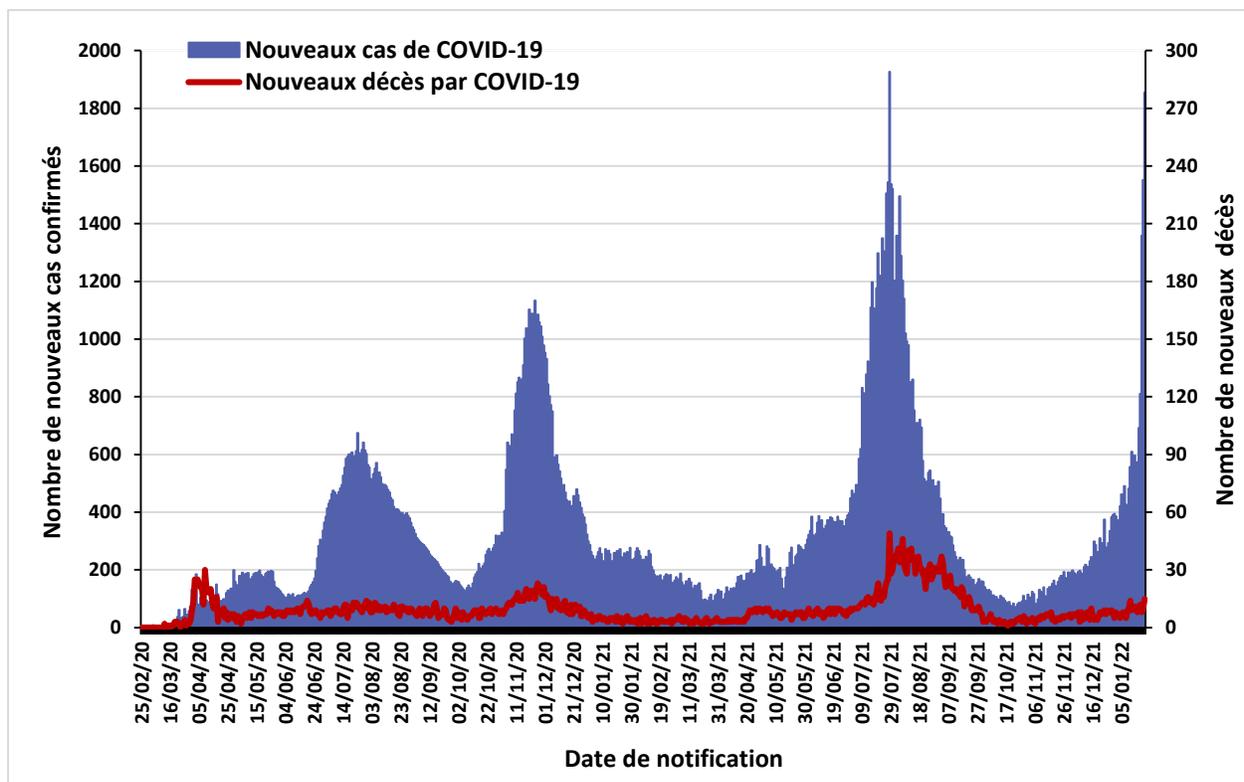
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** : 662  
**Date du rapport** : 22 janvier 2022  
**Date des Données** : 21 janvier 2022



*Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 21 janvier 2022 en Algérie*



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

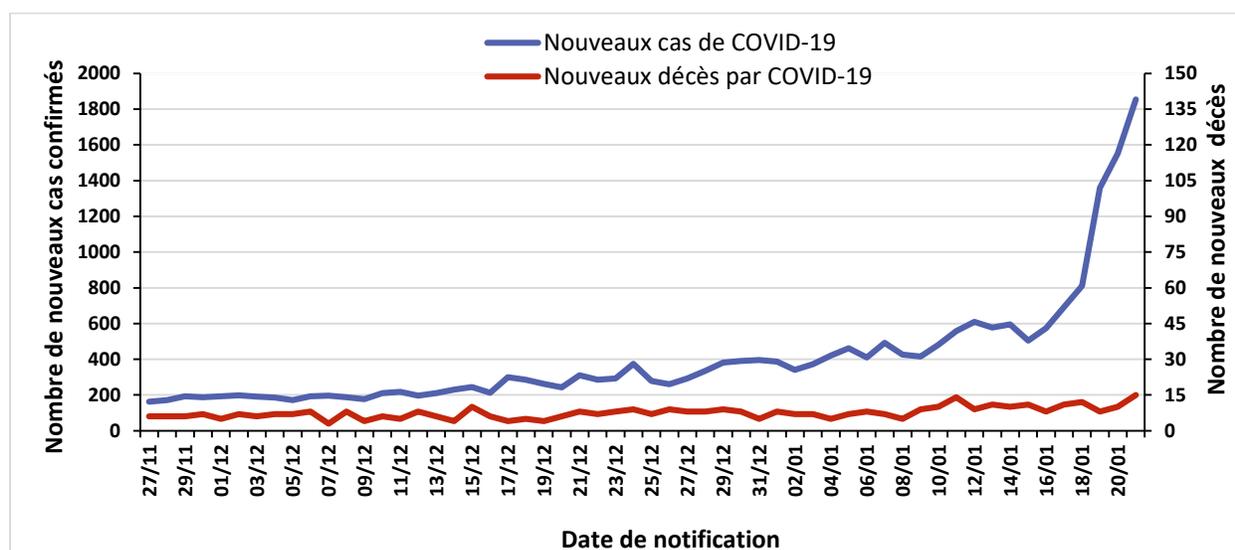
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

**Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 21 janvier 2022 en Algérie**

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>232 325</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		1 855
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	11
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	15
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	22
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>157 628</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		769
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		47
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 468</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		15
Taux de létalité		2,78%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 088 579</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 284 983
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 843 388
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		214 970

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 18 janvier 2022)

**Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 27 novembre 2021 au 21 janvier 2022)**



**+158%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+40%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi 19 janvier 2022 une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du COVID-19, durant laquelle il été décidé à titre préventif la suspension des cours pour dix (10) jours dans les trois cycles d'enseignement à compter de jeudi 20 janvier 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

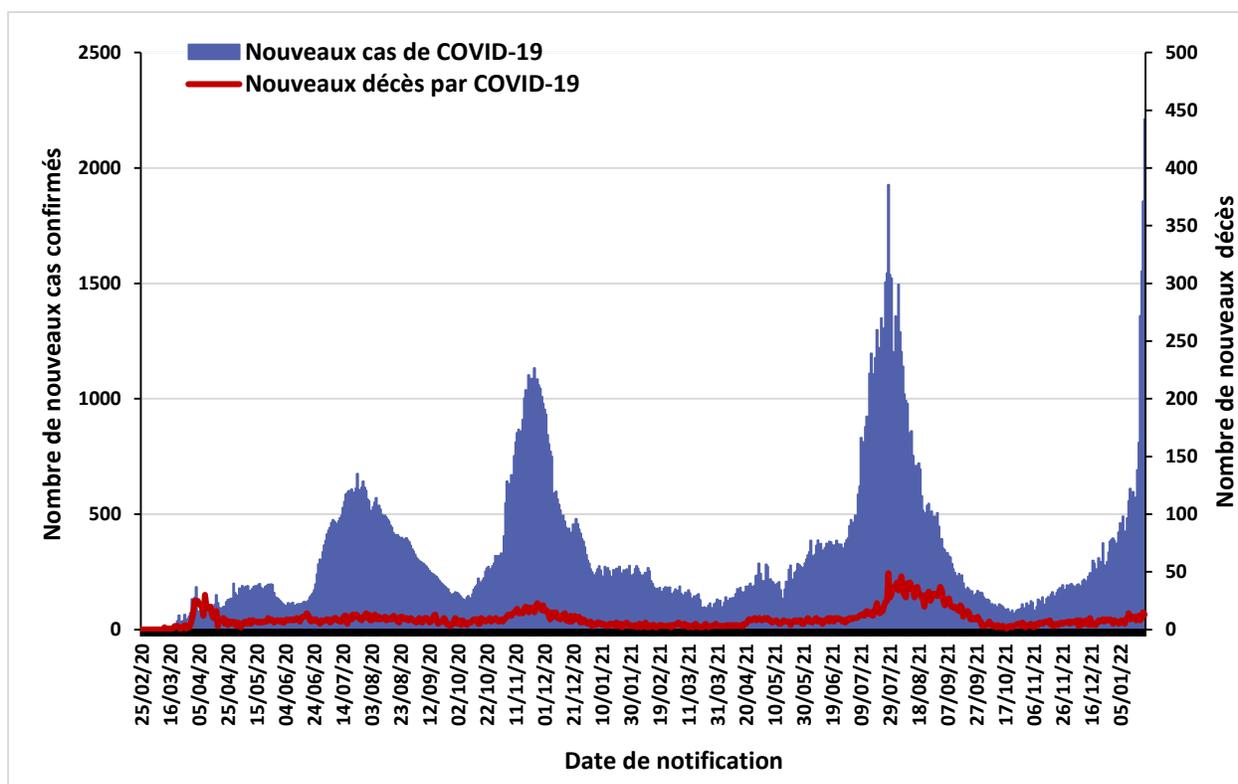
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 663  
 Date du rapport : 23 janvier 2022  
 Date des Données : 22 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 22 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

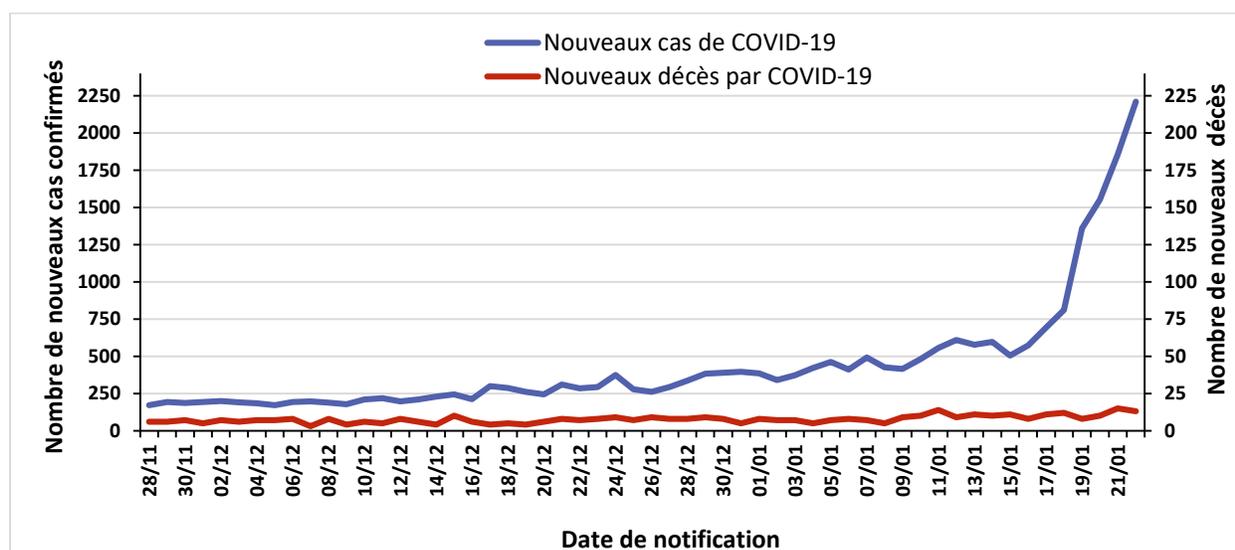
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 22 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>234 536</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		2 211
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	7
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	15
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	26
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>158 616</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		988
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		43
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 481</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		13
Taux de létalité		2,76%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 088 579</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 284 983
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 843 388
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		214 970

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 18 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 28 novembre 2021 au 22 janvier 2022)



**+184%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+42%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi 19 janvier 2022 une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du COVID-19, durant laquelle il été décidé à titre préventif la suspension des cours pour dix (10) jours dans les trois cycles d'enseignement à compter de jeudi 20 janvier 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 664  
Date du rapport : 25 janvier 2022  
Date des Données : 23 janvier 2022

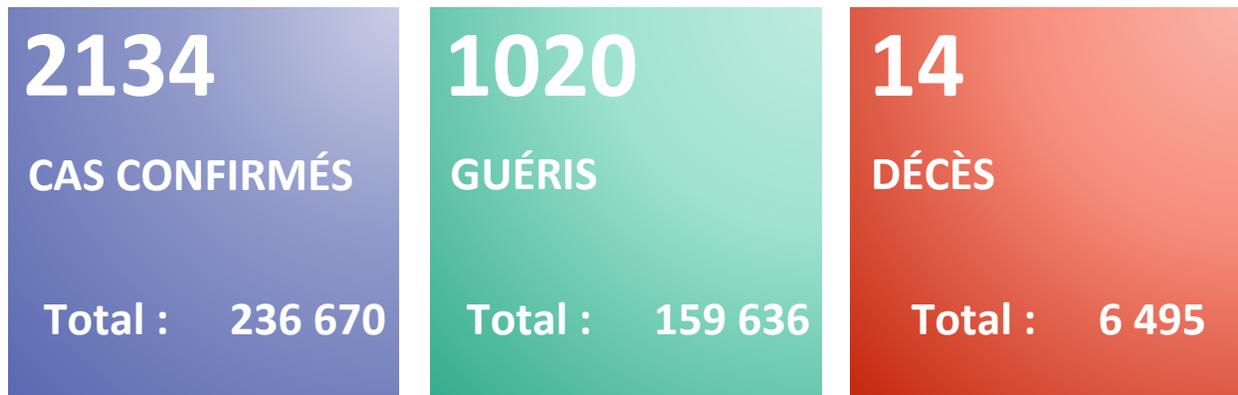
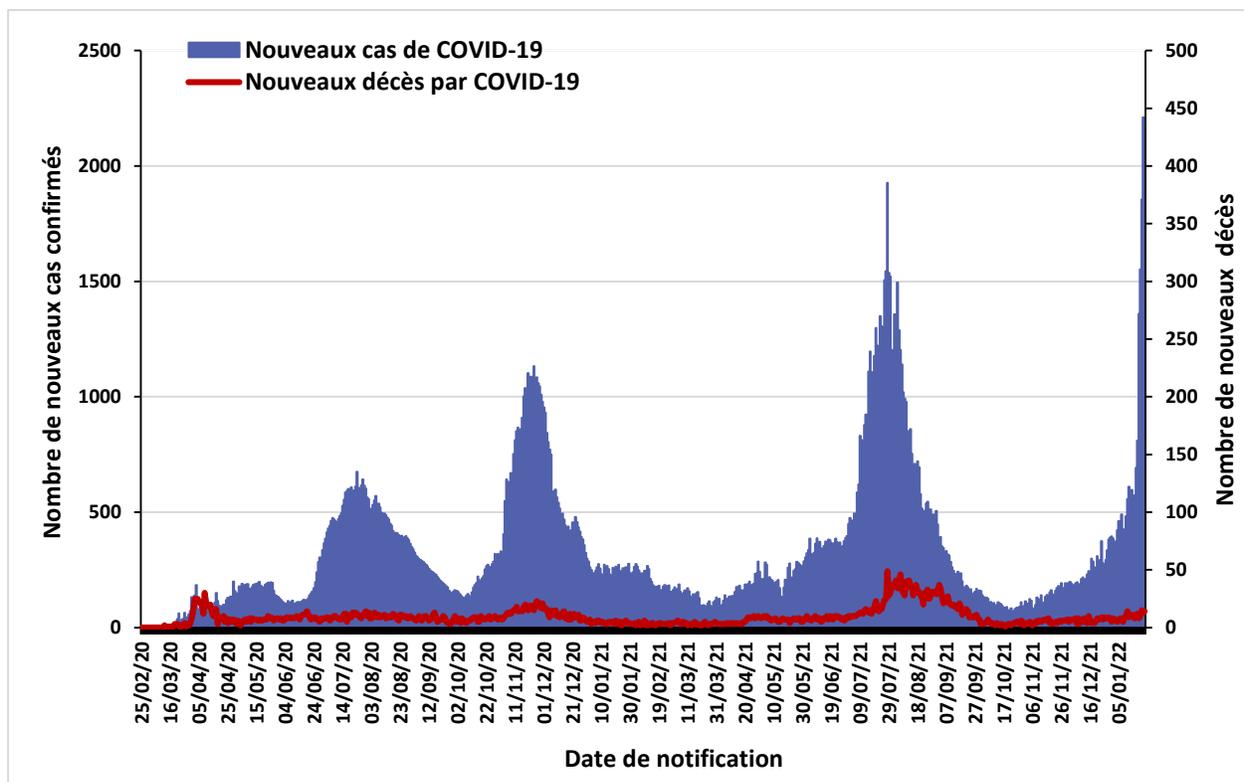


Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 23 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

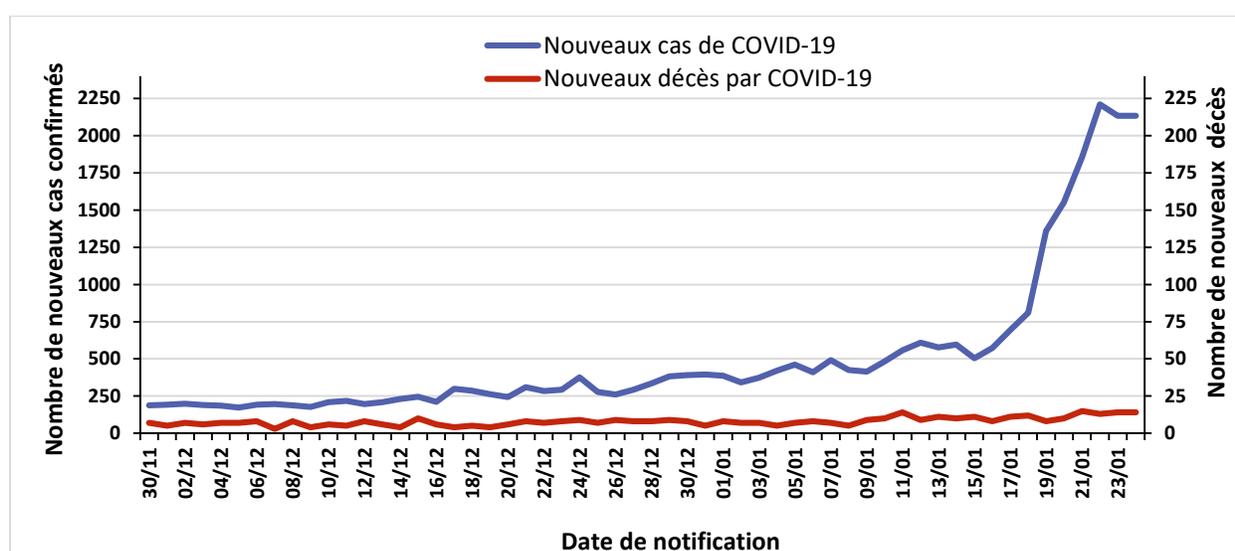
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

**Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 23 janvier 2022 en Algérie**

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>236 670</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		2 134
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	10
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	13
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	25
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>159 636</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		1 020
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		39
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 495</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		14
Taux de létalité		2,74%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 169 721</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 308 762
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 878 608
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		251 763

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 23 janvier 2022)

**Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 29 novembre 2021 au 23 janvier 2022)**



**+232%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+45%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 03/2022

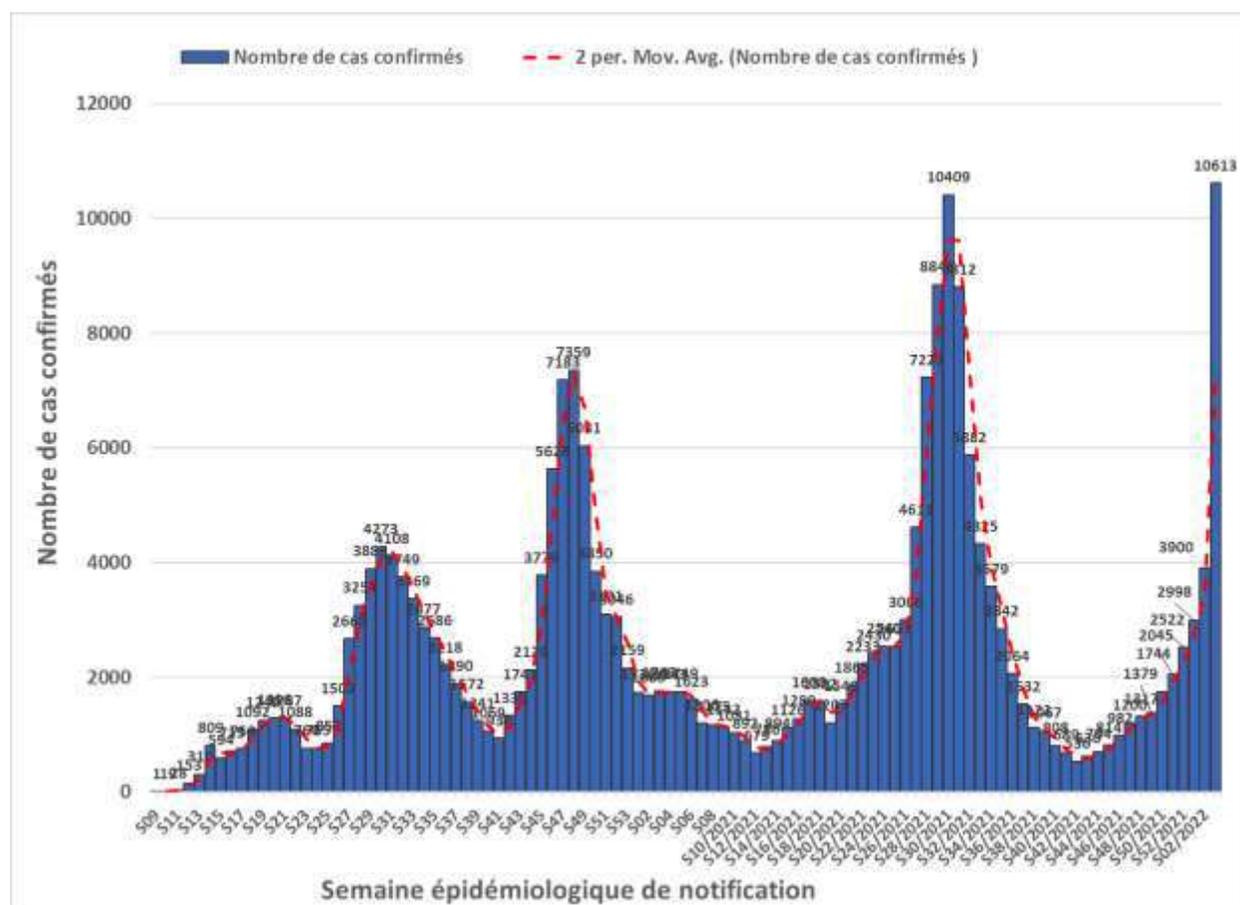
## ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

## ❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

**Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 03/2022 au 23 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de cette dernière semaine (semaine S03/2022) avec 10 613 cas et a donc dépassé le pic observé lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas. Il s'agit du 4<sup>ème</sup> pic épidémique observé en Algérie après ceux de juillet 2020, novembre 2020 et juillet 2021.

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 03/2022

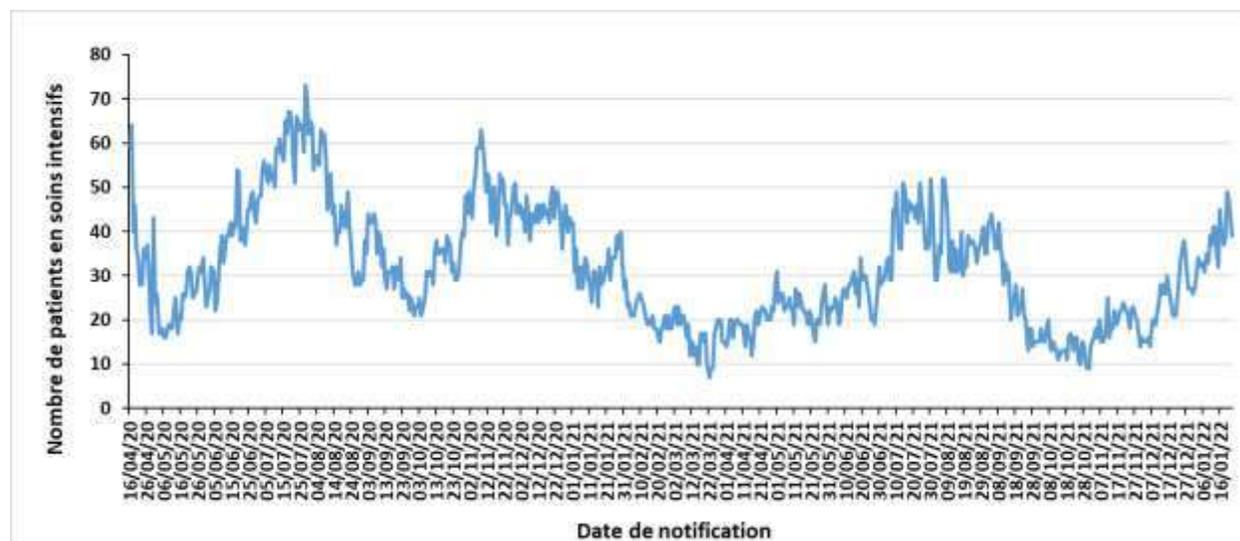
Le nombre hebdomadaire de nouveaux cas confirmés est reparti à la hausse depuis treize semaines, depuis les 536 cas détectés en semaine S42/2021 (18-24 octobre 2021), avec une accélération progressive jusqu'à atteindre +172,1% sur la dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès a connu également une hausse pour la deuxième semaine consécutive et s'élève à 83 décès.

**Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie**

Item	S02/2022	S02/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	10613	3900	+172,1%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	1516,1	557,1	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	24,18	8,88	
Nombre de nouveaux décès pax COVID-19	83	73	+13,7%

## ❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

**Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril 2021 au 23 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué entre le 04 septembre et le 31 octobre 2021. Il est cependant reparti à la hausse depuis début novembre, il est resté supérieur à 30 sur les 21 derniers jours avec une moyenne de 38 patients.

*NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi 19 janvier 2022 une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du COVID-19, durant laquelle il été décidé à titre préventif la suspension des cours pour dix (10) jours dans les trois cycles d'enseignement à compter de jeudi 20 janvier 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

## ❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, jeudi 20 janvier 2022 à Alger, le lancement d'une nouvelle campagne nationale de vaccination contre la COVID-19 suite à la recrudescence des contaminations au variant Omicron.

# ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

## ❖ Publications techniques :

- « WHO calls for comments on the revised Target Product Profile for COVID-19 vaccines », publication du 20 janvier 2022 :  
<https://www.who.int/publications/m/item/who-calls-for-comments-on-the-revised-target-product-profile-for-covid-19-vaccines>
- « Enhancing response to Omicron SARS-CoV-2 variant », publication du 21 janvier 2022 :  
[https://www.who.int/publications/m/item/enhancing-readiness-for-omicron-\(b.1.1.529\)-technical-brief-and-priority-actions-for-member-states](https://www.who.int/publications/m/item/enhancing-readiness-for-omicron-(b.1.1.529)-technical-brief-and-priority-actions-for-member-states)
- « WHO SAGE Roadmap for prioritizing uses of COVID-19 vaccines », publication du 21 janvier 2022 :  
<https://www.who.int/publications/i/item/who-sage-roadmap-for-prioritizing-uses-of-covid-19-vaccines>

## ❖ Informations et communications :

- Le 19 janvier 2022, le Groupe stratégique d'experts sur la vaccination (SAGE) s'est réuni pour mettre à jour la feuille de route de l'OMS pour la **priorisation de l'utilisation des vaccins anti-COVID-19**. Les deux conclusions principales sont les suivantes :
  - Les pays ayant de faibles taux de couverture des séries primaires devraient d'abord atteindre des taux élevés de couverture des séries primaires parmi les groupes prioritaires avant d'offrir des doses de rappels aux autres groupes ;
  - Les pays ayant une couverture modérée à élevée des séries primaires dans les groupes prioritaires doivent privilégier un approvisionnement en vaccins permettant d'atteindre d'abord une couverture élevée des doses de rappel dans les groupes prioritaires avant d'offrir des doses de rappel aux autres groupes.

Les recommandations provisoires pour **l'utilisation du vaccin COVID-19 de Pfizer-BioNTech** ont également été actualisées pour étendre l'indication d'âge de ce vaccin jusqu'à l'âge de 5 ans avec un vaccin ayant un dosage réduit (10 µg au lieu de 30 µg) et recommander la vaccination de rappel en commençant par les groupes les plus prioritaires (comme les adultes plus âgés et les travailleurs de la santé), 4 à 6 mois après l'achèvement de la série primaire.

- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a organisé le 19 janvier 2022 un webinaire sur les initiatives des étudiants en matière de santé communautaire pendant la pandémie de COVID-19 :  
<https://www.who.int/news-room/events/detail/2022/01/19/default-calendar/using-local-songs-and-storytelling-to-engage-remote-communities-with-health-messages>

## ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 20 janvier 2022 donne des informations importantes sur les raisons pour lesquelles les experts sont préoccupés par le nouveau variant préoccupant Omicron du SRAS-CoV-2 : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-64---why-are-experts-concerned-about-omicron>



- En date du 23 janvier 2022, la facilité COVAX a expédié 1 044 944 680 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.

---

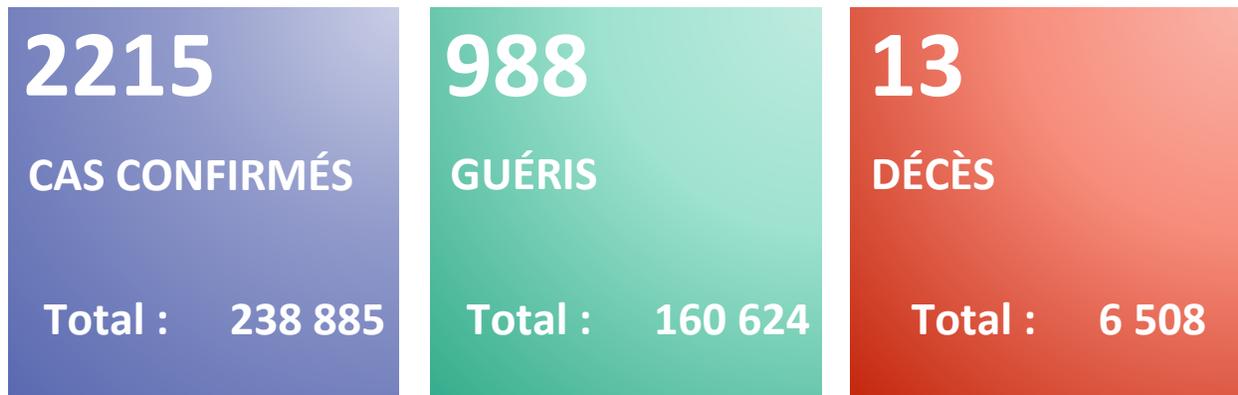
Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

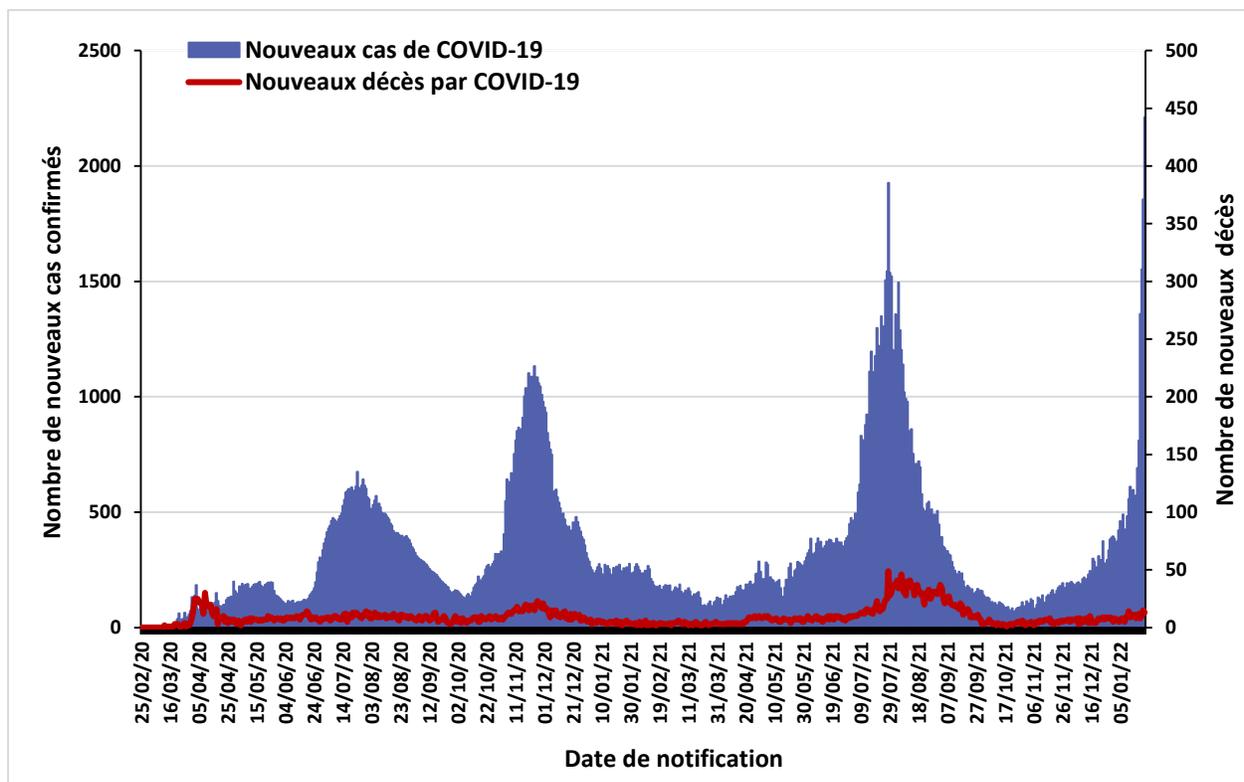
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** 665  
**Date du rapport :** 25 janvier 2022  
**Date des Données :** 24 janvier 2022



*Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 24 janvier 2022 en Algérie*



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

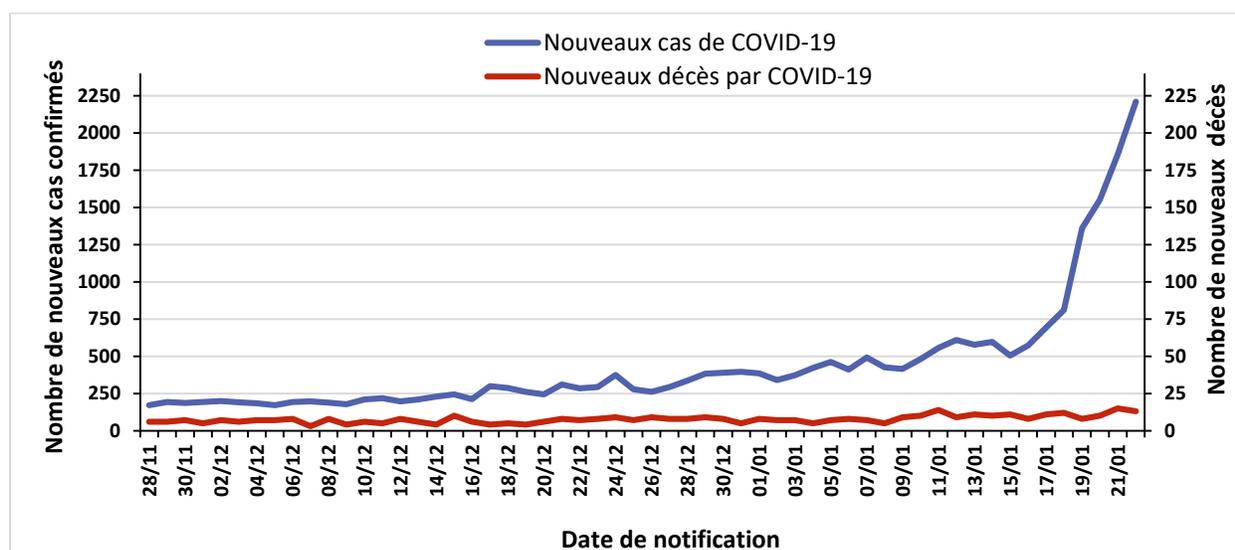
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 24 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>238 885</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		2 215
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	9
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	14
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	25
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>160 624</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		988
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		39
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 508</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		13
Taux de létalité		2,72%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 169 721</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 308 762
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 878 608
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		251 763

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 23 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 30 novembre 2021 au 24 janvier 2022)



**+233%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+44%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 25 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi 19 janvier 2022 une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du COVID-19, durant laquelle il été décidé à titre préventif la suspension des cours pour dix (10) jours dans les trois cycles d'enseignement à compter de jeudi 20 janvier 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

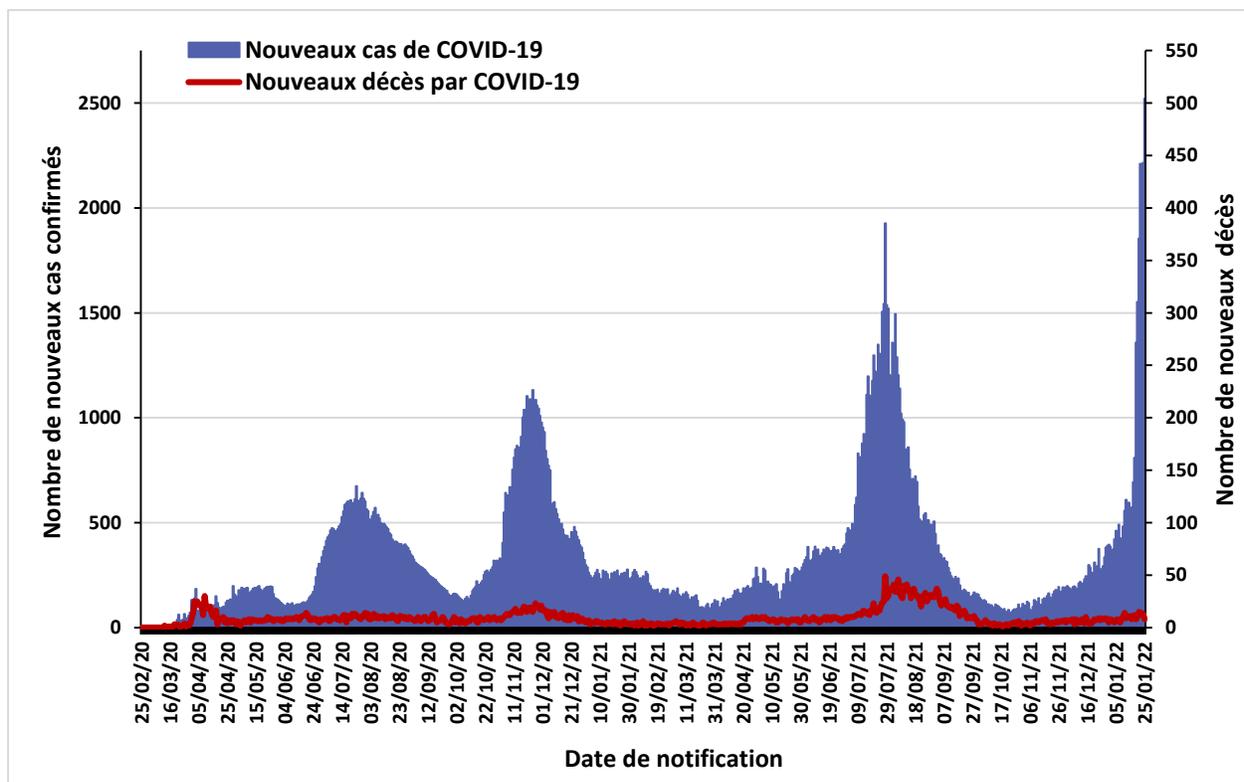
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** 666  
**Date du rapport :** 26 janvier 2022  
**Date des Données :** 25 janvier 2022



**Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 25 janvier 2022 en Algérie**



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

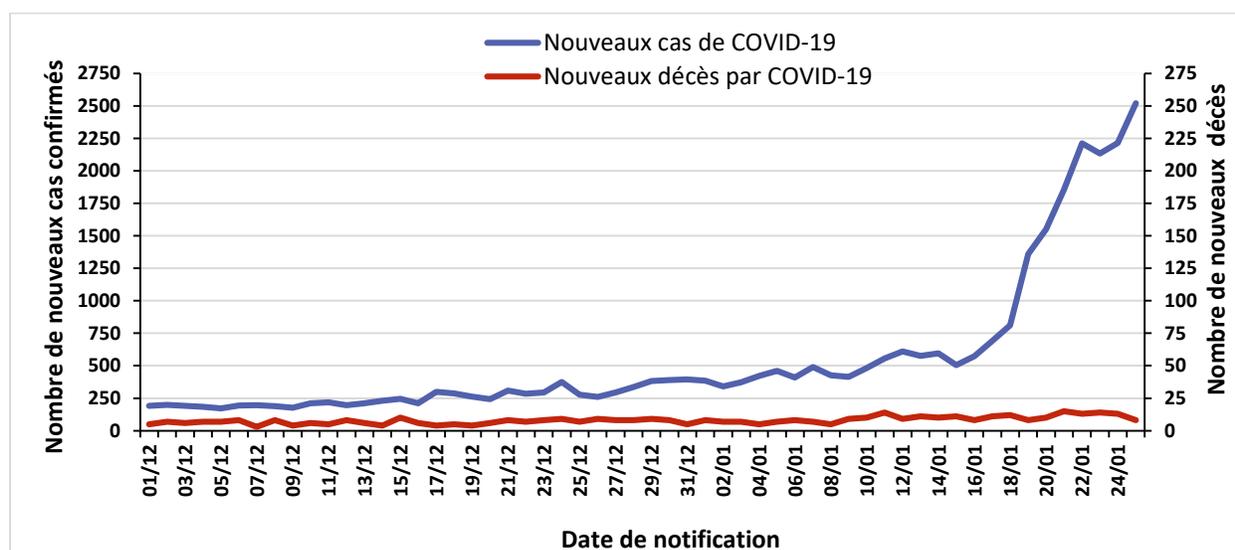
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 25 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>241 406</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		2 521
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	9
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	14
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	25
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>161 679</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		1 055
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		44
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 516</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		8
Taux de létalité		2,70%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 169 721</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 308 762
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 878 608
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		251 763

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 23 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 01 décembre 2021 au 25 janvier 2022)



**+258%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+43%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 25 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi 19 janvier 2022 une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du COVID-19, durant laquelle il été décidé à titre préventif la suspension des cours pour dix (10) jours dans les trois cycles d'enseignement à compter de jeudi 20 janvier 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

Le ministère de la Santé a annoncé, dans une décision ministérielle promulguée lundi 24 janvier 2022, d'autoriser les pharmacies d'officine à effectuer les tests de dépistage du Covid-19. Cette autorisation permettra "une meilleure disponibilité et une accessibilité en tout point du territoire, ce qui permettra une baisse de plus de 50% du prix de ces tests", précisant que "le test antigénique est vendu à 1.000 Da pour les citoyens et à 1.500 Da quand il est effectué par les pharmaciens d'officine avec lecture et transmission des résultats".

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

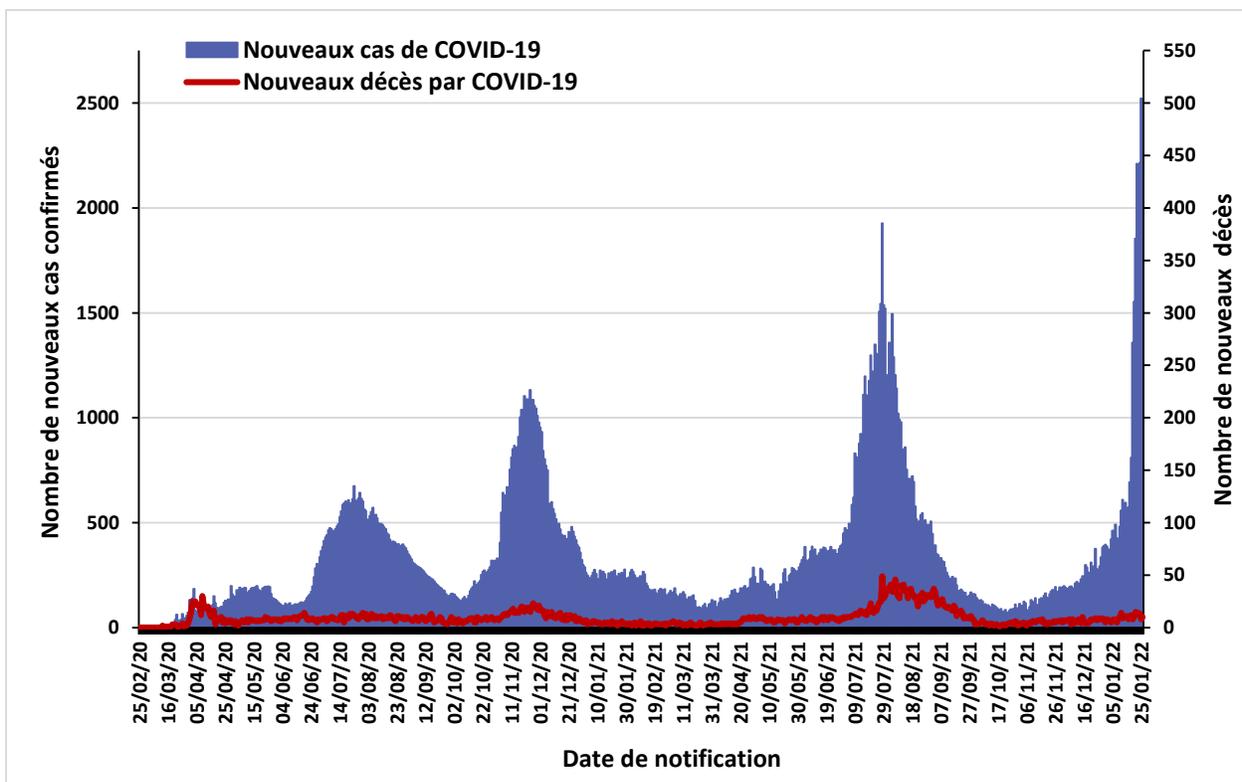
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 667  
 Date du rapport : 27 janvier 2022  
 Date des Données : 26 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 26 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

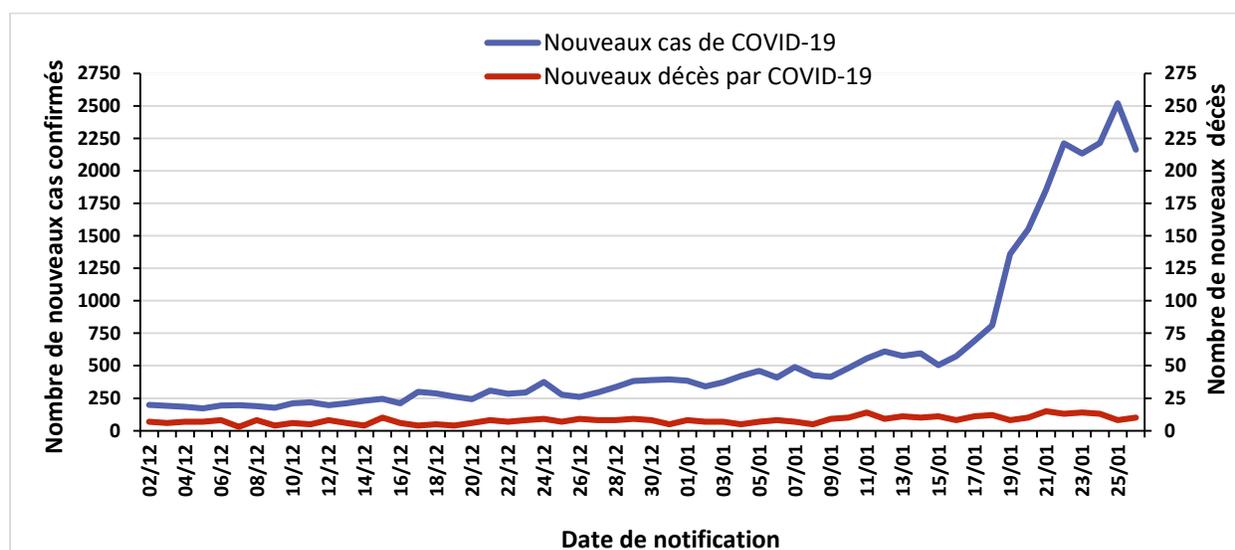
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 26 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>243 568</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		2 162
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	8
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	12
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	28
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>162 743</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		1 064
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		46
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 526</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		10
Taux de létalité		2,68%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 169 721</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 308 762
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 878 608
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		251 763

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 23 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 02 décembre 2021 au 26 janvier 2022)



**+274%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+41%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 25 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi 19 janvier 2022 une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du COVID-19, durant laquelle il été décidé à titre préventif la suspension des cours pour dix (10) jours dans les trois cycles d'enseignement à compter de jeudi 20 janvier 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

Le ministère de la Santé a annoncé, dans une décision ministérielle promulguée lundi 24 janvier 2022, d'autoriser les pharmacies d'officine à effectuer les tests de dépistage du Covid-19. Cette autorisation permettra "une meilleure disponibilité et une accessibilité en tout point du territoire, ce qui permettra une baisse de plus de 50% du prix de ces tests", précisant que "le test antigénique est vendu à 1.000 Da pour les citoyens et à 1.500 Da quand il est effectué par les pharmaciens d'officine avec lecture et transmission des résultats".

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

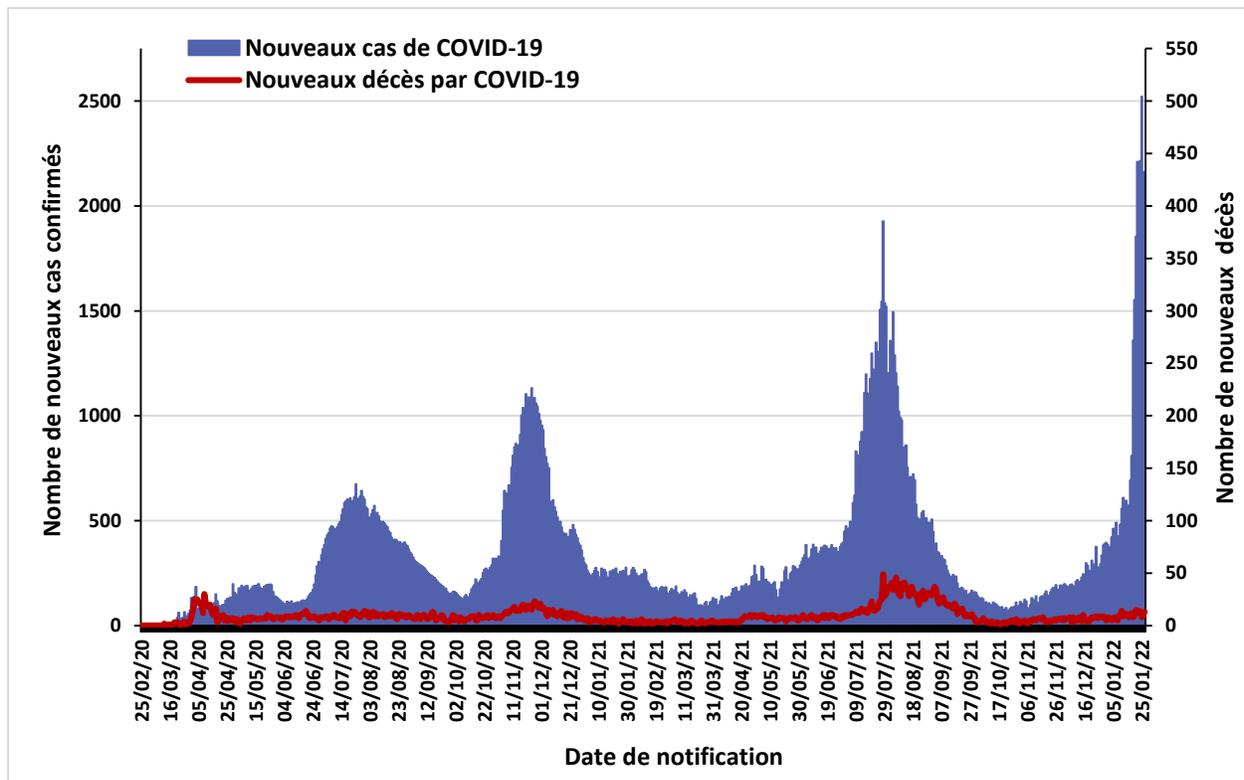
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 668  
 Date du rapport : 28 janvier 2022  
 Date des Données : 27 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 27 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

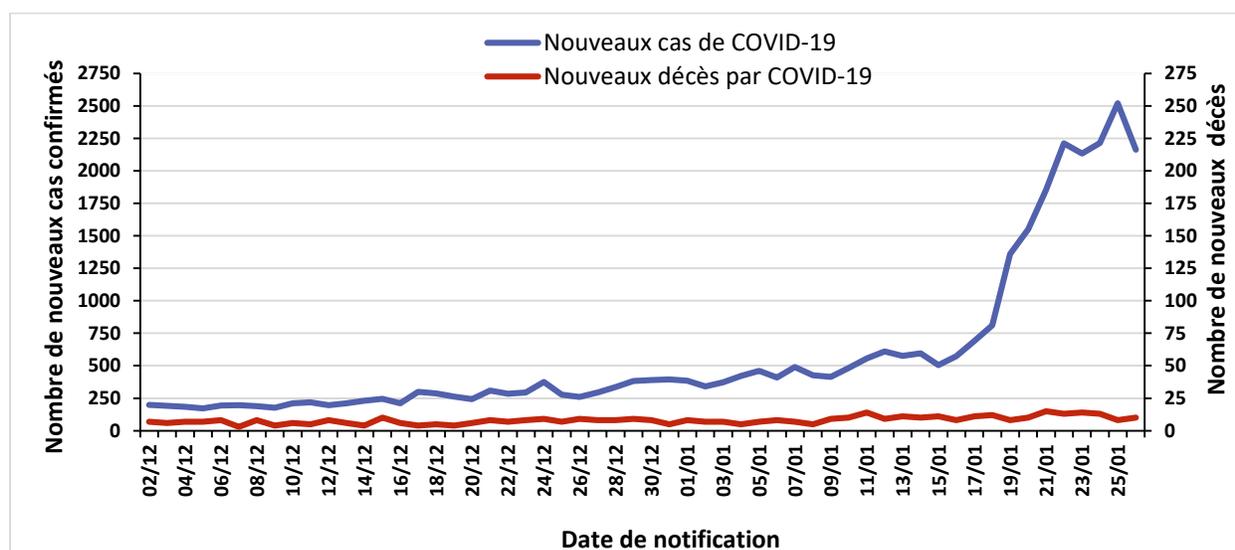
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 27 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>245 698</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		2 130
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	6
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	12
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	30
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>163 895</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		1 152
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		42
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 539</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		13
Taux de létalité		2,66%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 244 858</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 332 956
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 908 645
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		283 905

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 26 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 03 décembre 2021 au 27 janvier 2022)



**+289%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+43%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 25 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi 27 janvier 2022 la prolongation d'une semaine de la suspension des cours pour sept jours supplémentaires dans les trois cycles d'enseignement à compter de dimanche 30 janvier 2022. La suspension des cours est donc maintenue jusqu'au 5 février 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

Le ministère de la Santé a annoncé, dans une décision ministérielle promulguée lundi 24 janvier 2022, d'autoriser les pharmacies d'officine à effectuer les tests de dépistage du Covid-19. Cette autorisation permettra "une meilleure disponibilité et une accessibilité en tout point du territoire, ce qui permettra une baisse de plus de 50% du prix de ces tests", précisant que "le test antigénique est vendu à 1.000 Da pour les citoyens et à 1.500 Da quand il est effectué par les pharmaciens d'officine avec lecture et transmission des résultats".

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

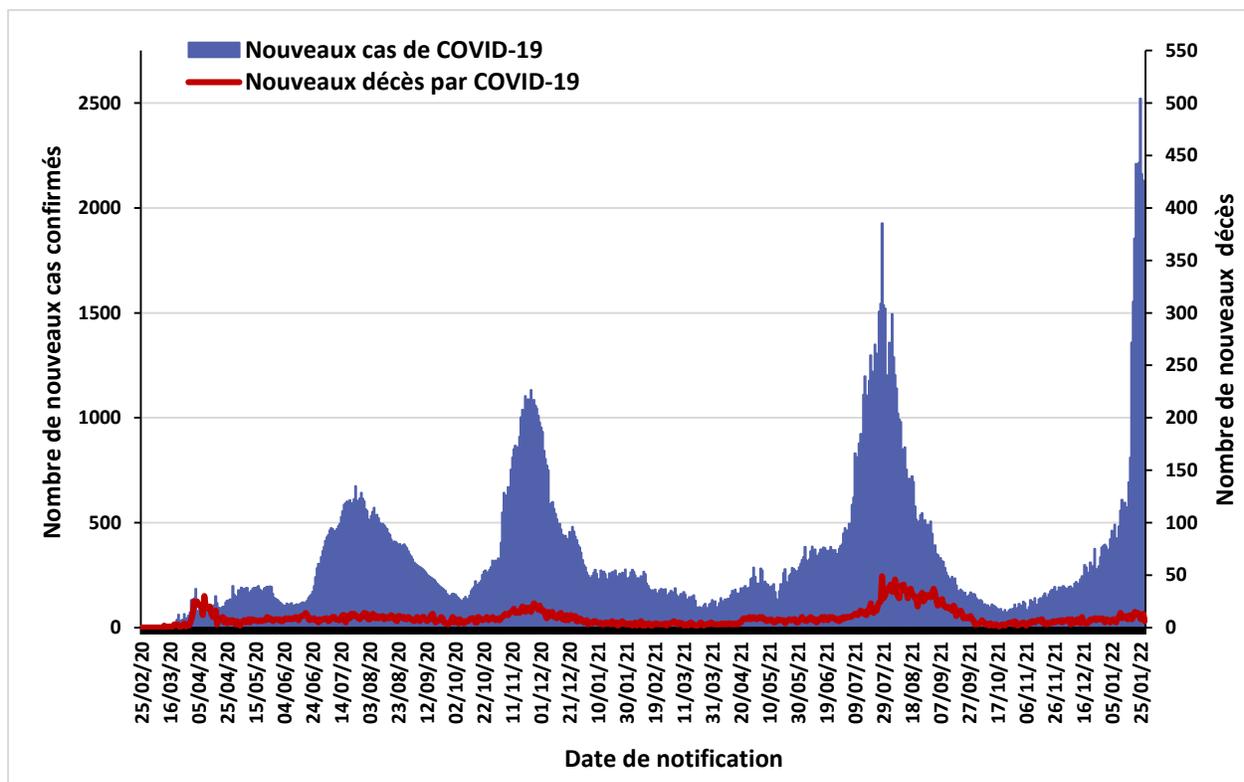
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** 669  
**Date du rapport :** 29 janvier 2022  
**Date des Données :** 28 janvier 2022



**Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 28 janvier 2022 en Algérie**



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

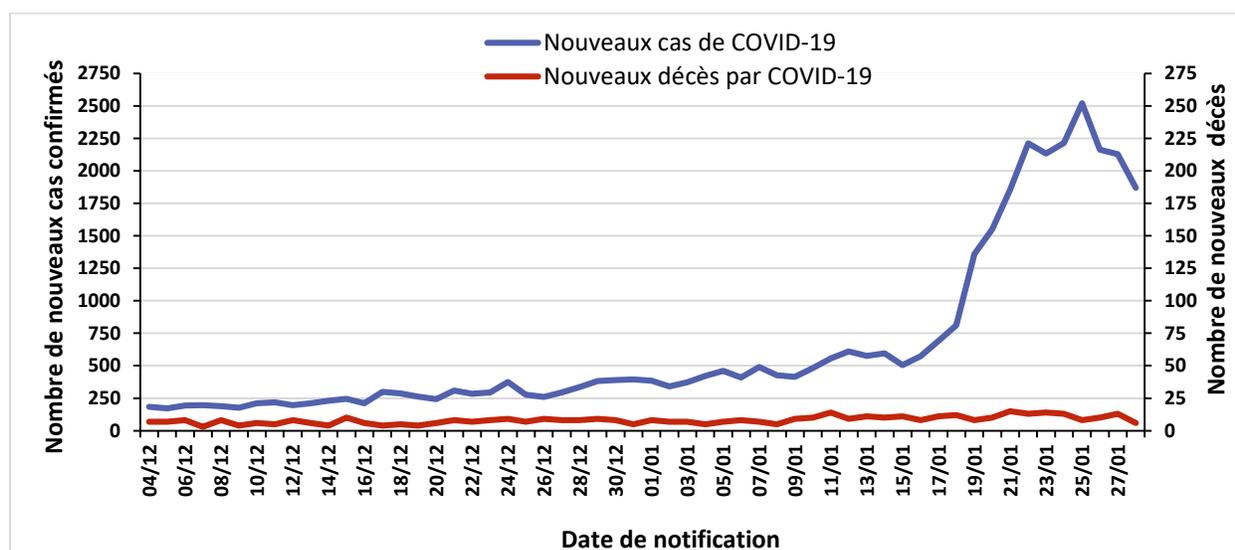
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 28 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>247 568</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		1 870
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	6
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	13
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	29
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>164 950</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		1 055
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		43
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 545</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		6
Taux de létalité		2,64%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 244 858</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 332 956
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 908 645
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		283 905

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 26 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 04 décembre 2021 au 28 janvier 2022)



**+298%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+44%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 25 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi 27 janvier 2022 la prolongation d'une semaine de la suspension des cours pour sept jours supplémentaires dans les trois cycles d'enseignement à compter de dimanche 30 janvier 2022. La suspension des cours est donc maintenue jusqu'au 5 février 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

Le ministère de la Santé a annoncé, dans une décision ministérielle promulguée lundi 24 janvier 2022, d'autoriser les pharmacies d'officine à effectuer les tests de dépistage du Covid-19. Cette autorisation permettra "une meilleure disponibilité et une accessibilité en tout point du territoire, ce qui permettra une baisse de plus de 50% du prix de ces tests", précisant que "le test antigénique est vendu à 1.000 Da pour les citoyens et à 1.500 Da quand il est effectué par les pharmaciens d'officine avec lecture et transmission des résultats".

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

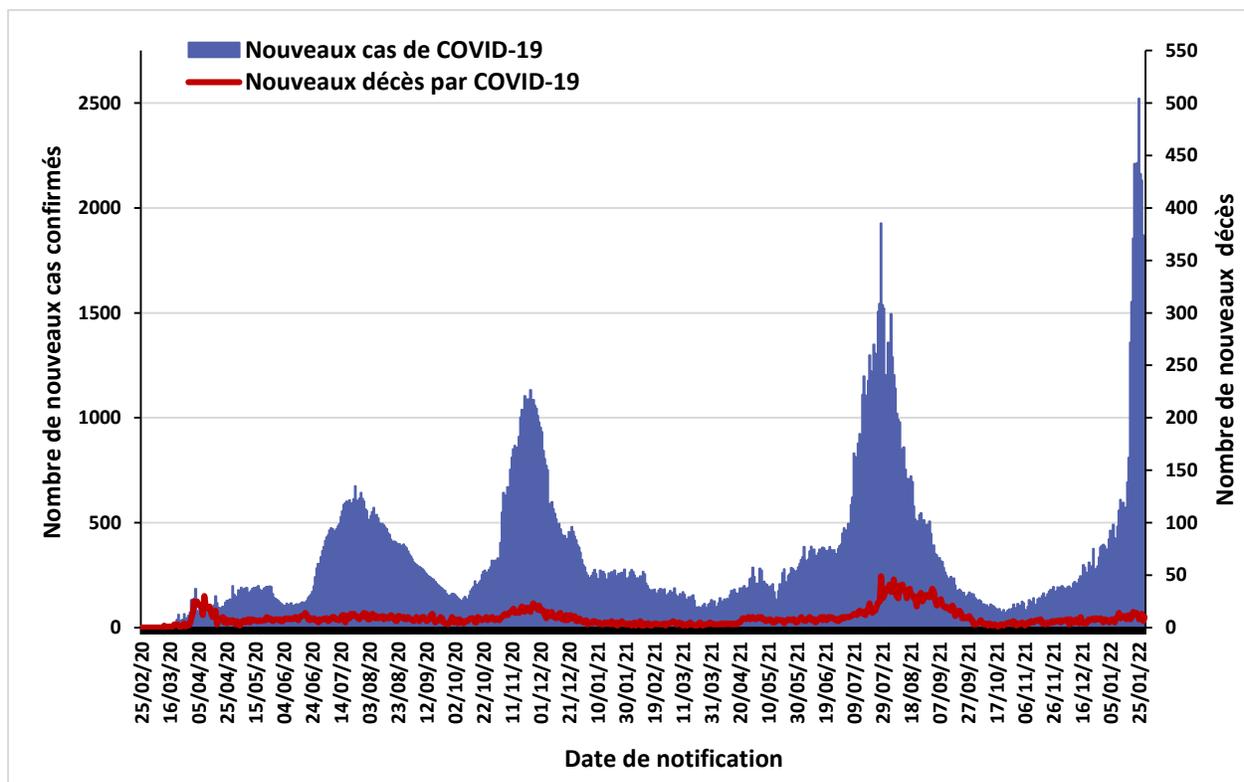
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** 670  
**Date du rapport :** 30 janvier 2022  
**Date des Données :** 29 janvier 2022



**Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 29 janvier 2022 en Algérie**



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

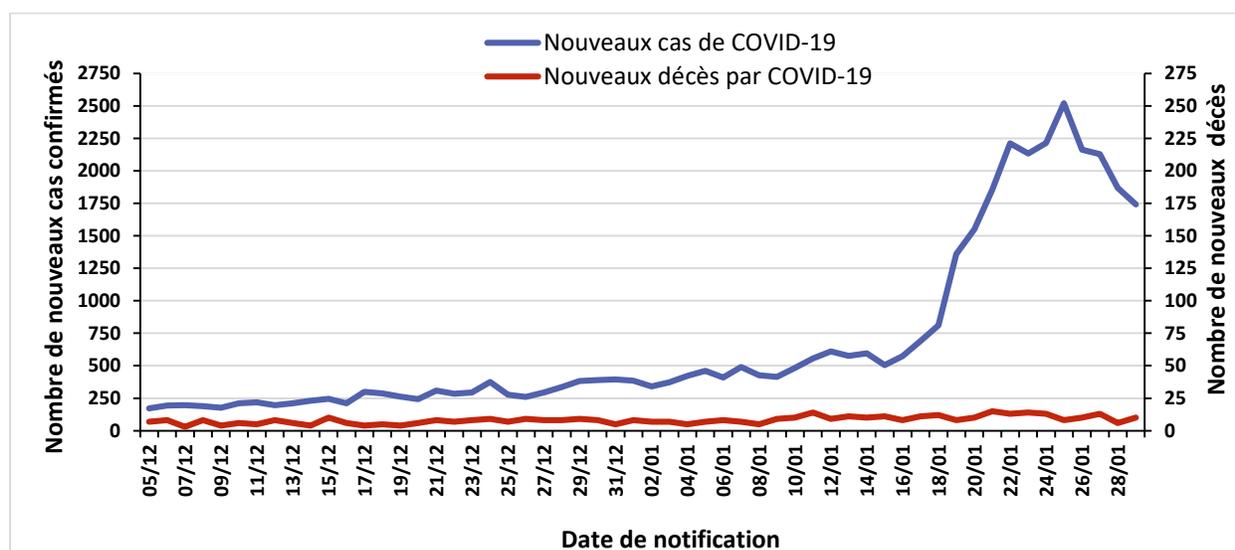
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 29 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>249 310</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		1 742
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	10
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	9
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	29
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>166 040</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		1 090
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		43
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 555</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		10
Taux de létalité		2,63%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 244 858</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 332 956
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 908 645
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		283 905

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 26 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 05 décembre 2021 au 29 janvier 2022)



**+305%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+44%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 25 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi 27 janvier 2022 la prolongation d'une semaine de la suspension des cours pour sept jours supplémentaires dans les trois cycles d'enseignement à compter de dimanche 30 janvier 2022. La suspension des cours est donc maintenue jusqu'au 5 février 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

Le ministère de la Santé a annoncé, dans une décision ministérielle promulguée lundi 24 janvier 2022, d'autoriser les pharmacies d'officine à effectuer les tests de dépistage du Covid-19. Cette autorisation permettra "une meilleure disponibilité et une accessibilité en tout point du territoire, ce qui permettra une baisse de plus de 50% du prix de ces tests", précisant que "le test antigénique est vendu à 1.000 Da pour les citoyens et à 1.500 Da quand il est effectué par les pharmaciens d'officine avec lecture et transmission des résultats".

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour**. Omicron représente maintenant 57% des variants circulants en Algérie, ce qui en fait désormais le variant majoritaire.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

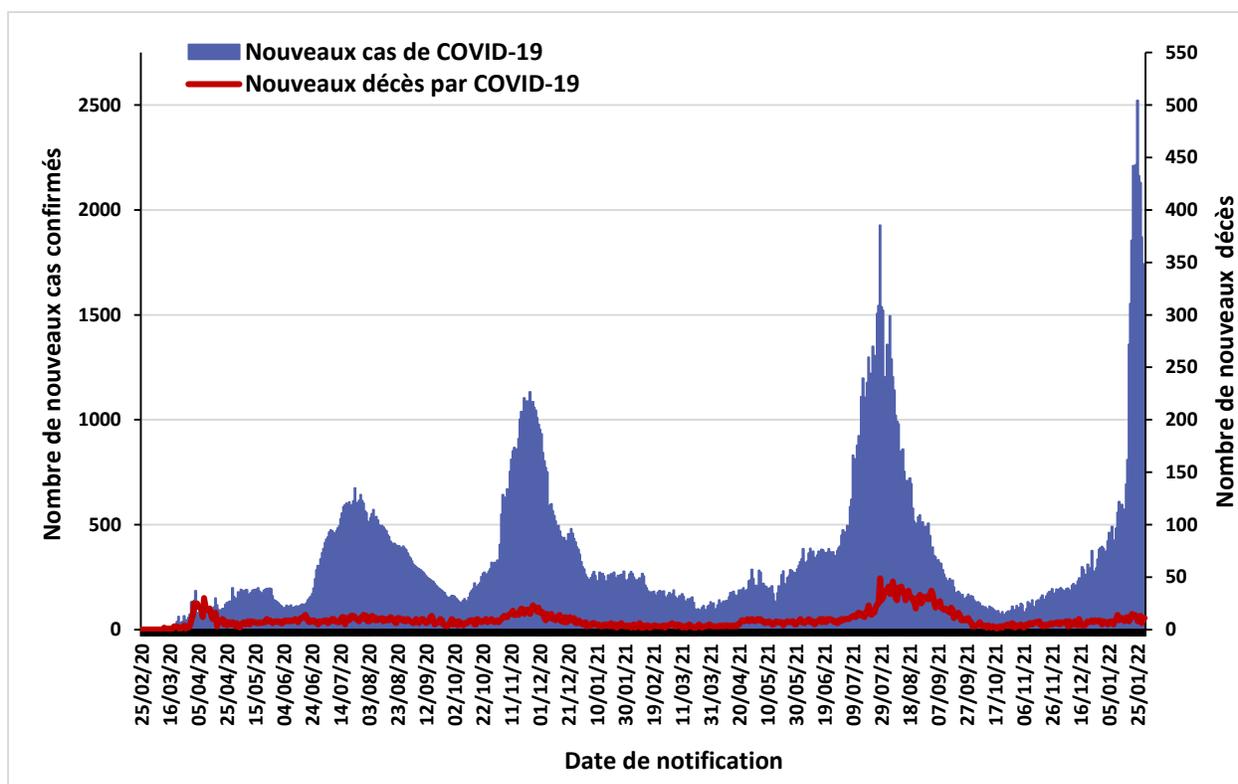
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 671  
Date du rapport : 31 janvier 2022  
Date des Données : 30 janvier 2022



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 30 janvier 2022 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

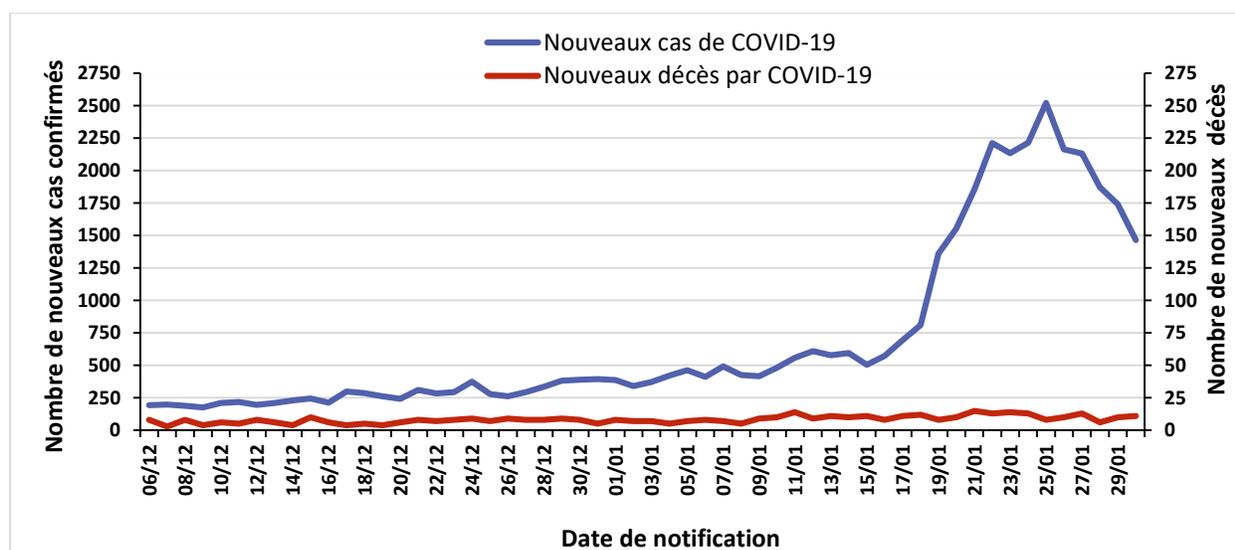
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

**Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 30 janvier 2022 en Algérie**

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>250 774</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		1 464
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	15
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	13
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	20
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>167 005</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		965
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		40
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 566</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		11
Taux de létalité		2,62%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 297 609</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 348 290
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 933 246
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		304 770

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 30 janvier 2022)

**Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 06 décembre 2021 au 30 janvier 2022)**



**+311%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+46%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 04/2022

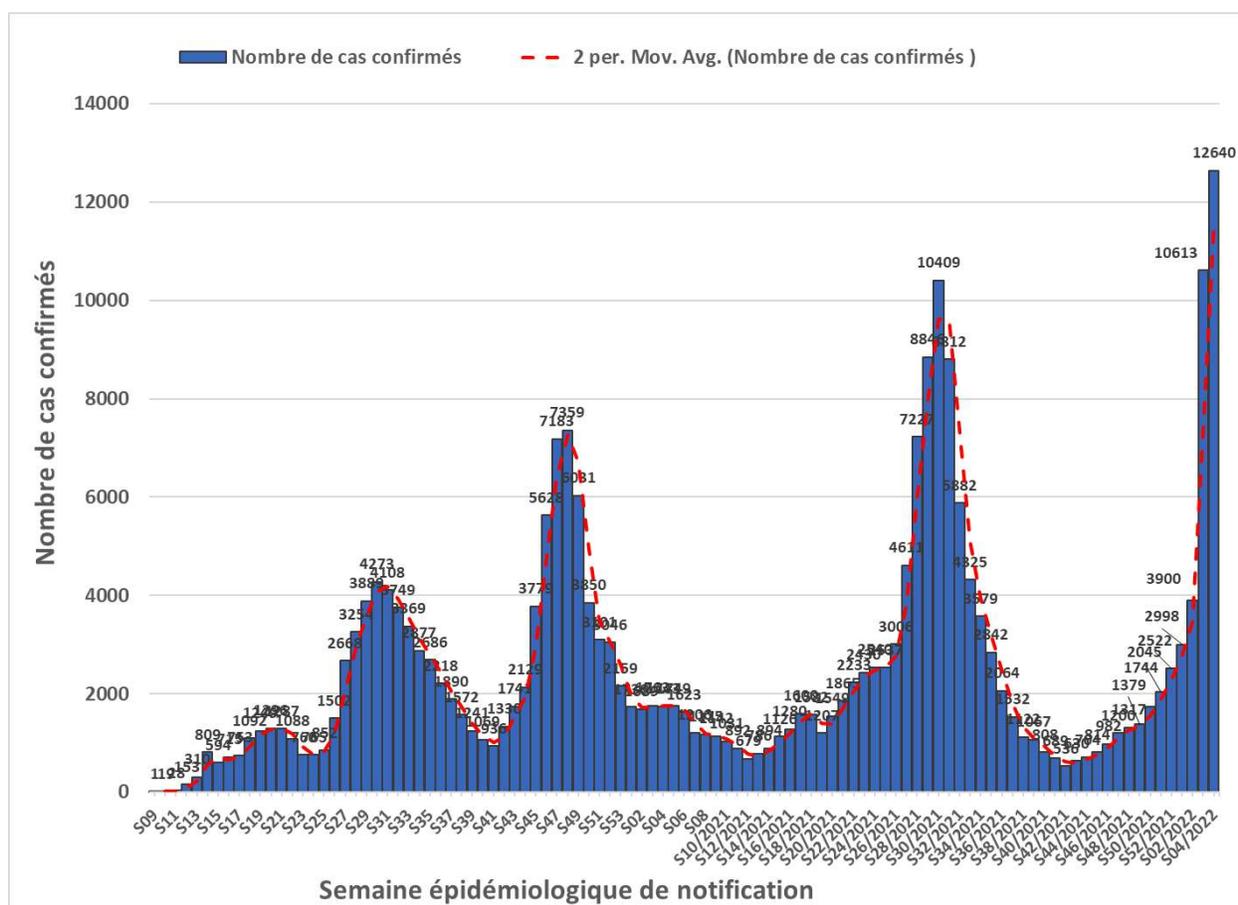
## ❖ Contexte

Le 1<sup>er</sup> cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

## ❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

**Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 04/2022 au 30 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de cette dernière semaine (semaine S04/2022) avec 12 640 cas et a donc dépassé le pic observé lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) qui s'élevait à 10 409 cas. Il s'agit du 4<sup>ème</sup> pic épidémique en Algérie après ceux de juillet 2020, novembre 2020 et juillet 2021.

# POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 04/2022

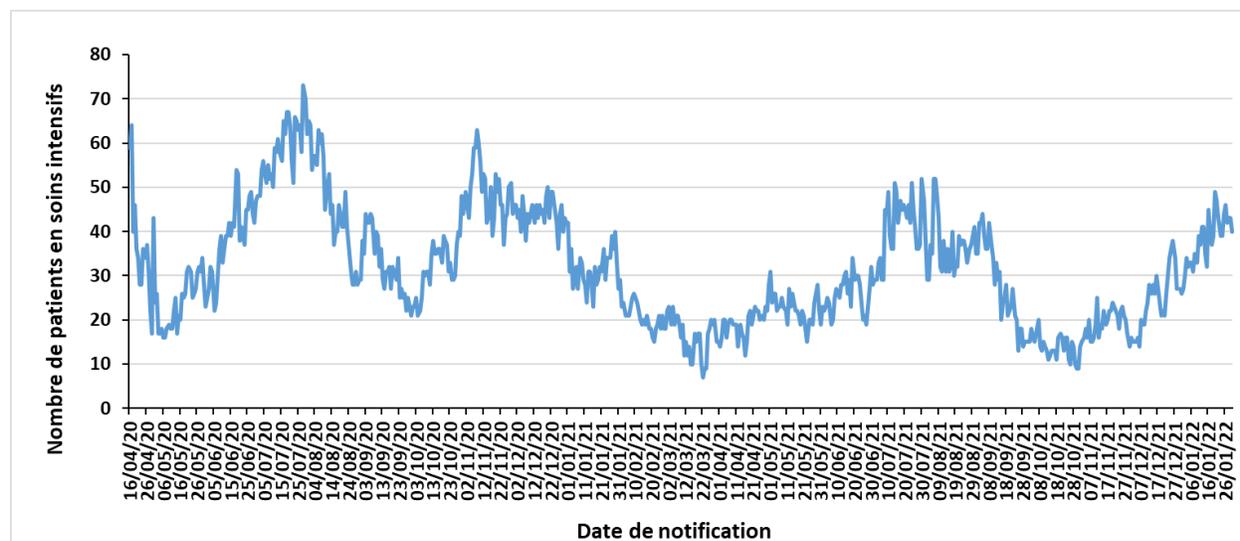
Le nombre hebdomadaire de nouveaux cas confirmés est reparti à la hausse depuis quatorze semaines, depuis les 536 cas détectés en semaine S42/2021 (18-24 octobre 2021), avec une accélération progressive jusqu'à atteindre +172,1% entre les semaines S02/2022 et S03/2022. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès a cependant connu une baisse cette dernière semaine et s'élève à 60 décès.

**Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie**

Item	S04/2022	S03/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	12640	10613	
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	1805,1	1516,1	+19,1%
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	28,79	24,18	
Nombre de nouveaux décès pax COVID-19	60	83	-27,7%

## ❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

**Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril 2021 au 30 janvier 2022 en Algérie**



Le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué entre le 04 septembre et le 31 octobre 2021. Il est ensuite reparti à la hausse depuis début novembre, il est resté supérieur à 30 sur les 28 derniers jours avec une moyenne de 39 patients.

*NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.*

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 15 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 15 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi 19 janvier 2022 une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du COVID-19, durant laquelle il été décidé à titre préventif la suspension des cours pour dix (10) jours dans les trois cycles d'enseignement à compter de jeudi 20 janvier 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour.**

Un communiqué de l'IPA publié le 30 janvier 2022 a par ailleurs précisé : « il est noté à la date du 28 janvier 2022 que la courbe des nouvelles contaminations au variant Omicron a continué son augmentation exponentielle, comme attendu, représentant à cette date 93% des variants circulants, contre 7% pour le variant Delta (Ces derniers étant enregistrés essentiellement dans les services de réanimation). Nous signalons par ailleurs qu'au sein des cas détectés du variant Omicron, 57% représentent le sous-variant BA.2 contre 43% du sous-variant BA.1, qui circulait jusqu'à cette date, sachant que trois sous-variants d'Omicron ont été décrits à ce jour dans plusieurs pays, à savoir le BA.1, le BA.2 et le BA.3. »

## ❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

Le Directeur adjoint chargé de la Communication auprès du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Zaghdani, a annoncé dimanche 30 janvier 2022 que « dans le cadre de la campagne de prévention contre le Covid-19, lancée par le ministère le 25 janvier après la hausse sensible des contaminations, des campagnes de vaccination anti Covid-19 ont été organisées à travers 805 mosquées au niveau national. Le premier bilan de la campagne de sensibilisation s'étalant du 25 au 28 janvier fait état de pas moins de 2000 cours de sensibilisation aux dangers du Covid-19 qui ont été donnés par des médecins et des agents de la Protection civile à travers les mosquées de la République notamment avant la prière du vendredi ».

# ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

## ❖ Publications techniques :

- « Care, cleaning and disinfection of : (publications du 27 janvier 2022)
  - o invasive mechanical ventilators: <https://www.who.int/publications/m/item/care-cleaning-and-disinfection-of-nvasive-mechanical-ventilators>
  - o high flow nasal cannula: <https://www.who.int/publications/m/item/care-cleaning-and-disinfection-of-high-flow-nasal-cannula>
  - o pulse oximeters and patient monitors devices: <https://www.who.int/publications/m/item/care-cleaning-and-disinfection-of-pulse-oximeters-and-patient-monitors-devices>
  - o oxygen concentrators: <https://www.who.int/publications/m/item/care-cleaning-and-disinfection-of-oxygen-concentrators>
  - o BiPAP/CPAP devices: <https://www.who.int/publications/m/item/care-cleaning-and-disinfection-of-bipap-cpap-devices>

## ❖ Informations et communications :

- En date du 30 janvier 2022, la facilité COVAX a expédié 1 113 025 576 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

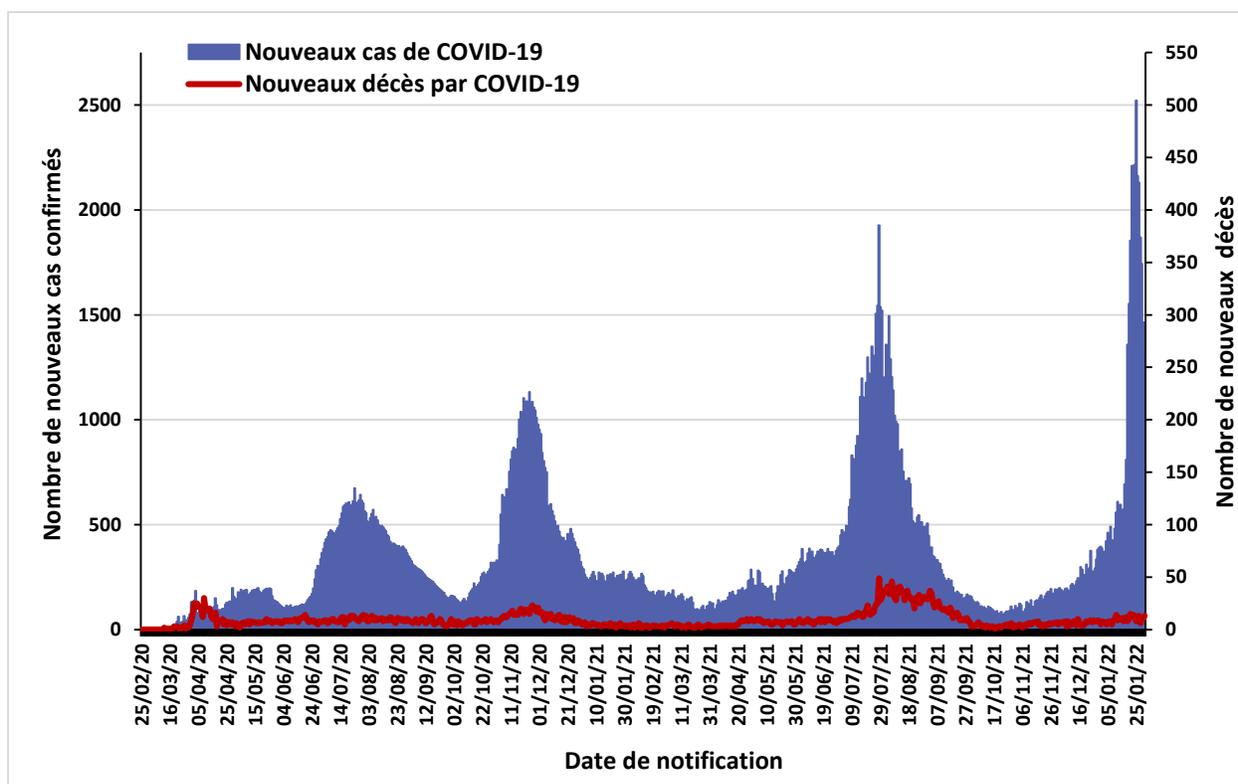
**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

## RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

**Rapport N°** 672  
**Date du rapport :** 1 février 2022  
**Date des Données :** 31 janvier 2022



**Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 31 janvier 2022 en Algérie**



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :  
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

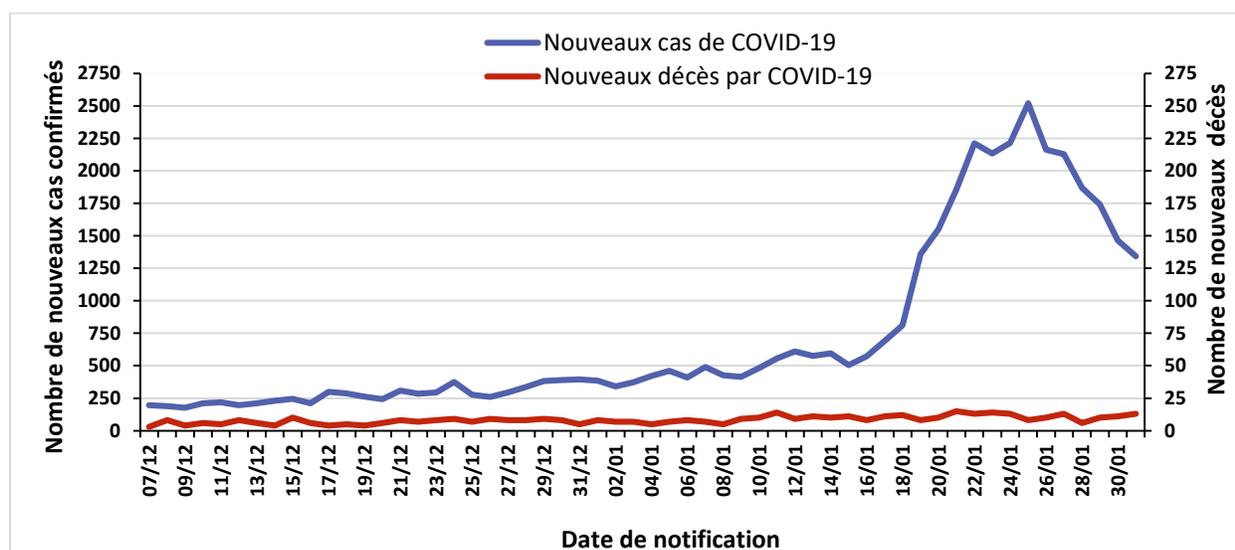
# SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 31 janvier 2022 en Algérie

Item		Nombre
<b>Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie</b>		<b>252 117</b>
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		1 343
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures :	0 nouveau cas de COVID-19	10
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	9
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	29
<b>Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie</b>		<b>167 715</b>
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		710
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		32
<b>Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie</b>		<b>6 579</b>
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		13
Taux de létalité		2,61%
Taux de mortalité (sur 100 000 habitants)		9,26
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*</b>		<b>33 876 400</b>
<b>Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*</b>		<b>13 297 609</b>
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		7 348 290
Nombre de personnes entièrement vaccinées*		5 933 246
Nombre de personnes vaccinées avec une dose de rappel*		304 770

\*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 30 janvier 2022)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 07 décembre 2021 au 31 janvier 2022)



**+314%** de nouveaux cas sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes  
**+50%** de nouveaux décès sur les 4 dernières semaines par rapport aux 4 semaines précédentes

## ❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

## ❖ Mesures prises au niveau national

Le 25 janvier 2022, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de reconduire les mesures du dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 10 jours, à compter du 25 janvier 2022.

Il a également été décidé l'institution d'un **pass vaccinal**, déjà mis en œuvre pour l'accès aux stades et salles des fêtes, comme condition d'entrée et de sortie du territoire national et pour accéder à certains espaces, lieux et édifices affectés à usage collectif ou accueillant du public où se déroulent les cérémonies, fêtes et manifestations d'ordre culturel, sportif ou festif. Il s'agit, dans une première étape :

- Des stades et lieux de déroulement des manifestations et compétitions sportives,
- Des salles de sport, infrastructures sportives et piscines,
- Des espaces et lieux accueillant les rencontres, séminaires et conférences,
- Des salles de cinéma, théâtres, musées et espaces et lieux de spectacles,
- Des espaces et lieux de célébration de cérémonies et événements à caractère national et local,
- Des salles, salons et foires d'exposition,
- Des salles des fêtes et des hammams.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2021 pour 11 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et la France. Une réouverture partielle des frontières terrestres avec la Tunisie a été annoncée le lundi 3 janvier 2022 pour les citoyens résidents des deux pays et sur présentation du pass vaccinal en plus du protocole sanitaire mis en place pour les autres frontières.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé jeudi 27 janvier 2022 la prolongation d'une semaine de la suspension des cours pour sept jours supplémentaires dans les trois cycles d'enseignement à compter de dimanche 30 janvier 2022. La suspension des cours est donc maintenue jusqu'au 5 février 2022. La décision de fermeture des universités revient aux chefs des établissements et des centres universitaires, en tenant compte du calendrier des examens et la possibilité de les reprogrammer au profit des étudiants. Lors de cette réunion, il a été affirmé que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés.

## ❖ Laboratoire et surveillance des variants :

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé jeudi 20 janvier 2022 l'enregistrement d'un total de **400 cas du variant Omicron du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce jour.**

Un communiqué de l'IPA publié le 30 janvier 2022 a par ailleurs précisé : « il est noté à la date du 28 janvier 2022 que la courbe des nouvelles contaminations au variant Omicron a continué son augmentation exponentielle, comme attendu, représentant à cette date 93% des variants circulants, contre 7% pour le variant Delta (Ces derniers étant enregistrés essentiellement dans les services de réanimation). Nous signalons par ailleurs qu'au sein des cas détectés du variant Omicron, 57% représentent le sous-variant BA.2 contre 43% du sous-variant BA.1, qui circulait jusqu'à cette date, sachant que trois sous-variants d'Omicron ont été décrits à ce jour dans plusieurs pays, à savoir le BA.1, le BA.2 et le BA.3. »

## ❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

Le Directeur adjoint chargé de la Communication auprès du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Zaghdani, a annoncé dimanche 30 janvier 2022 que « dans le cadre de la campagne de prévention contre le Covid-19, lancée par le ministère le 25 janvier après la hausse sensible des contaminations, des campagnes de vaccination anti Covid-19 ont été organisées à travers 805 mosquées au niveau national. Le premier bilan de la campagne de sensibilisation s'étalant du 25 au 28 janvier fait état de pas moins de 2000 cours de sensibilisation aux dangers du Covid-19 qui ont été donnés par des médecins et des agents de la Protection civile à travers les mosquées de la République notamment avant la prière du vendredi ».

---

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : [nguessanf@who.int](mailto:nguessanf@who.int)
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : [peneauc@who.int](mailto:peneauc@who.int)

**NB** : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>